This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600031548R

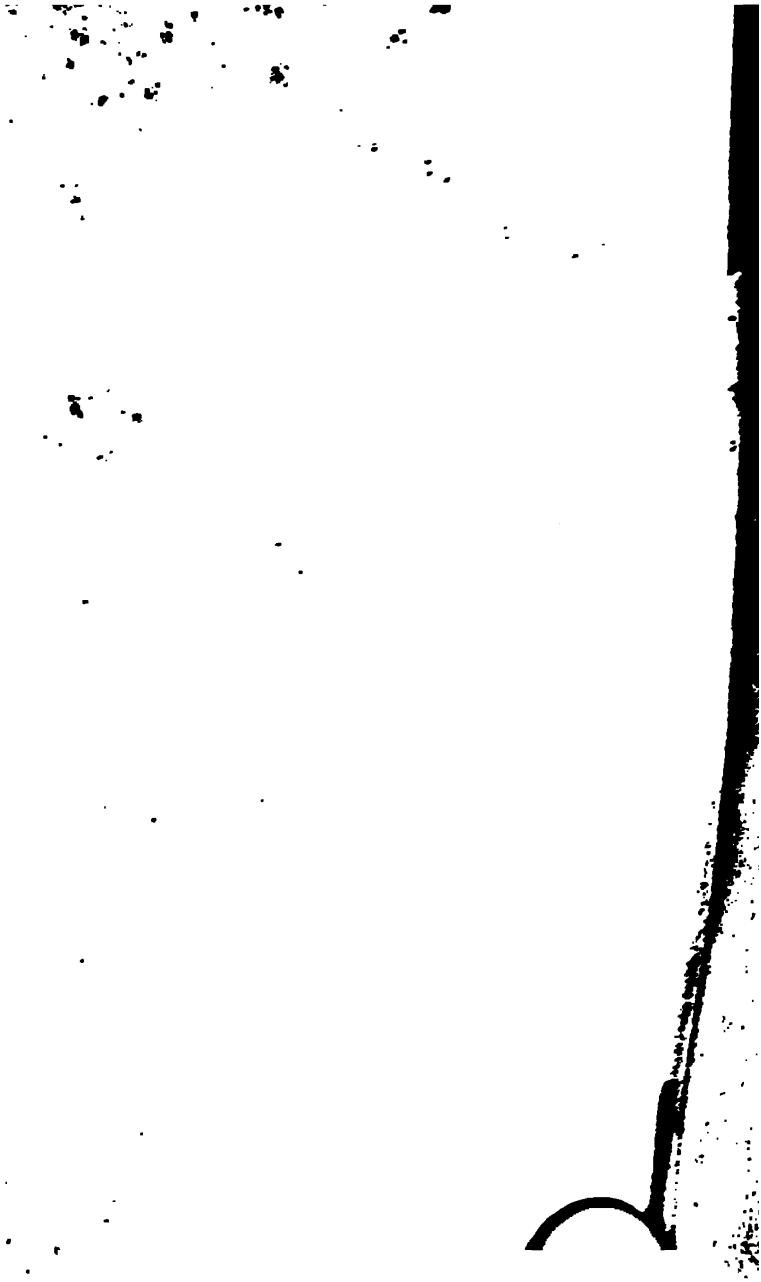

RELATION

DE LA

DÉPORTATION À CAYENNE

DES

CITOYENS BARTHÉLEMY, PICHEGRU,

&c. &c.

RELATION

DE LA

DÉPORTATION À CAYENNE

DES

CITOYENS BARTHÉLEMY, PICHEGRU, WILLOT, LA RUE, &c.

A la Suite de la Journée du 18 Fructidor, 5me Année.

CONTENANT

Plusieurs Faits Importans relatifs à cette Journée, et au Voyage, Séjour, et Evasion de quelques-uns des Déportés.

BIBLIOTECA-BODLEIANA

PAR LE GÉNÉRAL RAMEL,

Ci-devant Commandant de la Garde du Corps Législatif, et l'un des Déportés.

HAMBOURG:

ET SE TROUVE À LONDRES, CHEZ J. WRIGHT, PICCADILLY.

1799.

237. f. 18.

On trouve chez le même Libraire,

RÉPONSE

DE

L. N. M. CARNOT,

Citoyen François, l'un des Fondateurs de la République, et Membre Constitutionnel du Directoire Exécutif; au RAPPORT *fait sur* LA CONJURATION *du* 18 *Fructidor, par* J. C. Bailleul, *au nom d'une Commission Spéciale.*

RELATION,

&c.

JE suis enfin sur le continent d'Europe, et je quitte une terre hospitalière où mes compagnons d'infortune et moi, avons reçu un accueil également honorable au gouvernement qui l'a offert, et aux victimes de la tyrannie qui en ont été l'objet. Cependant la plus juste reconnoissance n'a pu me fixer au milieu de nos généreux ennemis; je les estime assez pour être persuadé que les motifs qui m'ont engagé à refuser l'asile qu'ils m'offroient, m'ont concilié leur estime. Ce n'est pas, je veux le croire, contre notre patrie, ce n'est pas contre la France, mais contre les tyrans qui la tiennent aux fers, que l'Angleterre poursuit la guerre. Ce sont cependant des soldats François dont le sang vient

A d'être

d'être versé sur les flots et va de nouveau couler sur nos frontières. J'ai partagé leurs travaux et leurs dangers, et je serois encore dans leurs rangs, si je n'en avois été arraché par la violence. Je ne veux épouser d'autre cause que celle de l'indépendance nationale, et n'aurai jamais d'autres compagnons d'armes que des François, armés pour la liberté de leur pays. Ainsi le sentiment d'une éternelle gratitude s'accorde dans mon cœur avec celui de l'inviolabilité de mes devoirs, et c'est pour faire éclater l'un et l'autre, en rendant hommage à la vérité, que je publie cette relation.—On y reconnoîtra aisément le style d'un soldat, qui n'a pris part à de grands événemens qu'en raison de la place qu'il occupoit, mais qui n'étant jamais sorti du cercle étroit de son devoir, ne veut pas que les tyrans qu'il déteste,

déteste, et les intrigans qu'il méprise, tracent son rôle et marquent sa place au gré de leurs passions ou de leurs intérêts. Si tous ceux qui ont eu le malheur d'être acteurs dans les scènes de la révolution Françoise, déposoient ainsi pour la postérité les faits seulement dont ils ont été témoins, il resteroit après eux des matériaux pour l'histoire, où ceux qui chercheront un jour la vérité, au milieu des contradictions sans nombre, trouveroient des pièces revêtues d'un caractère d'authenticité qui n'appartient qu'au témoignage d'une conscience sans reproches.—Je n'ai pu conserver pendant mon exil que des notes, qui ont aidé ma mémoire, affoiblie par la maladie, à rétablir l'ordre et la chaîne des événemens; plusieurs détails m'auront sans doute échappé, mais les faits principaux, les traits les

plus intéressans se trouveront rapidement exposés. Ce seront les faits tous nus, l'affreuse vérité; bien loin d'y rien ajouter, j'éviterai même les plus simples réflexions : en retraçant ces funestes images, je repousserai les ressentimens qu'il leur seroit permis de réveiller. Mon cœur est trop plein des malheurs de ma patrie, des infortunes de ma famille et de la situation affreuse où j'ai laissé plusieurs de mes compagnons d'infortune, pour que la haine et la vengeance puissent y trouver place.

J'étois depuis 1792 adjudant-général de l'armée du Rhin, sous les ordres du brave général Dessaix, et spécialement chargé du commandement du fort de Kehl, assiégé par le Prince Charles, lorsque je reçus du Directoire l'ordre de me rendre à Paris pour y

prendre

prendre le commandement de la garde du Corps Législatif, auquel le choix des deux conseils m'avoit appelé. Ce corps de grenadiers, d'abord composé d'un bataillon de huit cents hommes, venoit d'être porté à deux bataillons de 600 hommes chacun. Le fonds de ce corps étoit celui des grenadiers de la convention. Il suffit de se rappeler l'époque à laquelle il fut formé pour juger de l'esprit qui y régnoit, et de la nécessité d'une réforme : j'y travaillai sans relâche. La nouvelle formation, et le complétement par d'excellens grenadiers choisis dans toutes les armées, m'en donnèrent les moyens. Je fus si bien secondé par le zèle des deux commissions et par les ministres, qu'en dépit des cabales des Jacobins, je parvins à rétablir la discipline dans le service, et l'ordre dans l'administra-

devoient finir par être immolés à leur fureur. Content de l'estime des vrais patriotes, c'est à tous les hommes raisonnables qu'il appartient de juger si je l'ai mérité.

Déjà depuis plusieurs jours, sur les avis qu'avoient reçu les commissions d'inspection du palais des deux conseils, une plus grande vigilance m'avoit été recommandée ; j'avois pris toutes les précautions nécessaires pour n'être point surpris par la seule attaque qu'on parût craindre, celle des anarchistes qui, depuis quelque temps, remplissoient tous les lieux publics, et menaçoient hautement le Corps Législatif jusque dans l'enceinte confiée à ma garde. Le 17 au soir, lorsqu'après avoir visité mes postes, j'allai prendre les ordres des membres de la commission ; ils me parurent aussi peu disposés que les jours précé-

précédens à croire que le Directoire voulut entreprendre de détruire le Corps Législatif, et qu'il osât diriger contre lui la force armée. J'entendis plusieurs députés, entr'autres *Emery*, *Dumas*, *Vaublanc*, *Tronçon du Coudray*, *Thibaudeau*, s'indigner de cette supposition, et de l'espèce de terreur qu'elle servoit à répandre dans le public. Leur sécurité fut telle qu'ils se retirèrent avant minuit, et furent suivis par ceux de leurs collègues que les avis particuliers avoient engagé à venir leur faire part de leurs craintes. Je retournai à mon quartier, et m'assurai que mes grenadiers étoient prêts à prendre les armes. Le 18, à une heure du matin, je reçus du ministre de la guerre l'ordre de me rendre chez lui. J'allai d'abord à la salle des commissions. Un seul des inspecteurs, *Rovère*, que je trouvai

trouvai couché, y étoit resté. Je lui rendis compte de l'ordre que je venois de recevoir. J'ajoutai qu'on m'avoit assuré que plusieurs colonnes de troupes entroient dans Paris, et que le commandant du poste de cavalerie auprès des conseils venoit de me faire prévenir qu'il avoit retiré ses vedettes, et fait passer sa troupe au-delà des ponts, ainsi que les deux pièces de canon qui étoient dans la grande cour des Tuileries; il faut observer que c'étoit d'après les ordres du commandant en chef *Augerau*, que l'officier de cavalerie refusoit de reconnoître les miens, et avoit fait passer les ponts à sa troupe. *Rovère* me répondit que tous ces mouvemens de troupes ne signifioient rien, qu'il étoit prévenu que plusieurs corps devoient défiler de bonne heure sur les ponts pour aller manœuvrer, que je

devois

devois être tranquille, qu'il avoit des rapports très-fidèles, et qu'il ne voyoit aucun inconvénient à ce que je me rendisse chez le ministre de la guerre, ce que je ne jugeai pas à propos de faire dans la crainte de me trouver séparé de ma troupe. Retiré chez moi, à trois heures et demie du matin, le général de brigade, *Poinçot*, ancien garde du corps avec lequel j'avois été très-lié à l'armée des Pyrénées, se fit annoncer de la part du général *Lemoine* et me remit un billet conçu en ces termes: „ Le „ général *Lemoine* somme au nom du „ Directoire le commandant des grena- „ diers du Corps Legislatif de donner „ passage par le Pont-Tournant à une „ colonne de 1,500 hommes, chargée „ d'exécuter les ordres du gouverne- „ ment." Je répondis à *Poinçot* que j'étois étonné qu'un ancien camarade qui

qui devoit me connoître se fût chargé de m'intimer un ordre que je ne pouvois exécuter sans me déshonorer; il m'assura que toute résistance seroit inutile, et que mes 800 grenadiers étoient déjà enveloppés par 12 mille hommes avec 40 pièces de canon. Je répliquai que les forces dirigées contre le poste qui m'étoit confié ne me forceroient pas à rien faire contre mon devoir; que je n'avois d'ordre à recevoir que du Corps Législatif et que j'allois les prendre. Dans l'instant j'entendis un coup de canon si près de moi que je crus qu'on attaquoit mes postes; mais ce n'étoit qu'un signal, je fis prendre les armes à mes grenadiers, et me rendis aux Thuileries accompagné des chefs de bataillons *Pousard* et *Pleichard*, excellens officiers en qui j'avois un juste confiance. Je trouvai à la commission des ins-

pecteurs

pecteurs les généraux *Pichegru* et *Willot*. J'envoyai des ordonnances chez le général *Dumas*, chez les présidens des deux conseils, *Laffond Ladebat*, pour les Anciens, et *Siméon* pour les Cinq-Cents : je fis aussi prévenir les députés dont les logemens m'étoient connus dans le voisinage des Thuileries : j'engagai le général *Pichegru* à venir reconnoître l'investissement que nous trouvâmes déjà formé ; je renouvelai au capitaine *Vallière*, commandant le poste du Carrousel, et au lieutenant *Leroy*, commandant celui du Pont-Tournant, l'ordre de tenir ferme, et de ne se retirer que sur un ordre signé de moi ; nous rentrâmes à la commission, et lorsque je demandois des ordres pour la disposition de ma réserve, une ordonnance vint rendre compte que la grille du Pont-Tournant étoit forcée.

Au

Au même instant les divisions *d'Augerau* et de *Lemoine* se réunirent, le jardin fut rempli de troupes des deux armées. On dirigea une batterie sur la salle du conseil des Anciens, toutes les avenues furent fermées, tous les postes doublés et masqués par des forces supérieures, le seul poste de la salle du conseil des Cinq-Cents, commandé par le brave lieutenant *Blot*, avoit refusé d'ouvrir les grilles, et de se mêler avec les troupes *d'Augerau*. Dans cette extrémité, je demandai positivement l'ordre de dégager la réserve des grenadiers, et de repousser la force par la force ; les députés me répondirent que toute résistance seroit inutile, et me défendirent de faire feu ; il étoit alors 4 heures et demie ; le général *Verdière* vint signifier aux députés déjà réunis qu'il avoit ordre de les faire sortir du palais ;

et

et d'en emporter les clefs au Directoire : le refus excita de vives altercations : *Verdière* insista et engagea l'un d'eux à descendre dans le jardin pour parler au général *Lemoine*. *Rovère* descendit aussi, et je l'accompagnai avec mes deux chefs de bataillon ; mais nous ne trouvâmes pas le général *Lamoine* sur la terrasse. Cependant *Verdière* conseilla aux députés de se retirer *pour leur sûreté* ; et sur leur refus, il ferma toutes les issues, et fut prendre, dit-il, les ordres du Directoire. Je retournai à mon poste à la réserve des grenadiers, d'où j'envoyai un homme de confiance à la rencontre du général *Dumas* pour le prévenir de songer à sa sûreté. Il reçut cet avis au moment où il se présentoit dans la cour de la caserne des grenadiers, et j'ai appris par mes compagnons d'infortune les

efforts

efforts qu'il fit pour se réunir à eux. Il pénétra jusque sur la terrasse au pied du pavillon où les troupes *d'Augerau* étoient en bataille, et après avoir reconnu que les inspecteurs étoient arrêtés, il alloit monter dans la salle pour partager leur sort, lorsque ses collègues lui jettèrent un billet pour l'engager à se sauver : il eut le bonheur de ramasser ce billet sans être aperçu, et celui d'échapper aux sentinelles dont la consigne étoit de ne laisser sortir personne de l'enceinte. A cinq heures et demie, un aide de camp du général *Augerau* m'apporta l'ordre suivant : " il est " ordonné au commandant des grenadiers " du Corps Législatif de se rendre avec " son corps sur le quai d'Orsay, où il " attendra de nouveaux ordres. Signé " *Augerau*." Je refusai d'obéir. Je ne pouvois plus avoir de communication

avec

avec les commissions bloquées et arrêtées dans le palais. J'attendois avec ma troupe les ordres des deux conseils; je dois rendre cette justice à mes grenadiers : jusqu'à ce moment, malgré la position critique où nous nous trouvions, les rangs furent gardés avec le plus grand calme, et je n'entendis pas un seul murmure : je crois que, bien loin d'être entraînés à la défection par un petit nombre de factieux obscurs, la saine majorité des grenadiers eût forcé ceux-ci de combattre glorieusement avec eux, si ma bonne fortune m'eût fait recevoir l'ordre de repousser la violence par les armes. J'avois fait former le cercle à mes officiers pour leur communiquer l'ordre d'*Augereau*, presque tous approuvèrent ma conduite; ce fut l'instant que prirent quelques factieux pour éclater. Le

capitaine *Torteh* s'écria, " nous ne sommes „ pas des Suisses." Le lieutenant *Ménéguin* osa se vanter d'avoir le plus contribué à la révolte des Gardes Françoises. Le sous-lieutenant *Devaux* dit : „ Je me suis „ battu, et j'ai été blessé le 13 Vendémiaire „ en combattant contre Louis XVIII, et „ je ne veux pas aujourd'hui me battre „ pour lui." Un autre cria tout haut ; „ les conseils travaillent pour le Roi, ce „ sont des gueux à exterminer." Pendant ces discours et les disputes qu'ils occasionnoient entre les officiers, le désordre commença à gagner dans les rangs. Le chef de brigade, *Blanchard*, qui commandoit sous moi, et qui depuis deux mois n'avoit osé se montrer parce que j'avois mis à découvert ses intrigues, ses liaisons avec des hommes de sang, et ses rapines dans l'administration du corps, parut tout à coup,

et

ce me somma, à cause, disoit-il, du danger où nous étions, de faire distribuer des cartouches. Je fus indigné de sa lâche impudence, et dominé je me laissai emporter jusqu'à le lui témoigner vivement, j'observai que les grenadiers partageoient mon indignation, ces mêmes grenadiers qui, une heure après, marchèrent sous les ordres d'un officier qu'ils méprisoient et le suivirent au Directoire ! ... quelle leçon pour les chefs de troupes !... Peu d'instans après cette scène, je fis ouvrir les rangs pour inspecter ma troupe qui faisoit encore bonne contenance. J'arrivois à la troisième compagnie, lorsqu'aux cris redoublés de *Vive la République, Augereau* parut à la tête d'un état major si nombreux, que la première cour de la caserne en étoit remplie. Plus de 400 officiers de tout grade parmi lesquels

je reconnus des hommes justement fameux ; tels que *Santerre, Tunck, Yon, Rossignol, Pujet, Barbantane, Chateauneuf-Randon, Bessière, Fournier, Pêche,* la veuve *Rousin* en habit d'amazone, *Dutertre* et *Peyron* tous deux échappés des galères, en un mot l'écume des braves armées Françoises, et tous les chefs des bandes révolutionnaires pénétrèrent en un moment dans les rangs de mes grenadiers, en répétant le cri de *Vive la République.* En cet instant, *Augerau* vint droit à moi, et dans son cortège qui me sépara de ma troupe, j'aperçus *Blanchard* excitant ses dignes amis, et se mêlant avec eux dans les rangs. Parmi plusieurs cris sinistres, je distinguai celui-ci, "Soldats, on veut faire de vous comme " des Suisses au 10 Août."—" Commandant *Ramel!* s'écria alors *Augerau,*

pour-

pourquoi n'avez-vous pas obéi aux ordres du ministre et aux miens?" "Parce que j'en avois reçu de contraires du Corps Législatif."—"Vous vous êtes mis dans le cas d'être traduit au conseil de guerre, et d'être fusillé."—"J'ai fait mon devoir."—"Me reconnoissez-vous comme commandant en chef de la division?"—"Oui."—"Eh bien, je vous ordonne de vous rendre aux arrêts."—"J'y vais." Je traversois la galerie de communication du quartier des grenadiers à mon logement, lorsque j'entendis qu'*Augereau* me suivoit avec une partie de son état major: parmi plusieurs menaces, je distinguai ces paroles: "Tu souffriras autant que tu as fait souffrir les autres."—"Je n'ai fait souffrir personne, mais j'ai su punir les brigands qui le méritoient." Comme en cet instant, il me serroit de près, je portai

la main sur la garde de mon épée ; mais toute la bande fondit sur moi, mon arme fut brisée, je fus traîné, déchiré. Le plus acharné de mes assassins étoit un sergent de grenadiers appelé *Viel*, que j'avois envoyé aux arrêts quelques jours auparavant ; il cherchoit dans la mêlée à me plonger son sabre dans le corps. Ce fut à Augerau lui-même, que je dus de n'être pas égorgé ; il parvint à me dégager en criant avec force ; " laissez, laissez, ne le tuez pas, je vous promets qu'il sera fusillé demain." Ces brigands déchirèrent mon chapeau qui étoit tombé dans cette lutte, mais non pas, comme on l'a dit, les marques distinctives de mon grade, c'est de sang qu'ils étoient altérés. Un domestique fidèle, accourant au devant de moi, fut sabré au visage, et se sauva couvert de blessures dans la

chambre

chambre de ma femme. Parvenu chez moi, on ne me permit pas d'arranger mes affaires ; je fus conduit presqu'immédiatement au Temple avec mon frère *Henri*, qui demanda et obtint la permission de m'accompagner. Le geolier de cette prison dit, en nous recevant : " En voilà donc un, il faut mettre Monsieur dans la chambre des *opinions*." C'étoit celle qu'avoit occupé l'infortuné Louis Seize, et je n'espérois pas d'en sortir autrement que lui. A 8 heures et demie, le geolier vint m'annoncer qu'on venoit d'amener les députés arrêtés à la commission des inspecteurs. On les fit aussi monter dans l'appartement du Roi, et on laissa libre la communication avec les chambres qu'avoient autrefois occupé la Reine et les Princesses. Les représentans arrêtés étoient *Pichegru*, *Willot*, *d'Auchy de Loire*, *Jarri*,

Lamarle, *Lanne*, *Bourdon de l'Oise* et *Duhem*; nous trouvâmes au Temple le commodore *Smith*, *la Villeheurnois*, *Brochet* et *Drolenvaux du Presle*, mais ce dernier fut transféré à la Force au moment de notre arrivée. Le soir, on amena le député *Audry*; à trois heures du matin, *Laffon Ladebat*, président du Conseil des Anciens, *Tronchon du Coudray*, *Marbois*, *Crassous de Medelle*, tous du même conseil. Ces derniers furent arrêtés dans la maison de *Laffon Ladebat*, sous prétexte qu'ils tenoient un rassemblement séditieux. On les conduisit d'abord chez le ministre de la police *Sotin*; ils se plaignirent de la violence exercée sur des représentans de la nation, et ils demandèrent l'exhibition des ordres du Directoire. *Sotin* leur répondit ironiquement, « Il est fort inutile que je vous les produise, vous sentez bien, Messieurs,

Messieurs, que, quand on est venu là, il est égal de se compromettre un peu plus ou un peu moins. Le 19, nous apprîmes les détails des séances de la minorité des deux conseils tenues sous les yeux du Directoire, et la loi qui nous condamnoit, sans motif, sans jugement, à être déportés dans le lieu fixé par le Directoire lui-même : ce jugement nous surprit ; nous n'avions pas douté, d'après la violence de notre arrestation, qu'on ne nous préparât sous des formes militaires un supplice moins long, et par conséquent plus doux. Ceux des députés emprisonnés, mais non proscrits, furent mis en liberté, c'étoit *Goupil de Préfeln*, *Lamétrie*, *Dauchy*, *Jarry* et *Durumas*. Le 20, le général *Augereau* donna un ordre conçu en ces termes : „ Il est ordonné au géné-„ ral Dutertre, commandant au Temple,

„ de

„ de ne permettre la communication „ avec les déportés à aucun homme, „ quel que puisse être l'ordre dont il soit „ porteur et l'autorité qui l'auroit don- „ né ; à moins que le dit ordre ne soit „ signé de moi." (Ce Dutertre sortoit depuis un mois des galères de Toulon où il avoit été mis, en exécution du jugement d'un conseil de guerre pour crime de vol, assassinat et incendie, commis dans la Vendée.) Ce jour-là même, il fut permis à nos femmes de venir au Temple. Que de scènes déchirantes, que de cruelles séparations ! je ne pus voir la mienne qu'en présence d'un officier qui ne nous permit ni de parler bas, ni de nous servir du patois Languedocien qu'il n'entendoit pas. Irrité de cette contrainte, je rompis notre entretien et je suppliai ma femme de se retirer. Elle m'obéit, mais ses

cris

cris et ses sanglots retentissent encore à mon oreille. Le même jour, on amena au Temple le général *Murinais*, l'un des inspecteurs de la salle du Conseil des Anciens ; ce vénérable vieillard avoit été arrêté au moment où, dans la plus grande sécurité, il se rendoit au conseil. Le 21, je me séparai de mon frère Henri. J'eus beaucoup de peine à le déterminer à me quitter, il s'obstinoit à vouloir partager mon malheur, et sans le secours de mes compagnons d'infortune *Tronçon du Coudray* et *Barbé Marbois*, je ne serois jamais parvenu à le convaincre qu'il feroit plus pour moi, en devenant l'appui de ma famille, qu'en m'aidant à porter mes fers. A minuit, le geolier vint nous annoncer que le ministre de la police venoit d'arriver avec le Directeur *Barthélemy*, et que vraisemblablement nous

allions

allions partir ; on ne nous donna pas un quart-d'heure pour rassembler nos effets, quoiqu'aucun de nous ne fût préparé à un départ si précipité ; descendus au bas de la tour, nous trouvâmes *Barthélemy* entre *Augerau* et *Sottin* qui, en l'amenant au Temple dans sa voiture, lui avoit dit : " voilà ce que c'est " qu'une révolution : nous triomphons " aujourd'hui, votre tour viendra peut-" être." *Barthélemy* lui demandant s'il n'étoit arrivé aucun malheur et si la tranquillité publique n'avoit pas été troublée : " non," avoit répondu *Sottin*, " la dose étoit bonne, elle a bien pris, et " le peuple a avalé la pilule." Le même *Sottin* nous quitta en affectant beaucoup de gaieté, et en nous disant : " Messieurs, je vous souhaite un bon voyage." Augerau fit l'appel des condamnés. A mesure que nous étions nommés, une

garde

garde nous conduisoit aux voitures à travers une haie de soldats qui nous insultoient : quelques-uns même d'entre nous furent maltraités : nos fidèles domestiques, parmi lesquels étoit mon pauvre *Etienne*, le visage balafré de coups de sabre, n'avoient pas quitté la porte de la prison, et ils épioient le moment de notre départ pour nous dire adieu ; mais ils furent repoussés et frappés par les soldats qui crioient : " Ce n'est pas là ce qu'on nous " avoit promis. Pourquoi les laisse-t-on " aller ? pourquoi emportent-ils des pa- " quets ?" *Augerau*, voyant notre sécurité, ne pouvoit contenir sa rage, il la fit éclater par un trait qui mérite d'être conservé. *Le Tellier*, domestique de *Barthélemy*, accourut au moment où l'on nous mettoit sur les chariots, il étoit porteur d'un ordre du Directoire

qui

qui lui permettoit de suivre son maître ; il remet cet ordre à *Augerau*, qui lui dit après l'avoir lu : " Tu veux donc associer " ton sort à celui de ces hommes qui sont " perdus pour jamais, quels que soient les " événemens qui les attendent, sois sûr " qu'ils n'en reviendront pas." " Mon parti est pris, répond *le Tellier* : je suis trop " heureux de partager les malheurs de " mon maître." — " Eh bien, va, fanatique, périr avec lui," replique *Augerau*, en ajoutant : " Soldats, qu'on surveille cet " homme d'aussi près que ces scélérats." *Le Tellier* se précipite aux genoux de son maître trop heureux, dans cet affreux moment, de serrer contre son cœur un tel ami. Cet homme a constamment montré le même dévouement et le même courage ; nous l'avons toujours traité et considéré comme l'un de nos compagnons. Les quatre voitures

tes dans lesquelles les 16 prisonniers furent répartis, sans égard à la mauvaise santé et à la foiblesse de quelques-uns d'entr'eux, étoient sur des chariots ou fourgons sur quatre roues, à peu près semblables aux voitures de transport de l'artillerie, des espèces de cages fermées des quatre côtés avec des barreaux de fer à hauteur d'appui, qui nous meurtrissoient au moindre cahot. Nous étions 4 dans chaque voiture, plus un gardien chargé de la clef du cadenat qui fermoit la grille par laquelle on nous avoit fait monter. Le général *Dutertre* commandoit l'escorte, forte d'environ 600 hommes d'infanterie et cavalerie. Ils avoient avec eux deux pièces de canon. Pendant les apprêts et l'arrangement des voitures dans la cour du Temple, nous fûmes accablés d'outrages par un groupe

assez

assez considérable d'anarchistes. Nous partîmes à deux heures du matin, le 22 Fructidor (8 Sept.), par un temps affreux ; nous avions à traverser tout Paris, pour sortir par la barrière d'Enfer et prendre la route d'Orléans : au lieu de suivre la rue St. Jacques, l'escorte détourna à droite après les ponts, et nous fit passer près du Luxembourg, où notre convoi funèbre fut arrêté plus de trois quarts d'heure. Les appartemens étoient éclairés ; nous entendîmes, au milieu de la joie bruyante des gardes, appeler le commandant de notre escorte, l'affreux *Dutertre*, et lui recommander *d'avoir bien soin de ses Messieurs*. Quelques membres trop connus de la minorité du conseil des 500, qui tenoient à l'Odéum la fameuse séance permanente, sortirent pour nous voir et nous insultèrent lâchement ; ils

ils se mêloient avec les chasseurs de l'escorte, ils leur versoient à boire, et en s'approchant des charrettes, ils portoient notre santé et nous parloient de *grâce et de clémence*. La nuit orageuse, la lumière des pots à feu qui brûloient autour du théâtre de l'Odéum et les hurlemens des terroristes, rendirent cette dernière scène et ces horribles adieux dignes des barbares qui les avoient préparés. Enfin l'escorte défila par la rue d'Enfer, et nous sortîmes de Paris.

Nous arrivâmes à deux heures à Arpajon, à 8 lieues de Paris, très-fatigués à cause de la route pavée. *Barthélemy* surtout, et *Barbé Marbois* paroissoient épuisés. Nous fûmes surpris de voir qu'au lieu de nous donner un gîte commode où nous puissions réparer nos forces, le commandant *Dutertre* nous

 conduisi-

conduisit à une obscure et sale prison ; il observoit notre contenance au moment où l'on nous faisoit descendre des voitures pour entrer dans une espèce de cachot, furieux de ce qu'aucun de nous ne paroissoit affecté de tant de rigueurs. „ Ces scélérats, s'écria-t-il, ont „ l'air de me braver, mais nous verrons si „ je viendrai à bout de leur insolence." J'étois déjà couché sur la paille avec plusieurs de mes compagnons, *Barthélemy* debout, élevoit ses mains vers le ciel, lorsque *Barbé Marbois*, qui étoit très-malade, arriva, et reculant d'horreur à la vue et à l'odeur méphitique du souterrain, dit à *Dutertre* : „ faites-„ moi fusiller sur le champ, et épargnez „ moi les horreurs de l'agonie." Celui-ci, en souriant, fit signe au geolier de faire sa charge. La femme du geolier dit alors à *Marbois* avec imprécation, „ tu

„ fais

„ fais bien le difficile, tant d'autres qui te „ valoient n'ont pas fait tant de cérémo- „ nies ;" en achevant ces mots, elle prit *Marbois* par le bras, le précipita du haut en bas, et malgré nos cris et ceux du pauvre blessé, cette furie ferma la porte : nous relevâmes dans les ténèbres notre malheureux ami tout sanglant, et nous ne pûmes obtenir pour lui ni la visite d'un chirurgien, ni aucun autre secours, pas même de l'eau pour laver ses plaies. Il avoit le visage meurtri, et un os de la mâchoire fracassé. Le 23 Fructidor (9 Sept.), nous traversâmes, à midi, la petite ville d'Etampes, (trop connue dans le cours de la révolution par des émeutes d'anarchistes et par le meurtre d'un magistrat respectable). *Dutertre* fit faire halte au milieu de la place, et nous livra aux insultes de la populace à laquelle on

 permit

permit d'entourer les voitures. Nous fûmes hués, maudis et couverts de boue : nous demandâmes envain qu'on avançât ou qu'on nous permît de descendre. *Troncon du Coudray*, fort malade, s'étoit mis sur la même charrette avec son ami *Marbois*, qui avoit obtenu la faveur d'une botte de paille à cause de sa blessure récente, et de la fièvre qui s'y étoit joint. Le général *Murinais*, le directeur *Barthélemy*, et *Laffond Ladebat* s'étoient réunis à eux ; ces cinq personnes rapprochées par des opinions semblables, et par une même manière de voir les causes et les conséquences du 5 Septembre, ne se séparèrent plus. *Du Coudray* se trouvoit à Etampes dans le département de Seine et Oise, dont il étoit le député et précisément dans le canton dont les habitans l'avoient porté à l'élection avec le plus

plus d'ardeur. Il ressentit vivement l'ingratitude et le lâche abandon de ses concitoyens : se levant tout à coup comme s'il eût été à la tribune, " c'est moi-même, leur dit-il, c'est votre représentant, le reconnoissez-vous dans cette cage de fer ? C'est moi que vous aviez chargé de soutenir vos droits, et c'est dans ma personne qu'ils ont été violés : je suis traîné au supplice sans avoir été jugé, sans même avoir été accusé : mon crime est d'avoir protégé votre liberté, vos propriétés, d'avoir cherché à procurer la paix à notre patrie, d'avoir voulu vous rendre vos enfans : mon crime est d'avoir été fidèle à la constitution que nous avions jurée. Pour prix de mon zèle à vous servir, à vous défendre, vous vous joignez aujourd'hui à mes bourreaux." La harangue véhémente de *Ducoudray*,

dont je ne rappelle ici que quelques traits, frappa de stupeur, mais pour quelques instans seulement, cette populace effrénée parmi laquelle il n'y avoit pas sans doute un seul véritable citoyen François. Elle ne tarda pas à recommencer ses outrages, qui ne furent interrompus, qu'au moment qu'on nous apporta pour dîner du pain et du vin. Après trois heures d'exposition à cette espèce de pilori, nous partîmes pour aller coucher à Angerville à quatre lieues d'Orléans. *Dutertre* s'obstinoit à nous entasser encore cette fois dans un cachot; l'adjudant-général *Augerau* (qu'il ne faut pas confondre avec le général de ce nom) touché de compassion, prit sur lui de nous faire loger dans une auberge; *Dutertre* sur le champ le fit arrêter et reconduire à Paris.

Le

Le 24 (10 Sept.), nous arrivâmes de bonne heure à Orléans, où nous passâmes le reste de la journée et la nuit suivante, dans une maison de réclusion, autrefois le couvent des Ursulines. Ici nous recontrâmes quelques âmes sensibles, et l'humanité trompa la vigilance de nos gardiens. L'on nous offrit des consolations dont la douceur n'est connue que de ceux qui les ont éprouvées au comble de l'infortune. Nous ne fûmes pas gardés par notre escorte, mais par la gendarmerie ; dont le chef remplit son devoir avec honnêteté et générosité ; deux Dames de la ville, plutôt deux anges, après avoir fait préparer d'avance dans la maison des Ursulines tout ce qui pouvoit nous être nécessaire, s'étoient déguisées sous des habits grossiers pour obtenir de nous servir. Elles

mes que le fameux Abbé *Grégoire* nous avoit préparé cette douce réception par ses lettres pastorales.

Le 26 (12 Septembre), avant de quitter les prisons de *Blois*, nous fûmes témoins de l'entrevue et de la séparation cruelle de Mr. et de Madame de *Marbois*. Cette Dame étoit dans sa terre auprès de Metz, lorsqu'elle apprit l'arrestation de son mari. Elle vola aussitôt à Paris, mais n'arriva qu'après notre départ. Elle suivit le convoi sans se donner le temps de demander au Directoire une permission de voir son mari à l'endroit où elle pourroit l'atteindre; le commissaise du pouvoir exécutif à *Blois* se servit de ce prétexte pour refuser sa demande. Elle fut aussi repoussée par le commandant *Dutertre*. Enfin quelques momens seulement avant notre départ, en montrant aux

geo-

geoliers la permission qu'on lui avoit donnée, pour entrer au Temple, elle obtint celle de pénétrer dans notre prison ; on ne lui accorda qu'un quart-d'heure, et un officier tenoit sa montre à la main. Un peu avant que la dernière minute fût écoulée, *Marbois* recueillant ses forces, conduisit vers nous sa respectable compagne, qui eut peine à reconnoître *Barthélemy* et *du Coudray*, tant ils étoient déjà changés. " Mes compagnons, nous dit-il, je vous " présente Madame de *Marbois* qui, au " moment de se séparer de moi, veut " aussi vous faire ses adieux." Nous l'entourâmes avec transport ; elle nous souhaita, non du courage, mais de la force et de la santé. Comme elle fondoit en larmes, " partez, partez," lui dit *Marbois* avec fermeté, " il en est temps." Il l'embrassa, l'emporta dans ses bras jusqu'à

qu'à la porte de la prison qu'il ouvrit et referma lui-même, puis tomba évanoui sur le pavé. Nous volâmes à son secours. " Mes amis," nous dit-il, dès qu'il eut repris ses sens, " me voilà tout entier, j'ai retrouvé la source de mon courage." En effet, depuis ce moment, il fût moins abattu par la maladie, il recouvra une partie de ses forces, et avec elle cette contenance ferme et cette sérénité compagne du vrai courage. Les apprêts de notre départ de *Blois* furent si longs que nous eûmes lieu de craindre qu'on ne nous y fît séjourner. Nous apprîmes d'une manière singulière les motifs de ce retard. L'adjudant-général de notre escorte, *Colin*, bien connu par la part qu'il prit aux massacres du 2 Septembre, et le nommé *Guillet*, son digne camarade, entrèrent dans la prison vers dix heures,

heures. Ils paroissoient fort émus. " Messieurs," leur dit l'officier municipal de garde, qui depuis notre arrivée ne nous avoit pas quitté, " pourquoi tardez-vous à partir ? tout est prêt depuis long-temps. La foule augmente, votre conduite est plus que suspecte, je vous ai vu et entendu l'un et l'autre ameuter le peuple, et le pousser à commettre des violences sur la personne des déportés. Je vous déclare que s'il arrive quelqu'accident à leur sortie, je ferai consigner ma déposition sur le registre de la municipalité." Les deux coquins balbutièrent quelques excuses : nous fûmes accompagnés en sortant par les mêmes clameurs, imprécations, et menaces avec lesquels nous avions été reçus la veille.

Le 26 (12 Sept.), nous couchâmes à Amboise, dans une chambre si étroite, que

„ services que nous puissions vous ren-
„ dre, daignez les accepter. Le cachot
„ que l'on vous a préparé est le plus
„ froid et le plus étroit de tous ; nous
„ vous prions de prendre le nôtre, Il
„ est plus grand et moins humide."
Nous remerciâmes ces malheureux, et nous acceptâmes cette étrange hospitalité, offerte par des mains souillées de crimes, mais par des cœurs qui n'étoient pas totalement fermés à la pitié. Il y avoit plus de trente heures que nous n'avions mangé, lorsqu'on nous apporta à chacun une livre de pain, et une demie-bouteille de vin, ration à laquelle nous étions réduits.

Le 28 (14 Sept.), nous arrivâmes à Ste. Maure ; notre escorte étoit très-fatiguée, car nous doublions les marches ordinaires des troupes, et nous ne faisions aucun séjour ; on avoit renou-

nouvelé l'infanterie dans les garnisons. Mais la cavalerie étoit excédée. *Duteriez* trouvant ici une colonne mobile de la garde nationale composée de paysans, nous confia à leur garde pour mieux rafraîchir sa troupe, et rendit la municipalité responsable de nos personnes. Que les citoyens de Ste. *Maure* trouvent ici le souvenir et la reconnoissance de leurs soins compatissans ! Ils nous procurèrent de bons alimens dont nous avions un extrême besoin. Nous étions moins étroitement gardés, et telle étoit la négligence ou la bienveillance de ces bons paysans, dont la plupart n'étoient armés que de piques, que nous pouvions aller jusque sur la chaussée, sans être suivis ni observés par les sentinelles. Nous n'étions qu'à une portée de fusil de la forêt. Quelques-uns proposèrent de profiter d'une occasion si

propice, et je fus de cet avis. Je n'aurois pas voulu abandonner un seul de mes compagnons d'infortune, mais je désirois vivement qu'ils se décidassent à s'échapper. Malheureusement ils ne purent s'accorder; tous les membres du Conseil des 500 vouloient s'évader, tous ceux du Conseil des Anciens s'obstinoient à rester. Il n'étoit pas possible, disoient ceux-ci, que la nation n'ouvrît les yeux, et qu'on ne finît par leur accorder des juges. „ Eh, n'êtes-vous „ pas jugés, condamnés, abandonnés, „ répondoient leurs collègues? profitez „ d'un moment qui ne reviendra peut-„ être jamais." *Willot*, qui connoissoit le pays pour y avoir fait la guerre, insistoit vivement et s'offroit à nous conduire. *Marbois* déclara qu'il aimoit mieux subir son sort que de donner des armes contre lui. *Tronçon du Coudray* dit positi-

positivement qu'il croyoit devoir à sa patrie et à ses commettans, tout ingrats qu'ils étoient, de conserver son caractère et d'attendre dans les fers le moment de sa justification. Quant aux agens du Roi, ils ne doutoient point d'être dégagés par un parti royaliste avant d'être parvenus à Rochefort, et l'abbé *Brothier* plaignoit de tout son cœur nous autres constitutionnels de ce que nous serions fort mal reçus et peut-être hachés par les Vendéens. Les Anciens l'emportèrent, le jour parut, et nous fit revoir nos cages de fer et le Cerbère *Dutertre*. Nous partîmes et nous marchâmes longtemps à travers cette forêt profonde qui auroit si bien pu nous servir d'asile et protéger notre fuite. Les chemins étoient si mauvais, et les cahots si durs, que nous demandâmes, mais en vain, la permission de marcher

à pied au milieu de l'escorte; dès que nous étions entrés dans les chariots, et que les cadenats des grilles étoient fermés, on ne les ouvroit plus que le soir. *Pichegru* et moi, jeunes encore et endurcis aux fatigues de la guerre, nous ne soutenions celle-ci qu'avec peine; nos vieillards et nos trois malades, *Marbois*, *Barthélemy* et *Ducoudray*, souffroient des douleurs inexprimables. Notre arrivée étoit plus cruelle encore; chaque soir nous étions donnés en spectacle au peuple, puis renfermés dans les prisons où nous étions plus mal couchés, plus mal nourris que les plus vils criminels.

Celle de *Chatellerault*, où nous arrivâmes le 29 (15 Sept.), nous parut plus mauvaise que toutes celles que nous avions occupé jusque-là On nous enferma dans un cachot tellement infect, que plusieurs d'entre nous tombèrent

bèrent évanouis ; et nous y aurions tous été étouffés, si l'on n'eût promptement rouvert la porte où l'on plaça des sentinelles qui nous gardèrent à vue. *Marbois* étoit fort mal, et *Ducoudray* qui le soignoit, étoit assis sur la paille auprès de lui, lorsqu'un malheureux qui subissoit depuis trois ans la peine des fers, vint nous visiter dans notre cachot. Il s'empressa de nous apporter de l'eau fraîche, et il offrit son lit à *Marbois* qui l'accepta et se trouva un peu mieux après ce repos. " Prenez patience, Messieurs, nous disoit cet homme, on finit par s'accoutumer à tout."

Le 30 (16 Sept.), nous ne fûmes guère mieux traités à Poitiers, quoique quelques personnes, que la prudence m'empêche de nommer, s'efforçassent de nous donner des témoignages de

sensibilité ; c'étoit la patrie du député *Thibaudeau*, membre du conseil des cinq-cents, qui se voyant excepté de la liste de proscription, eut le courage et la générosité de réclamer l'honneur de la déportation.

Le 17 Septembre, nous arrivâmes à Lusignan. La prison de ce petit bourg se trouvant trop étroite pour nous contenir tous les seize, *Dutertre* donna ordre de nous faire coucher dans les charrettes au milieu de la place malgré la forte pluie et le vent froid que nous avions endurés toute la journée. Le maire et le commandant de la garde-nationale, vieillard très-humain, demandèrent à répondre de nous, et obtinrent, avec beaucoup de peine, de nous faire loger dans une auberge ; à peine étions-nous établis que nous vîmes arriver un courrier. Chacun forma ses con-

conjectures ; quelques-uns conçurent subitement des espérances, et tous crurent à de nouveaux événemens. Nous fûmes bientôt informés du peu d'importance de celui-ci. C'étoit simplement un ordre du Directoire à l'adjudant-général *Guillet* de faire arrêter et conduire à Paris son général *Dutertre* à cause des concussions et des friponneries qu'il avoit commis depuis notre départ. On trouva sur lui les 800 louis d'or qu'il avoit reçus pour la dépense du convoi à laquelle il subvenoit par des réquisitions adressées aux municipalités. J'eus quelque plaisir, je l'avoue, à voir ce misérable frappé lui-même par ses maîtres avant qu'il eût achevé la mission dont ils l'avoient chargé, et qu'il remplissoit si bien : j'entendis approcher la voiture qui lui étoit destinée, et je voulus à mon tour voir

sa contenance ; ma curiosité pensa me coûter cher ; comme j'ouvrois la fenêtre, une sentinelle extérieure exécutant apparemment une ancienne consigne de *Dutertre*, fit feu sur moi, et la balle brisa le barreau au-dessus de ma tête. J'ai dit que l'arrestation de *Dutertre* étoit pour nous un événement de peu d'importance, parce que l'adjudant-général *Guillet*, qui le remplaça, ne valoit pas mieux que lui ; il nous le prouva le lendemain 18 Sept. à St. Maixent, en faisant arrêter devant nous le maire, qui, touché de notre déplorable situation, nous avoit dit avec sensibilité : " Messieurs, je prends beaucoup de part " à vos malheurs, et tous les bons ci- " toyens partagent mes sentimens." Cet acte de violence produisit tant de mécontentement et de murmures, que *Guillet* fut obligé de faire rendre la liberté

liberté à ce brave homme ; ce fut dans ce même endroit qu'on prit notre signalement ; un officier de l'état major nous appeloit deux à deux, nous interrogeoit, et dictoit le signalement au brigand *Cordebar*, le même qui fut jugé à Vendôme avec *Babœuf*. Il faisoit auprès du commandant de l'escorte les fonctions de secrétaire. Il n'est point d'insolences et de grossières injures que ces misérables ne nous adressassent. " Et toi," me dit l'un d'eux, " quel mé-" tier faisois-tu ?"—" Celui que les scé-" lérats tels que toi ont déshonoré, le mé-" tier de soldat." Nous n'avions encore aucune information du sort qui nous étoit destiné, aucune lumière sur le terme de notre voyage : nous ne connoissions notre proscription que par les crieurs du Temple. La prétendue loi du 19 Fructidor (5 Sept.) ne nous avoit pas été offi-

ciel-

ciellement communiquée. Désirant vivement de lire les papiers publics, en arrivant à Niort le 19 Septembre, nous les demandâmes avec beaucoup d'empressement. Nous étions dans la basse fosse du château, cachot obscur et humide, à plus de 25 pieds au-dessous du niveau de la terre. L'officier municipal, qui étoit de garde auprès de nous, nous promit de nous remettre le lendemain toutes les feuilles nouvelles qu'il pouvoit recueillir; mais l'exconventionel *le Cointre Puiravaux*, l'un des plus vils instrumens du parti anarchique, et qui remplissoit là les fonctions de commissaire du pouvoir exécutif, défendit sous les peines les plus fortes toute espèce de communication avec les déportés. Pour cette fois, aucun de nous n'échappa à l'effet de l'humidité du cachot. Nous en sortîmes, le lendemain 20 Sept.,

pres-

presque entièrement perclus, pour aller coucher à Surgères qui est le point de division des routes de la Rochelle et de Rochefort. Le mouvement que nous remarquâmes autour de nous, les allées et venues des courriers, la précaution extraordinaire de poser des sentinelles dans l'intérieur de notre cachot, tout nous fit pressentir que nous touchions au terme de notre voyage. Nous espérions pouvoir enfin nous reposer pendant quelques jours, et recevoir les effets et secours de tout genre que la précipitation de notre départ ne nous avoit pas permis d'emporter avec nous. Nous nous flattions même, qu'après avoir écarté des hommes que l'estime publique faisoit paroître redoutables, les Directeurs, rassurés par la stupeur de la nation, n'exerceroient pas sur nous d'inutiles rigueurs

gueurs qui ne pourroient qu'accroître la haine générale dont ils étoient l'objet. Nous nous trompions, et les hommes honnêtes se tromperont toujours, lorsqu'ils voudront calculer la marche des scélérats et les divers degrés du crime.

Le 21 Sept. nous partîmes de Surgères à trois heures du matin, et après avoir passé par des chemins affreux, où, durant neuf mortelles lieues, nous fûmes froissés de toutes les manières, nous arrivâmes à trois heures après midi à la vue de Rochefort. Au lieu d'entrer dans la ville comme nous l'espérions, le convoi défila sur les glacis, et tournant autour de la place, se dirigea vers le port. Ce moment fut affreux. Nous n'apperçûmes que trop clairement que notre sort étoit décidé, et que nous allions être séparés, peut-

être

être pour jamais, de tout ce qui attache les hommes à la vie. Les plus funestes présages nous environnoient. La garnison de Rochefort bordoit la haie sur la chaussée que nous suivions. Une foule de matelots faisoit retentir l'air du cri sinistre, *à l'eau, à l'eau* ! C'est ainsi que nous arrivâmes au bord de la Charente. Les nombreux ouvriers des chantiers, les soldats de la garnison et les matelots accoururent au rivage ; et se pressant autour des charrettes et de notre escorte, ils répétoient à grands cris : *à bas les tyrans, faites-les boire à la grande tasse.*

Tels furent pour nous les adieux de nos concitoyens. Un adjudant ou commissaire de marine, nommé *La Coste*, dont je crus reconnoître la figure balafrée, fit l'appel des déportés et nous reçut

reçut des mains du commandant de l'escorte *Guillet*.

A mesure que nous descendions de dessus les charrettes, le commissaire *La Coste* nous faisoit passer dans un canot. Il trouva M. *de Marbois* dans un si mauvais état qu'il se refusa d'abord à le faire embarquer, assurant qu'il étoit mourant et ne pourroit supporter deux jours de navigation. *Guillet* se mit en fureur, menaça *La Coste* de le faire arrêter, jura qu'il le dénonceroit et le feroit destituer. *Marbois* fut porté dans le canot ; *Guillet* s'embarqua lui-même avec nous.

On nous mena à bord d'un bâtiment à deux mâts qui étoit mouillé vers le milieu de la rivière ; c'étoit *le Brillant*, petit corsaire pris sur les Anglois. Quelques soldats de fort mauvaise mine nous firent descendre assez rudement dans

dans l'entrepont; nous poussèrent et nous entassèrent vers l'avant du bâtiment, où nous étions presque étouffés par la fumée de la cuisine. Nous souffrions de faim et de soif; nous n'avions ni mangé ni bu depuis trente-six heures. On apporta, au milieu de nous, un seau d'eau, et on jeta à côté, avec le geste du dernier mépris, deux pains de munition; mais il nous fut impossible de manger à cause de la fumée et de la position très-génée où nous étions; les sentinelles qui nous resserroient de plus en plus tenoient d'horribles propos. *Pichegru* ayant relevé l'insolence du soldat placé au milieu de nous: " tu " feras bien de te taire, répondit-il au " général, tu n'es pas encore sorti de " nos mains." C'étoit un enfant de quinze à seize ans.

Nous

Nous dûmes croire que le lieu désigné pour notre déportation n'étoit autre que le lit de la *Charente*, et que nous nous trouvions déjà dans un de ces terribles instrumens de supplice, un de ces bâtimens à soupape inventés pour assouvir la soif des tyrans, et pour frapper de mort dans les ténèbres, autant de victimes, et aussi rapidement que leur pensée et leur volonté en pourroient atteindre. La nuit survint : quelle nuit ! nous écoutions ; nous attendions l'heure fatale, et quand les matelots commencèrent à manœuvrer, nous ne doutâmes pas qu'elle ne fût arrivée. Le Brillant avoit mis à la voile, nous descendions la rivière et nous étions contrariés par la marée ; à onze heures du soir, le bâtiment mouilla dans la grande rade : peu d'instans après qu'on eut jeté l'ancre

on

on appela six d'entre nous seulement qu'on fit monter sur le pont. Ce moment fut affreux.—Je ne fus pas du nombre de ceux qui furent appelés les premiers, nous dîmes adieu à nos compagnons. Cet appel successif, la joie féroce des soldats et de l'équipage, la présence de *Guillet*, nous persuadèrent qu'ils alloient à la mort. Nous restâmes près d'une demi-heure dans cette cruelle position, dans le silence du recueillement et de la résignation.

Nous fumes appelés à notre tour, il en resta encore quatre. *Aubry*, *Bourdon*, *Dossonville* et *Willot* éprouvèrent cette dernière angoisse, cette prolongation de supplice ; enfin, contre notre attente, nous nous trouvâmes tous réunis à bord de la corvette *la Vaillante*, commandée par le capitaine *Julien*, qui, en nous recevant, nous engagea à

ques soldats armés : il distribue des hamacs à douze seulement d'entre nous qu'il appelle. Les quatre qui n'en reçurent point, furent *Willot*, *Pichegru*, *Dossonville* et *moi*. Nous nous trouvâmes séparés de nos compagnons par la garde qui suivoit le capitaine *Julien* ; celui-ci nous ordonna de descendre dans la fosse aux lions, en nous disant : „ pour vous quatre, Messieurs, voilà „ le logement qui vous est destiné."

Ce coup inattendu sembla frapper à la fois nos douze compagnons, qui ne voulant pas se séparer de nous, demandèrent à être traités avec la même barbarie : *Tronçon du Coudray*, *Barbé Marbois* éclatèrent, insistèrent vivement : *Barthélemy* et son fidèle *le Tellier* nous voyant entraîner par les soldats dans la fosse aux lions, courent à l'écoutille et s'y précipitent avec nous ; le capi-

capitaine les menaça de les faire remonter à coups de bayonnettes ; ils ne cédèrent point à ses menaces, mais seulement à nos instances.

Nous restâmes tous les quatre dans les plus épaisses ténèbres, dans cet affreux cachot infecté par les exhalaisons de la cale et par les cables, n'ayant ni hamacs, ni couverture, ni de quoi reposer notre tête et ne pouvant nous tenir debout.

Les douze autres furent aussi très-resserrés dans l'entre-pont au-dessus de nous, les écoutilles fermées, et comme nous privés d'air, de mouvement, et des secours le plus nécessaires.

La corvette mit à la voile à quatre heures du matin, nous nous en aperçumes aux cris de l'équipage et bientôt après au mouvement des vagues.

Le 22 Septembre, à huit heures du matin, on ouvrit une écoutille, nous entendîmes sonner la cloche pour le déjeuner de l'équipage ; on nous jeta par les écoutilles un biscuit pour chacun de nous.

Nos compagnons firent appeler le capitaine qui se présenta au bord de l'écoutille ; *Marbois*, porta la parole. " Déportés, qu'est-ce que vous me voulez ?" dit le capitaine.—" Vous observer que le " biscuit qu'on vient de nous distribuer " est une nourriture à laquelle aucun de " nous n'est accoutumé : nous avons des " vieillards qui ne peuvent le mâcher, et " celui-ci est tellement pourri que votre " équipage ne le recevroit point. Nous " demandons que vous nous donniez " connoissance des ordres qui vous ont " été donnés par rapport à nous."— " Déportés, je n'ai point d'autre biscuit

" à

" à vous faire distribuer, c'est la nourri-
" ture que je dois vous donner ; recevez
" ce qu'on vous donne, et estimez-vous
" heureux que je n'exécute pas plus
" rigoureusement les ordres que j'ai
" reçus. Il est bien étonnant, que dans
" la position où vous êtes, vous me
" parliez d'exiger l'exhibition de mes
" ordres. Je n'ai rien à vous commu-
" niquer."—" Moi qui ai fait plusieurs
" voyages de long cours, répliqua
" *Marbois*, je dois vous prévenir que, si
" vous nous tenez ainsi resserrés, privés
" de l'air extérieur et des précautions
" indispensables pour ne pas empoison-
" ner nous-mêmes celui que nous respi-
" rons, non-seulement vous nous ferez
" périr en très-peu de jours, mais vous
" mettrez la peste dans votre bâtiment
" et vous perdrez votre équipage."—
" Eh bien," dit le capitaine, en se

retirant, "je verrai ce que je pourrai "faire, quand nous aurons perdu de vue "les côtes de France."

A midi, on nous apporta encore un biscuit pour chacun, et on mit au milieu de nous un baquet rempli de *gourganes* espèces de grosses fèves cuites à l'eau, sans le moindre assaisonnement. Ainsi fut réglée la ration, la seule nourriture qui nous ait été distribuée pendant tout le voyage. Deux mousses étoient chargés de cette distribution. Celui qui servoit nos compagnons se nommoit *Aristide*, c'étoit un fort joli et fort bon enfant; le nôtre, au contraire, étoit laid et méchant. Le caractère de ces enfans, les seuls individus qui pussent communiquer avec nous, importoit à notre sort. *Aristide* eut beaucoup de part aux rares consolations que nous éprou-

éprouvâmes . . . . ce bon petit *Aristide !*

Tel fut notre établissement sur ce cercueil flottant, qui nous arrachoit à la France et nous portoit sur une terre inconnue.

A peine fûmes-nous à la haute mer, que les vents devinrent contraires et la tempête si violente, que le capitaine fut obligé de relâcher dans la rade de *la Rochelle,* où la corvette mouilla avant la nuit.

Le lendemain, 23 Septembre, vers onze heures du matin, l'amiral *Martin,* malgré le gros temps, se rendit à bord de la corvette, amenant avec lui le capitaine *La Porte,* qui venoit par ordre du Directoire remplacer *Julien.* Nous n'apprîmes cet événement qu'en écoutant la proclamation de l'amiral *Martin*

qui

qui faisoit reconnoître par l'équipage son nouveau capitaine.

Bientôt après, celui-ci s'annonça de manière à nous prouver que, sous la férule du capitaine *Julien*, nous n'étions pourtant pas encore arrivés au dernier degré du malheur. Nous l'entendîmes avec un organe dur et sonore comme un porte-voix, haranguer ainsi l'équipage. „ Soldats, je vous ordonne de „ veiller de près sur ces grands cou- „ pables; et vous, matelots, je vous „ défends sous peine de mort, de com- „ muniquer de quelque manière que ce „ soit avec ces scélérats." Il fit ensuite sa ronde, fit faire l'appel, et après nous avoir bien examiné, il nous dit: „ Messieurs, vous êtes bien heureux „ d'avoir été traités avec tant de „ *clémence*."

Les

Les vents étoient contraires, la mer très-houleuse. Vers les trois heures de ce même jour (23 Sept.), un bateau parti de *la Rochelle*, approcha de la corvette à force de rames. On le héla, il répondit qu'il apportoit les effets appartenans aux deportés. Le capitaine *La Porte* lui défendit d'approcher, et le menaça de le faire couler bas. Le bateau étoit déjà dessous la poupe de *la Vaillante*. Le fils de *Laffond Ladebat* se nomma et supplia qu'on lui permît de voir son père et de lui remettre quelques vêtemens. Le capitaine fut inflexible aux gémissemens du malheureux père, qui, reconnoissant la voix de son fils, hurloit de rage, et se débattoit dans l'entre-pont. Il fut inflexible aux larmes, aux cris de ce jeune homme, qui se désespéroit et qui supplioit à genoux qu'on lui permît pour

une

une seule fois, pour la dernière fois.... d'embrasser son père : „ Non, non," crioit *La Porte*, „ éloigne-toi sur le „ champ, ou je te fais couler bas." Il permit seulement au jeune *Laffond* de remettre aux matelots le porte-manteau qu'il apportoit et fit repousser au large le canot et ce pieux enfant qui ne devoit plus revoir son père.

Une heure après cette scène déchirante, le capitaine appareilla malgré la tempête, en hasardant tous les dangers de la navigation du golphe de *Biscaye* pendant l'équinoxe, pour nous les faire courir, et sans doute espérant à ce prix échapper à la rencontre des Anglois. Nous quittâmes donc pour la seconde fois les côtes de France le 23 Septembre, à cinq heures du soir. La nuit fut très-orageuse ; nous fûmes au moment de périr en doublant les ressifs du *Pertuis d'Antioche* ;

d'*Antioche*; et le lendemain, 24 Septembre, le capitaine fut forcé de relâcher encore une fois et de mouiller près de l'ouverture de la rivière de *Bordeaux* dans la rade de *Blaye*.

Je ne puis rapporter aucun détail nautique, ni rien ajouter à ce que j'ai dit plus haut sur notre situation pendant les premiers jours: malgré l'état de la maladie que le mouvement de la mer causoit à la plupart d'entre nous, nous n'avions pas encore obtenu de monter sur le pont; et les écoutilles étant fermées à cause du gros temps, nous étions dans un état d'agonie.

Le 25, nous remîmes à la voile, les vents avoient un peu molli; ce ne fut cependant que quatre jours après, c'est-à-dire, le 29 Septembre, qu'il nous fut permis de monter sur le pont pendant une heure. Une moitié des déportés étoit

Quand ces monstres suspendoient un moment ces horribles conversations, c'étoit pour chanter des chansons dégoûtantes. Ils choisissoient l'instant de notre repos et se plaçant tous à l'écoutille de l'entrepont, à notre oreille, ils hurloient des obscénités, des blasphêmes, des chants de cannibales. Si nous leur demandions grâce, ils nous accabloient d'injures et reprenoient le chœur infernal.

Lorsque, au huitième jour de notre navigation, on voulut bien nous laisser respirer, pendant une heure chaque jour; trois seulement d'entre nous, *Tronçon du Coudray*, *Pichegru* et *la Villeurnois*, furent en état de profiter de cette permission, tous les autres n'avoient pas assez de force pour sortir de l'entrepont. Je fus moi-même vingt-huit jours, sans pouvoir sortir

de

de la fosse aux lions. Le vieux général *Murinais*, ayant voulu faire un effort pour se hisser, manqua de forces et tomba au fond de la cale de toute la hauteur du bâtiment. Nous accourumes à son secours, nous le crûmes tué ; quelques matelots se jettèrent dans la cale, en se laissant glisser par la corde, et nous aidoient à relever notre pauvre doyen : il étoit sans mouvement, son visage étoit meurtri, ses cheveux blancs ensanglantés. . . . Le féroce capitaine accourt au bord de l'écoutille, et crie d'une voix forte : " Matelots, vous con-" noissez l'ordre qui vous défend de com-" muniquer avec les déportés, retirez-" vous et qu'on fasse donner un verre " d'eau à ce malade."

Le capitaine *Là Porte* n'oublia aucun des tourmens qui pouvoient nous faire succomber : ce fut par une recherche de

barbarie qu'il ne voulut jamais nous faire donner une échelle pour grimper sur le pont, de manière qu'étant obligés de nous hisser par une corde dans le vide des écoutilles, ceux d'entre nous qui étoient trop affoiblis, ceux-là même à qui le renouvellement d'air étoit le plus nécessaire, n'en pouvoient profiter.

On nous refusoit les plus vils secours, les ustensiles les plus indispensables; nous quatre, prisonniers de la fosse aux lions, demandâmes au moins un peu de paille ou quelque moyen de nous défendre des meurtrissures dans le roulis du bâtiment. " Ils se moquent " de moi," s'écrioit le capitaine, " le plan- " cher est trop doux pour ces brigands, " je voudrois pouvoir faire paver la " place qu'ils occupent."

Nos compagnons firent observer au capitaine par le bon petit mousse *Aristide*, qu'ils n'avoient point de cuillers, ni de tasses, ni d'écuelles pour séparer les portions, il répondit: "qu'est-"il besoin de cuillers pour manger des "gourganes et du biscuit? ces gueux-"là n'ont-ils pas leurs doigts, et ne "savent-ils pas boire au baquet? D'ail-"leurs, ajouta-t-il, qu'ils cessent de me "fatiguer; ils doivent comprendre que, "dans la position où ils sont, toutes ces "recherches sont fort inutiles."

Le quatorzième jour de notre navigation, le manque d'air et d'alimens avoit réduit le plus grand nombre d'entre nous à la dernière extrémité. Le chirurgien ne nous avoit donné dans ses courtes visites d'autre consolation que de nous dire que nous ne souffrions que du mal de mer, et que, quant au

scorbut, nous trouverions de quoi nous guérir, que la *Guiane* abondoit en tortues.

Pichegru étoit le seul des quatre prisonniers de la fosse aux lions qui ne fut pas attaqué du mal de mer, mais il souffroit d'autant plus de la faim, il avoit des accès de rage ; cependant, comme il avoit conservé plus de force, il soignoit ses camarades.

Le 4 Octobre, à 7 heures du matin, on avoit ouvert les écoutilles pour aérer le bâtiment : un jour un peu plus clair que de coutume pénétroit dans la fosse ; nous luttions contre la mort ; nos regards éteints pouvoient à peine exprimer nos mutuels adieux, lorsque tout à coup le commandant de la garnison du vaisseau, le brave capitaine *Hurto*, que nous n'avions remarqué que par la décence de ses manières à notre égard,

égard, saute dans la cale, tombe au milieu de nous, et se blesse à la jambe. " Messieurs, nous dit-il, tout troublé, " ne me perdez pas, ne me perdez pas, " je ne puis tenir à tant d'horreurs. " Voilà du thé et du sucre, maître " *Dominique* va vous apporter de l'eau " chaude ; entendez vous, maître *Domi-* " *nique ?* Vous pouvez vous fier à lui ; " au moins ne me perdez pas. J'ai " besoin de mon état pour nourrir ma " famille, ma pauvre femme !" Il articuloit à peine, les sanglots l'étouffoient: " ah ! ciel, moi ! moi !—il faut que " j'exécute de telles horreurs !" Ce furent les dernières paroles que nous entendîmes,—il disparut.

Bientôt après, maître *Dominique* nous apporta de l'eau chaude, et une écuelle. Ce breuvage fut pour nous la manne céleste ; il nous rendit à la vie. Mais

ce qui nous ranima davantage, ce qui rouvrit nos cœurs, ce fut cet acte d'humanité inattendu, cette preuve que la Providence ne nous avoit point abandonnés et qu'il y avoit quelques anges de consolation au milieu des démons auxquels nous étions livrés.

Le 7 Octobre, nous nous trouvions à la vue des côtes d'Espagne : *Marbois* l'avoit remarqué, il avoit appris par un matelot qui lui avoit vendu furtivement du pain de maïs, que nous étions vis-à-vis la baye de *St. Andero*, et que des gens de la côte sur laquelle nous courions des bords, avoient apporté quelques rafraîchissemens. Il pensa qu'il falloit faire une dernière tantative auprès du capitaine, que c'étoit la dernière occasion de nous procurer des vivres frais, et que peut-être son avarice l'emportant sur sa barbarie, il permettroit qu'on

qu'on allât à terre acheter pour notre compte tout ce dont nous manquions. *Marbois* rédigea donc une lettre qui fut portée au capitaine par le fidèle *Aristide*. En voici le précis :

„ N'ayant point été prévenus de „ notre embarquement pour un si long „ voyage, nous n'avons pu faire aucune „ provision ; vous ne nous avez pas „ donné connoissance des ordres et des „ instructions que vous avez reçus pour „ ce qui concerne notre traitement à „ votre bord. Il n'est pas possible que „ vous ayez l'ordre de nous faire mou- „ rir de faim, et nous devons croire „ que les barbaries que vous exercez „ envers nous, sont un abus de votre „ autorité. Songez que vous pourrez „ vous en repentir un jour, que notre „ sang pèsera sur votre tête, et que c'est „ peut-être à la France entière, mais

„ certainement à nos familles, à nos „ frères et à nos fils que vous aurez à „ rendre compte de l'existence des „ hommes que le sort a mis dans vos „ mains."

„ Nous demandons qu'avant de „ quitter les côtes d'Espagne et le tra- „ vers de la baie de *St. Andero*, vous „ envoyez un canot à terre pour faire „ à nos frais les provisions qui nous sont „ indispensables."

Le capitaine *La Porte* répondit : " Je „ n'ai point de vengeance à redouter ; „ je n'enverrai point à terre ; je ne „ changerai rien aux ordres que j'ai don- „ nés, et je ferai sangler des coups de „ garcettes au premier qui m'ennuiera „ par ses représentations."

Le 9 Octobre au matin, nous apprîmes, par le mousse *Aristide*, que nous venions enfin de doubler le cap *Ortigal*;

et

et le soir du même jour, *Pichegru* descendant de dessus le pont, nous dit, qu'on avoit perdu de vue les côtes d'Europe, et que nous faisions route au Nord avec bon vent. La corvette la *Vaillante* est très-bonne marcheuse et filoit jusqu'à douze nœuds quand il ventoit *bon frais*. Je dois placer ici une singularité qui n'a de remarquable que le malheureux à propos : c'est que *Willot*, commandant alors à *Bayonne* où cette corvette avoit été construite, en avoit été le parrain, et se trouvoit enchaîné sur la même quille qu'il avoit de sa main détachée du berceau.

Dès les premiers jours qu'il nous fut permis de nous promener sur le pont, nos regards cherchoient à pénétrer les dispositions des gens de l'équipage. Nous nous étions aperçus que maître *Dominique*, celui dont j'ai parlé plus haut,

haut, et qui étoit le premier maître d'équipage, âgé d'environ soixante ans, paroissoit ému, lorsque quelqu'un de nous sortoit comme un spectre de ce tombeau. Jamais il ne nous fixoit sans être attendri. Nous l'avons vu plusieurs fois, assis au pied du grand mât, versant de grosses larmes pendant notre promenade. Nous apprîmes par le capitaine *Hurtò* que c'étoit maître *Dominique*, qui, lorsqu'il étoit de service pendant la nuit, jetoit dans la cale des morceaux de pain et de fromage, quoique n'ayant presque plus de dents, il se privoit de sa ration de pain pour nous la donner. La première fois qu'il nous apporta de l'eau chaude sous prétexte d'aller nettoyer la pompe, nous nous empressâmes de lui témoigner notre reconnoissance : cet homme, dont le ton étoit sévère, même brutal, envers

les

les matelots, ce brave homme tomba presque évanoui dans nos bras : " Ah ! " Messieurs, nous dit-il, ce voyage me " coûtera la vie, parce qu'il faut que je " renferme mon chagrin."

Dominique étoit sans cesse occupé de nous procurer quelque adoucissement. Il avoit bien de la peine à tromper la vigilance du capitaine : c'étoit *Aristide* qui faisoit ses commissions auprès de nous, et quand il n'étoit pas content de son exactitude et de son intelligence, il battoit ce pauvre petit ; nous avions le chagrin de l'entendre pleurer, et l'inquiétude que cela ne fît découvrir *Dominique* ; les soldats qui remarquoient les fréquentes visites *d'Aristide*, lui reprochoient les soins qu'il nous donnoit et le battoient aussi. Mais l'excellent enfant ne disoit rien et ne se plaignoit jamais.

Domini-

Dominique parvint à acheter pour nous quelquefois du pain et du vin : on lui vendoit pour nous la livre de pain quatre francs et autant le verre de vin.

Un jour, il étoit tout joyeux, il prévint Mr. *de Marbois* qu'il vouloit nous donner à souper, et que nous ne devions pas manger les fèves de la distribution ; en effet, à minuit, il nous envoya un derrière de cochon rôti, avec un pain et du vin, c'étoit sûrement la provision particulière, la dernière ressource du bon *Dominique*.

Son active humanité trahit son secret, il fut découvert par le capitaine, qui devant tout l'équipage lui demande compte de sa conduite, le menaça des fers et de la mort : nous entendions cette scène. *Dominique* ne démentit point son caractère, il avoua tout :

„ je

„ je regrette, dit-il, fermement, de „ n'avoir pu offrir davantage à ces „ Messieurs ; je voudrois les soulager au „ prix de mon sang, faites-moi fusiller „ tout de suite, que vous faut-il de plus? „ faites-moi fusiller." Le capitaine resta muet, le lieutenant *Dubourg* prit le parti de *Dominique*, le second maître *Chœpuiset* avoit partagé ses honorables torts, peut-être que *La Porte* n'étoit pas aussi sûr de son équipage que des soldats de sa garnison. *Dominique* s'étoit chargé de plusieurs lettres pour nos familles, elles ont été fidèlement remises ; mais le ciel a dérobé cet homme vertueux aux témoignages de notre reconnoissance ; ou plutôt il l'a acquittée ; il est mort peu de temps après le retour de la *Vaillante*.

Notre situation attendrissoit quelquefois les cœurs les plus durs ; un jour le

le vieux général *Murinais* étoit assis appuyé contre l'affut d'un des canons de chasse, pendant le souper de l'équipage, il cherchoit à mâcher le mauvais biscuit qui nous étoit distribué, et n'ayant plus de dents, il ne pouvoit ni le broyer, ni l'amollir ; le capitaine, passant près de lui, fut tout à coup frappé de la belle figure de ce vieillard que les matelots regardoient avec un respect involontaire. „ Je vois que vous „ ne pouvez broyer le biscuit, lui dit-il, „ je vais vous faire donner du pain.—Non, „ Monsieur, lui dit *Murinais* d'une voix „ assurée, je ne veux rien de vous, faites „ votre devoir, je n'accepterai de vous „ aucune préférence, je ne veux rien „ que mes camarades ne partagent, „ laissez-moi en paix."

Vers le 16 Octobre, nous étions par le travers et au Nord des *Açores*, le vent

vent étoit violent et la mer très-grosse ; un bâtiment Portugais venant de la côte du *Brésil* tomba dans notre route, le capitaine lui donna la chasse, le prit et en l'amarinant la corvette souffrit un assez violent abordage, pendant que le capitaine *La Porte* et son équipage pilloient les malheureux passagers, le brave maître *Dominique* songeoit à nous faire des provisions à la faveur du désordre, il nous apporta des noix de *Para* et des cocos.

Malgré les petits secours que l'humanité du capitaine *Hurto* & de maître *Dominique* et l'activité *d'Aristide* nous procuroient de temps en temps, la faim nous tourmentoit cruellement, et pourtant le dégoût du biscuit noir, que nous ne pouvions briser sans rencontrer de gros vers vivans, n'étoit pas vaincu par cette faim dévorante. Les grosses fèves ou gour-

ganes

ganes étoient encore plus dégoûtantes ; soit malpropreté, soit mauvaise intention, jamais on ne nous apportoit un baquet que nous n'y vissions surnager des cheveux et de la vermine.

Depuis que les maux violens causés par le mouvement des vagues avoient cessé, la cruelle faim produisoit parmi nous des effets différens. Le plus grand nombre étoit affoibli, presque éteint, surtout *Tronçon Ducoudray*, *Laffon-Ladebat* et *Barthélemy* ; au contraire *Marbois*, *Willot* et *Dossonville* avoient des accès de rage, et les alimens grossiers qu'ils prenoient en trop petite quantité, ne faisoient qu'exciter leur appétit dévorant. " Sans doute que le Directoire " dîne mieux que nous dans ce moment," disoit un jour l'un d'entre nous en regardant le baquet de fèves noires. " Oui," reprit un homme qui nous écoutoit,

toit, et qui ne nous parla que cette seule fois, je ne me permets pas de le nommer : " Oui, les Directeurs ont un meil-" leur dîner, mais je doute qu'ils dînent " aussi tranquillement, et qu'ils mon-" trassent le même courage s'ils étoient " à votre place."

Je me souviens dans ce moment d'un trait plus remarquable, un seul mot, un cri qui fit frémir notre féroce capitaine. *Marbois* se promenoit sur le pont et souffroit de la faim jusqu'à ne pouvoir plus se contenir ; le capitaine passa tout près de lui ; " j'ai faim, j'ai faim," lui cria *Marbois* d'une voix forte, quoiqu'altérée, et le regardant avec des yeux étincelans, " j'ai faim, donne-moi à " manger, ou fais-moi jeter à la mer." Le Cerbère resta comme pétrifié, il fit porter à manger à *Marbois*.

Un autre jour *Willot* dévorant des yeux tout ce qui pouvoit le repaître, acheta d'un matelot une livre de sain doux et l'avala sur le champ, il en fut très-malade.

C'est dans cet état que nous arrivâmes au tropique, et la douceur du climat dans les belles mers, ne faisoit qu'exciter d'avantage notre estomac. Les horreurs de cette famine ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Le malheureux *Dossonville* poussoit des cris de rage jusqu'à nous faire craindre d'en être mordus. L'équipage avoit pris un très-gros requin ; le capitaine ordonna qu'on nous donnât la portion de l'état major, c'est-à-dire la plus mauvaise. On sait combien la chair de ce monstre est huileuse, indigeste et malsaine ; nous étions tellement affamés que nous aurions dévoré le requin : *Dominique* nous fit

fit dire de refuser cette distribution, et le soir il nous envoya la moins mauvaise partie du requin très-bien assaisonnée avec des oignons, beaucoup de vinaigre et du piment.—*Dossonville* en mangea lui seul plus de six livres avec une effrayante voracité. Il fut au moment d'en périr. Ces secours généreux de *Dominique*, si nous les obtenions quelquefois d'une autre main, ce n'étoit qu'à haut prix. On calculoit, pour nous dépouiller, le degré de nos souffrances. Ainsi *Dossonville* donna un très-bon surtout de drap de bleu tout neuf pour un pain de trois livres; vers ce temps-là, un mouvement d'impatience de *Pichegru*, fournit au capitaine *la Porte*, un prétexte de nouvelles vexations envers les quatre prisonniers de la fosse aux lions.—Le mousse Bordelois, malgré nos prières et nos mena-

colonel Anglois, passager sur ce bâtiment, ayant voulu réclamer sa malle, fut mis avec nous pendant quelques jours dans la fosse aux lions.

Nous étions au-delà du tropique, quand un vaisseau Suédois allant à *St. Barthélemy* prit chasse devant la *Vaillante*, qui ne put l'atteindre qu'à cinq heures du soir ; le brave lieutenant *Dubourg*, le même qui nous avoit donné des marques d'intérêt, fut chargé de visiter ce bâtiment ; lorsqu'il revint, il assura le capitaine que le bâtiment étoit en règle, et il ajouta : „ c'est le même „ bâtiment qui étoit avec nous dans la „ rade de *Blaye* lorsque nous y avons „ mouillé ; il transporte beaucoup de „ colons François que la loi du 19 Fruc- „ tidor force à quitter la France."—— „ Vous trouvez ce vaisseau en règle ! „ dit *La Porte* en fureur, un royaliste ne

„ par-

„ parleroit pas autrement. Allez, ajouta-
„ t-il, en s'adressant à un autre officier,
„ visitez encore une fois ce vaisseau,
„ et s'il s'y trouve des condamnés à la
„ déportation, ils seront de bonne
„ prise." Heureusement il ne s'y trouva aucun de ces derniers ; mais croira-t-on que pour s'en assurer en confrontant le rôle d'équipage avec les tables de proscription, ce misérable nous demanda à nous-mêmes de lui prêter le bulletin des lois, où se trouvoit rapportée tout au long cette loi sanguinaire, notre prétendue condamnation et la liste fatale.

Nous étions à la mer depuis plus de quarante jours ; nous nous estimions très-proche du cap *Nord*, quoique nous n'eussions encore remarqué aucun changement dans la couleur des eaux. Un calme plat nous retenoit,

l'excessive chaleur achevoit de nous accabler : *Aubry*, déjà presqu'inanimé, gémissoit doucement, et après avoir énuméré toutes nos misères : „ hélas ! ajouta-t-il, „ que ne nous a-t-il jetés „ à la mer !" — „ Vous en êtes encore le „ maître, dit le capitaine qui l'écoutoit „ à son insçu, et vous me ferez plaisir. „ Je vais vous faire donner une échelle „ pour vous aider à monter sur le pont."

Enfin le cinquantième jour au lever de l'aurore, nous entendîmes crier : „ Terre ! Terre !" nous nous sentîmes animés d'une nouvelle vie. C'étoit depuis le 4 Sept. jour de notre arrestation, le premier rayon d'espérance, et nos bourreaux étoient parvenus à nous faire désirer ardemment la terre d'exil.

Quand nous montâmes sur le pont, nous apperçûmes le continent, et une terre

terre plus élevée que le reste de la côte, et qui avoit été reconnue pour être l'atterrage du *Cap Nord*, on ne distinguoit encore que des masses; mais ce spectacle confus suffisoit à notre impatience; notre imagination pénétroit déjà ces forêts; nous y représentoit notre asile, arrangeoit, ornoit même notre retraite. Nous allons, disions-nous, échapper enfin aux regards de nos bourreaux, nous parcourrons librement cette terre, nous y trouverons des consolations, peut-être de nouveaux amis. Il suffira à nos persécuteurs d'avoir mis l'océan entre eux et nous; ils seront rassurés, ils se croiront assez vengés par l'abandon que nous avons éprouvé, et par l'oubli profond qui nous attend.

Sortir de *la Vaillante*, nous rassasier, boire de l'eau fraîche, étoit pour nous le

le souverain bien. Dans les ardeurs de la faim et de la soif, *Marbois*, qui avoit été autrefois intendant de *St. Domingue*, et qui connoissoit parfaitement les productions de ce pays, ne nous entretenoit que des fruits délicieux que nous allions cueillir; il soutenoit notre dernier souffle par ces illusions que les brises de terre sembloient déjà réaliser, en portant jusqu'à nos sens émoussés les parfums des citronniers et des ananas.

Le 10 Octobre, à 5 heures du soir, la corvette mouilla dans la grande rade de *Cayenne*, à la vue et à trois lieues de la ville. Dès ce moment nous eûmes la permission de nous promener sur le pont à toute heure; mais le capitaine renouvela à son équipage la défense de communiquer avec nous; il fit sur le champ prévenir de notre arrivée l'agent du Directoire, *Jeannet*, qui remplit à

Cayenne

Cayenne les anciennes fonctions de gouverneur.

Le 11 Novembre, avant midi, une goëlette commandée par le capitaine marchand *Despeyroux*, vint nous prendre : *La Porte* fut très-étonné que l'agent général ne l'eût pas appelé, et qu'il ne le chargeât point de nous conduire lui-même à terre ; l'ordre qu'il reçut en même tems de rester au mouillage, sans approcher davantage de l'île de *Cayenne*, et la défense de communiquer et de laisser débarquer aucun individu de son équipage, sous peine de mort, l'inquiéta beaucoup ; il ne vouloit point, disoit-il, nous remettre à d'autre officier qu'à l'agent lui-même, et nous avons su depuis, par maître *Dominique*, que, soupçonnant *Jeannet* d'être déjà trop bien instruit des derniers événemens, il fut au moment

ment de lever l'ancre et de faire voile pour la *Guadeloupe* pour nous livrer au fameux *Hugues*, le tyran des Antilles.

Cependant l'ordre étoit positif, il fut contraint de lâcher sa proie, il nous fit escorter par un détachement de sa garnison, dont le brave *Hurto* prit le commandement pour nous accompagner jusqu'au rivage et recevoir nos adieux ; nous passâmes sur la goëlette recueillant en même temps les derniers regards du tigre irrité et les bénédictions de *Dominique*, si bien exprimées dans ses yeux baignés de larmes.

La goëlette mouilla à une portée de canon du rivage ; des chaloupes qui étoient venues au-devant de nous, nous y conduisirent : nous débarquâmes avec beaucoup de difficultés sur une plage parsemée de rochers où la mer très-

très-houleuse se brisoit avec violence : nous nous trouvâmes en face de l'hôpital, qui est un fort bel édifice, bâti au bord de la mer à l'extrémité Nord de la *Savanne*.

Un peuple nombreux étoit accouru au-devant de nous ; tous les magistrats et les principaux habitans de *Cayenne* s'y rendirent, et il nous fut aisé de comprendre, par l'impression que nous fîmes sur eux, que la seule curiosité ne les avoit point attirés. Le commandant des troupes, *Desvieux*, nous reçut avec une garde nègre fort bien tenue, et nous escorta jusqu'à l'hôpital, mais du moins avec politesse ; il permit aux principaux habitans, qui s'empressoient autour de nous, de nous donner le bras ; nous retrouvâmes des hommes, nous reconnûmes des François, nous trouvâmes à l'hôpital l'agent du Directoire,

rectoire, *Jeannet*, avec son secrétaire *Mauduit*; il donna au capitaine *Hurto* un reçu de 16 déportés, après en avoir fait faire l'appel.

Jeannet, en nous recevant dans la galerie supérieure de l'hôpital, laissa échapper quelques larmes : „ Vous „ avez bien souffert, Messieurs, nous „ dit-il, il n'est que trop facile d'en ju- „ ger : je vous ai fait préparer ici un lo- „ gement, quelque resserré qu'il vous „ paroisse, c'est pourtant ce que j'avois „ de mieux à vous offrir pour ce mo- „ ment; c'est aussi la situation la plus sa- „ lubre et qui convient le mieux à votre „ état; vous êtes entre les mains des res- „ pectables sœurs de la charité ; elles ne „ vous laisseront manquer de rien ; j'au- „ rai moi-même soin que vous soyez „ pourvus de vivres et de rafraîchisse- „ mens ; comptez que tant que je pourrai

„ agir

" agir d'après ma volonté, vous aurez " lieu d'être contens."

Il se retira sans donner aucun ordre, aucun consigne qui pût nous gêner, sans nous défendre même d'aller en ville.

Un changement si subit dans notre situation, les soins compatissans de ces bonnes sœurs, la saveur des alimens frais et des fruits, nous rendoient à l'existence ; nous ne doutions point qu'après notre entier rétablissement, on ne nous laissât, aux termes de la loi du 19 Fructidor, entièrement maîtres de disposer de nos personnes ; nous étions confirmés dans cette certitude par l'esprit même des rapports mensongers que nous avions lus et dans lesquels les orateurs de la minorité triomphante dans les deux conseils s'efforçoient de dissimuler à leurs collègues subjugués l'in-

l'injustice et la barbarie d'une proscription en masse, en la représentant comme un simple exil : j'entendis plusieurs de nos compagnons, particulièrement *Laffon*, regretter de n'avoir point auprès de lui sa femme et ses enfans, pour s'établir volontairement dans cette colonie, qui paroissoit jouir d'une tranquillité depuis long-temps bannie de la métropole.

Ces songes consolans furent malheureusement bientôt dissipés, tout changea de face. Le commandant *Jeannet* effaça dès le lendemain, par une conduite toute opposée les effets et l'impression de son humanité momentanée, plus coupable et plus cruel de nous avoir donné de fausses espérances que d'avoir renouvelé notre supplice.

Cette

Cette partie de notre malheureuse histoire seroit aussi inintelligible pour le lecteur, que la conduite de *Jeannet* nous parut inexplicable, si je ne disois ici les causes de ce changement, telles que nous les avons apprises par des témoins fidèles, dont la bonne volonté et le courage n'ont pu rien changer à notre sort, et dont je dois taire les noms et les divers bienfaits gravés également dans mon cœur.

J'essaye d'abord de tracer l'image de ce bizarre proconsul.

Jeannet, neveu de *Danton*, est un homme d'environ 40 ans ; son extérieur est agréable, ses manières polies, son regard fin et même spirituel : il est manchot du bras gauche, mais d'ailleurs très-bien fait.

Jeannet appartenoit à la faction redoutable qui opprima le corps législatif

gislatif en 1792, renversa le trône et détruisit avec le pouvoir éxécutif la constitution monarchique. Je n'ai pas de foi au témoignage des personnes que j'ai entendu charger *Jeannet* de complicité avec les plus grands criminels, pour noircir légèrement sa vie passée ; je me borne à croire qu'il servit assez bien la faction de son oncle pour que celui-ci pût le faire récompenser. Il fut nommé gouverneur à Cayenne peu de temps après le rassemblement de la convention.

Le bon état où se trouve la colonie, l'ordre qu'il y a maintenu, prouvent sa capacité ; son administration a toujours été ferme, il s'est montré juste envers les propriétaires, quoiqu'en les tenant dans sa dépendance. Par la terreur des nègres qu'il a su à la fois contenir et s'affectionner : les habitans reconnois-

sent

sent qu'ils lui doivent la conservation de leurs propriétés.

Lorsque *Danton*, prévenu par son rival, succomba avec son parti sous celui de Roberspierre, *Jeannet*, ayant refusé de faire proclamer la liberté des nègres, fut obligé de quitter la colonie et se retira aux États-Unis.

Rentré en France après le neuf Thermidor, il fut réintégré dans sa place peu de temps après l'installation du Directoire : les propriétaires le reçurent avec plaisir, et il justifia leur confiance en réprimant les terroristes. Les conventionnels *Billaud Varennes* et *Collot-d'Herbois*, déportés à Cayenne, y jouissoient de leur liberté, et loin d'expier leurs forfaits, ils en méditoient de nouveaux sous les auspices d'un commandant digne d'être à leurs ordres. Le retour inattendu de *Jeannet* prévint

l'explosion d'une conjuration tramée par les nègres, et dirigée par *Collot-d'Herbois*, pour faire massacrer à la fois tous les blancs. Une négresse vint révéler le secret qu'elle avoit surpris ; *Jeannet* fit arrêter et conduire au fort de Sinamary *Collot-d'Herbois* et son collègue *Billaud Varennes*, qui, dit-on, n'étoit pas dans le complot, mais il ne put empêcher la rebellion des nègres qui ne fut réprimée qu'après qu'on en eut fait un grand carnage : *Collot-d'Herbois*, étant tombé malade peu de temps après, fut transporté à l'hôpital de Cayenne où il mourut ; *Billaud Varennes* est encore au fort de *Sinamary*.

On peut juger par ces détails, que *Jeannet*, lié avec le parti qui avoit fait le 9 Thermidor, tenoit ferme contre les anarchistes, et suivant la conduite si naturelle que ses amis auroient dû

suivre

suivre en France, il s'étoit lié avec tous les honnêtes gens par un intérêt commun, dont la garantie reposoit sur le maintien des nouvelles lois ; il protégeoit les propriétés, il sut, malgré la pleine exécution des décrets pour la liberté des nègres, les retenir dans leurs ateliers.

Les soins que prend *Jeannet* de faire respecter les propriétés, ne sont pas désintéressés, on l'accuse de rapacité ; il lève arbitrairement les impositions et ne rend aucun compte : il saisit impitoyablement tous les bâtimens qui tombent entre ses mains, amis, neutres, ennemis, il confisque en corsaire, il partage en voleur, il s'est approprié comme biens nationaux la jouissance des plus belles habitations confisquées ou séquestrées, il fait surtout très-bien cultiver la belle habitation du général

la Fayette, la Gabrielle, qui lui rapporte, dit-on, près de 300,000*l.* ; l'habitation des Jésuites, la Royale, et celle de Beauregard, grossissent aussi le trésor de ce satrape.

Après ces succès, et avec de telles dispositions, *Jeannet*, voyant le gouvernement républicain s'affermir, étoit bien éloigné de croire à un nouveau règne de terreur : la nouvelle des événemens du 18 Fructidor, qu'il avoit appris, avant notre arrivée, par un bâtiment Américain sur lequel il fit mettre un embargo, les noms des principaux acteurs tels qu'*Angerau*, *Sottin*, &c. lui causèrent un tel effroi, qu'il fût au moment de quitter une seconde fois la colonie ; le terme de ses pouvoirs étoit expiré, il ne doutoit pas qu'un ami de *Billaud Varennes* ne vînt bientôt le remplacer : il croyoit voir évo-

quer

quer les mânes de l'affreux *Collot*. Les habitans l'engagèrent à rester et à attendre de nouveaux éclaircissemens.

Le rapport exact que dut faire le lieutenant *Dubourg*, de la corvette *la Vaillante*, au moment de notre arrivée, le tableau que son humanité présenta, sans doute, à *Jeannet*, des maux que nous avions soufferts, confirmèrent apparemment ses premiers aperçus, et nous valurent le bon accueil qu'il nous fit à l'hôpital.

Cependant le capitaine *La Porte*, furieux et d'autant plus blessé des précautions outrageantes de l'agent, qu'il étoit lui-même sûr et se sentoit fier de la confiance du Directoire, ne se tint point pour battu ; il écrivit à *Jeannet*, insista pour le voir et lui remettre lui-même à *Cayenne* des lettres et des instructions particulières dont il étoit

porteur. *Jeannet*, circonvenu d'ailleurs par des révolutionnaires tels que son secrétaire *Mauduit*, et le capitaine de port *Malvin*, ne put reculer ; il permit au capitaine *la Porte* de venir à terre, et l'invita à dîner.

Nous le vîmes arriver vers quatre heures du soir dans sa chaloupe et nous dûmes frémir.

Comme c'est à la suite de ce dîner que notre perte fût résolue, les détails que nous en avons appris méritent quelque attention.

Pendant que *Jeannet* lisoit attentivement ses dépêches, *la Porte* ajoutoit au texte les plus perfides commentaires, et il étoit soutenu par des conseillers plus perfides encore ; " ces scélérats " que j'ai amené, disoit-il, avoient dé- " jà allumé la guerre civile en France, " où ils massacroient impunément les " répu-

" républicains; nous étions tous vendus
" aux princes, nous voulions tous pro-
" clamer le roi ; nous espérions encore
" renouer la partie, nous nous étions
" menagé des intelligences à Cayenne,
" et nous avions les moyens de faire une
" révolution en faveur de Louis XVIII. ;
" le Directoire, ajoutoit-il, en étoit in-
" formé."

Ces calomnies qui fermoient la bouche aux honnêtes magistrats, qui se trouvoient à ce dîner, enhardissoient les révolutionnaires, qui n'attendoient pas que l'agent général se fût expliqué, pour éclater contre nous.

Jeannet se défendoit encore, et sembloit capituler avec sa conscience, il parcouroit la liste des déportés : et marquant de l'œil les conventionnels contre lesquels une vieille haine de parti l'animoit peut-être ; " je ne vois, dit-il,

qu'un

qu'un petit nombre de coupables ; plus je lis et médite mes dépêches, et moins je puis les comprendre." Il interrompit deux fois les déclamations du capitaine *La Porte*, pour lui parler de l'état affreux où nous étions : " N'est-il pas " vrai, capitaine, que ces Messieurs " ont bien souffert ?"—" Oui, répondit " insolemment *La Porte*, oui, ils ont " souffert, et si j'eusse exécuté mes " ordres, je n'en eusse pas conduit un " seul jusqu'ici."

Le lendemain, 18 Novembre ; on nous défendit de sortir de nos chambres, nous fûmes gardés à vue ; aucun prétexte, aucun besoin ne nous dispensoit de cette importune vigilance ; il fut défendu aux habitans d'avoir désormais aucune communication avec nous. Quelques-uns bravèrent le danger de contrevenir à ces ordres rigoureux ;

d'autres

d'autres nous firent parvenir des rafraîchissemens.

Une mulâtresse, nommée *Marie Rose*, femme d'environ 40 ans, fort riche et respectée par toute la colonie à cause de sa piété et de son humanité toujours active, se distingua par son généreux empressement à nous envoyer, à nous apporter elle-même, tout ce qu'elle savoit nous être nécessaire, ou qu'elle croyoit devoir nous être agréable. Elle étoit si souvent avec les bonnes sœurs de la charité que la défense de communiquer avec nous ne pouvoit l'atteindre ; l'hôpital étoit l'habitation favorite de *Marie Rose*, et ses visites y furent d'autant plus fréquentes que nous devenions plus malheureux. Ce vif intérêt qu'elle prit à notre sort ne s'est jamais refroidi ; c'étoit à *Pichegru* qu'elle adressoit toujours ses petits dons,

dons, et il n'a jamais manqué de les partager avec ses compagnons d'infortune, comme aussi la reconnoissance que nous devons tous à cette excellente femme.

Marbois, *Tronçon-Ducoudray* et *Murinais* demandèrent la permission de se promener : il nous fut permis d'aller pendant une heure le matin et une heure le soir sur la Savane, jusques aux murs de la ville, accompagnés d'une garde. *Desvieux* veilloit lui-même à ce service ; il avoit injurié *Marie Rose* ; il voulut faire fusiller deux sergens du régiment d'Alsace, parce que *Marbois* leur ayant adressé la parole en Allemand, ils s'étoient entretenus avec lui ; il ne fallut pas moins que les sollicitations d'un grand nombre d'habitans pour sauver ces malheureux. *Desvieux* faisoit trembler *Jeannet* lui-même :

même : il ne pardonna pas aux sœurs de la charité l'intérêt qu'elles nous avoient témoigné pendant notre court séjour auprès d'elles. " Vos déportés " sont perdus, disoit-il énergiquement à " la supérieure, ils sont perdus, et s'ils " ne crèvent bientôt, nous trouverons " moyen de les expédier." (Ce *Desvieux* est un ancien capitaine de cavalerie qui a été aide de camp de Mr. de *Boufflers*, et qui appartenoit, dit-on, à une ancienne famille de robe).

Ainsi se passèrent les premiers jours après notre débarquement ; malgré ces nouvelles rigueurs, nous espérions encore que la loi seroit exécutée, et qu'on nous laisseroit en paix dans les limites de notre exil : notre sort n'étoit point décidé ; les habitans demandoient à nous recevoir chez eux : *Jeannet* leur répondoit qu'il ne pouvoit

voit pas nous séparer, ni hasarder de troubler la tranquillité de la colonie : il résolut, dit-on, d'abord de nous placer à l'ancienne habitation des Jésuites.

Les terroristes crièrent, menacèrent, demandèrent la même faveur pour *Billaud Varennes*, et reprochèrent à *Jeannet* de le retenir prisonnier malgré l'ordre du Directoire, qui portoit qu'il jouiroit de la liberté d'aller et de venir dans tout le territoire de la colonie.

Le lâche proconsul céda, et de la même main que nous avions vu, peu de jours avant, dérober les larmes de la pitié, il signa l'ordre barbare de notre seconde déportation.

Le 13 Novembre, au matin, nous fûmes avertis de nous tenir prêts à partir pour les cantons de *Sinamary*.

Les

Les membres du *Conseil des Anciens* proposèrent de protester contre cette extension d'une loi, qui en elle-même étoit la violation de toutes les lois ; ceux du *Conseil des* 500 pensèrent que ce seroit reconnoître en quelque sorte la légalité de l'acte de proscription, et celle des agens qui l'exécutoient : ils préférèrent d'obéir passivement, et je me rangeai à leur avis. *Jeannet* se contenta de faire répondre négativement par l'intermédiaire d'un commissaire de marine ; jamais il n'a répondu directement à aucun déporté, et il a toujours défendu qu'on nous donnât copie des lettres et des ordres qu'il nous faisoit communiquer.

Les plus malades qui paroissoient hors d'état d'être transportés, réclamèrent en vain : le vieux général, notre brave doyen *Murinais*, ne put obte-

obtenir de rester à l'hôpital, il étoit au désespoir, il prit sur lui d'écrire particulièrement à *Jeannet :* " Faites-vous " rendre compte de l'état où je suis, " votre ordre est pour moi un arrêt de " mort." *Jeannet* fut sourd aux prières de tous les habitans, aux larmes des bonnes sœurs de l'hôpital ; il fallut partir.

Nous reçûmes les adieux du brave capitaine *Hurto,* qui avoit aussi de son mieux défendu notre cause, et ceux de maître *Dominique,* qui passa deux jours avec nous, et nous donna de nouvelles preuves de son généreux dévouement.

Le 22 Novembre, à 8 heures du matin, nous fûmes embarqués sur la goëlette *la Victoire* ; des chaloupes vinrent nous prendre au même endroit où nous avions débarqués en quittant *la Vaillante*

Vaillante, on voulut éviter de nous faire traverser la ville, mais tous les habitans accoururent en foule au rivage; tous nous donnèrent des marques de la plus touchante sensibilité; les femmes et les enfans étoient en larmes : il est impossible de rendre un spectacle aussi attendrissant. Nous étions sans garde au milieu de ces bons habitans, et seulement accompagnés par le commandant *Desvieux*, qui, devant ce peuple opprimé, feignoit une excessive politesse. *Jeannet* ne parut point.

Quand la goëlette leva l'ancre, les regrets de nous voir arracher à de si douces consolations, la vue de cette foule qui couvroit le rivage, les bras tendus vers nous, ou levés vers le ciel, ces cris de désespoir, ces adieux achevèrent de briser nos cœurs.

L'honnête capitaine *Brachet*, qui commandoit la goëlette, fit de son mieux pour adoucir l'amertume de cette séparation ; il nous prodigua ses soins et les rafraîchissemens dont il s'étoit muni ; il paroissoit si dévoué à nous servir, que je ne doute pas que si nous lui eussions proposé de nous sauver, il ne l'eût fait : on ne nous avoit donné d'autre escorte que trois hommes et un capitaine ; le bâtiment n'étoit manœuvré que par quatre matelots et un maître qui vraisemblablement ne se seroient pas défendus. Nous étions 16, et la chambre de l'arrière où l'on nous avoit placés étoit remplie d'armes éparses çà et là. Mais cette bonne pensée ne vint à aucun de nous ; nous étions résignés à subir notre destinée. On nous avoit encore bercé de cette idée que le canton de *Sinamary* étoit si-

sinon le plus peuplé, du moins le plus sain, et l'un des plus fertiles de la colonie : nous devions y trouver tout en abondance et y jouir enfin de notre liberté.

La rivière de *Sinamary* se trouve 80 lieues à l'Orient de l'île de Cayenne; les vents et les courans nous servoient : nous avions levé l'ancre à midi, et nous mouillâmes vers les huit heures du soir à l'embouchure de la rivière, après avoir doublé les îles au Diable : le capitaine *Brachet* voulut mouiller près de terre pour nous faire débarquer avant la nuit, mais comme les postes n'étoient point prévenus, la batterie qui est sur la pointe de l'Est tira sur nous à boulet. Nous fûmes obligés de coucher à bord de la goëlette.

Au point du jour, 23 Novembre, nous débarquâmes sous la redoute de la

terres, j'eus beaucoup de peine à me traîner à la suite de mes camarades, qui tous étoient excédés : aucun de nous n'étoit assez rétabli des fatigues de la navigation, pour soutenir cette course ; je crachois le sang depuis plusieurs jours.

Nous arrivâmes devant le fort de *Sinamary* qu'on ne découvre en sortant des bois qu'à une portée de fusil.

Ce fort, construit en madriers et palissadé, n'a aucun ouvrage extérieur ; c'est un quarré d'environ 100 toises, flanqué de 4 bastions et entouré d'un large fossé, dans lequel on a introduit les eaux de la rivière, de manière que le fort se trouve isolé.

En entrant dans cette forteresse, nous vîmes trop bien qu'il ne nous restoit plus aucun espoir de jouir, même au milieu de ces déserts, d'une

d'une ombre de liberté. Le forfait étoit consommé.

Il me reste à faire connoître le raffinement de cruauté avec laquelle on a poursuivi dans cette prison les restes de notre malheureuse existence, et l'infatigable rage des bourreaux, et la patience et la constance des victimes; les tourmens de ceux de nos compagnons qui ont péri dans nos bras, et de ceux qui luttent encore contre une mort plus lente, mais inévitable; enfin le miracle de notre évasion.

Quelque resserré qu'ait été le théâtre de ces horribles scènes, je dois d'abord le décrire.

Les casernes pour la garnison, le logement du commandant, et quelques huttes pour les vivandiers occupent la courtine à droite du côté de la rivière: la garnison étoit composée de 80 hom-

mes, moitié de blancs et moitié de nègres, c'étoit un détachement de l'ancien régiment d'Alsace, presqu'entièrement renouvelé depuis son arrivée à la *Guyane*.

Le long de la courtine opposée à celle du côté de la rivière, est l'ancienne chapelle que les révolutionnaires blancs ont dévastée, et que les nègres respectent encore.

A côté de la chapelle, est un hangard ou carbet, sous lequel sont bâties huit mauvaises cases, qui servoient autrefois de prison pour les nègres marrons et les criminels.

En face de l'entrée du fort, est le logement du garde-magasin : les terre-pleins des bastions sont occupés par des magasins de vivres et de munition; et l'un des quatre, celui du Nord du côté de la rivière sert de corps-de-garde :

l'espace

l'espace qui reste au milieu du fort est planté d'orangers.

Le fort est armé, et bien entretenu.

Le commandant nous conduisit d'abord vers le hangard, et nous montrant les cases : Voilà, dit-il, le logement qui vous est destiné. *Billaud Varennes* occupoit l'une de ces cases ; les sept autres devoient être réparties entre les seize déportés, et suivant leur inégale proportion, en recevoir tel ou tel nombre.

Le commandant s'adressant à Mr. de *Murinais* comme au plus âgé, en désignant une des cases qui ne devoient contenir qu'un seul prisonnier ; lui dit, celle-ci pourroit vous convenir.—Menez-moi à la plus proche du cimetière, répondit le vieux général, c'est celle qui me convient.

Après

Après avoir forcé notre brave doyen à prendre cette première case, pour lui seul, les autres furent partagées entre les quinze déportés, et le sort régla les logemens de la manière suivante,

2de case *Aubry* seul,

3me — *Pichégru* et *Marbois*,

4me — *Willot*, *la Rue* et *Dossonville*,

5me — *Bourdon* et *Rovère*,

6me — *Laffon*, *Tronçon Ducoudray* et *Barthélemy*,

7me — *Brothier*, *la Villeheurnois*, *le Tellier* et *Ramel*.

Le commandant fit donner un hamac à chacun de nous: il n'y avoit dans les cases ni lits, ni tables, ni chaises, aucun meuble, aucun ustensile.

Nous avions, pour toute nourriture, une ration de biscuit, une livre de viande salée, et un verre de rum pour cor-

corriger l'eau qui est très-mauvaise; on nous donna quelquefois du pain que nous ne pouvions manger, parce qu'il étoit rempli de vers et de fourmis, et l'on nous fit enfin distribuer quelques rations de vin qui s'étoit aigri dans les magasins.

Ne pouvant manger tous ensemble ni dans une seule case, ni à la même gamelle, nous nous séparâmes pour former des ordinaires ou chambrées: ce ne fut pas le sort qui décida de ces associations, mais bien les convenances d'âge, de caractère et d'opinion.

1re chambrée : *Marbois, Tronçon Ducoudray, Barthélemy, Laffon, Murinais, le Tellier.*

2me chambrée : *Pichegru, Willot, Larue, Aubry, Dossonville, Ramel.*

3me chambrée : *Bourdon, Rovère.*

4me chambrée : *Brothier, la Villeheurnois.*

Cet

Cet ordre fut bientôt altéré par de fâcheux événemens. *Marbois* voulut aussi faire son ordinaire à part. *Barthélemy* et *le Tellier* se joignirent dans la suite à la chambrée dont j'étois. L'abbé *Brothier* se lia avec *Billaud Varennes*.

Ces associations ayant influé sur nos destinées, j'ai dû rappeler leur formation.

Un seul nègre faisoit la soupe pour les quatre ordinaires. Chacun y veilloit, et avoit soin d'aller la retirer. Ce redoutable cuisinier avoit été envoyé exprès de *Cayenne* où on l'avoit fait sortir de la maison de correction. Il nous a vingt fois menacés de nous empoisonner.

Nos malades furent soignés par deux vieilles négresses ; une troisième dont le mari étoit dans le fort, et que la bonne *Marie Rose* avoit envoyée, comme étant sûre

sûre de son honnêteté, servoit le général *Pichegru* ; j'ai lu avec indignation des calomnies, qui ont été répandues pour distraire de nous l'intérêt qu'on accorde au malheur et le respect qu'on porte à l'innocence, quand elle n'est pas déchue de sa dignité ; que nos persécuteurs nous laissent du moins cette consolation !

Nous étions prisonniers dans le fort. Je n'en suis sorti qu'une fois, et je l'espère, pour n'y rentrer jamais. Nous étions assujettis à deux appels par jour. L'un se faisoit à 9 heures du matin, et l'autre à quatre heures après midi.

Notre première occupation fut de nettoyer nos cases : elles étoient remplies d'insectes venimeux qui les rendoient inhabitables, et pourtant nous n'avions pas d'autre abri, aucun autre

Euro-

Européen n'avoit peut-être, avant nous, subi le supplice d'être jeté dans ces climats, dans un tel repaire, d'être livré comme une pâture aux scorpions, aux mille-pattes, aux mosquites, aux maringoins, et plusieurs autres espèces aussi nombreuses que dangereuses et dégoûtantes : nous n'étions pas même à l'abri des serpens qui se glissoient souvent dans le fort. *Pichegru* en trouva un monstrueux et plus gros que le bras, dans les plis de son manteau qui lui servoit d'oreiller dans son hamac ; il le tua.

L'insecte qui nous tourmentoit le plus étoit la chique ou *Niguas*, espèce de punaise qui se loge dans les pores, et qui, si elle n'en est soigneusement arrachée, s'y multiplie, et ronge si rapidement qu'il faut recourir à l'amputation. Nous étions couverts de boutons et de pustu-

pustules ; privés de sommeil, fatigués, plongés dans la plus profonde tristesse : quelques-uns d'entre nous avoient reçu, pendant notre translation du *Temple* à *Rochefort*, des vêtemens, du linge et de l'argent ; mais d'autres, et j'étois du nombre de ces derniers, étoient entièrement dépourvus : la précipitation de notre embarquement ayant trompé la prévoyance de leurs familles. *Jeannet* nous envoya quelques chemises et mouchoirs pris dans les magasins destinés aux fournitures des nègres.

Tel fut notre établissement à *Sinamary* ; il n'y avoit dans le fort d'autre habitant que la garnison et un garde-magasin, nommé *Moigestein*, très-honnête homme, qui nous eût fait du bien, s'il en eût été le maître. Les soldats nègres de la garnison paroissoient plus honnêtes

nêtes ou moins durs à notre égard que les blancs, reste du régiment d'*Alsace*, qui conservoient leur ancienne discipline, mais qui étoient retenus dans une crainte servile. Le chirurgien du canton de *Sinamary*, *Cabrol*, est un homme plein de bons sentimens, mais très-infirme, et qui ne pouvoit que rarement se déplacer pour venir visiter les malades. Nous avons vu quelquefois aussi le maire du canton de *Sinamary*, *Vogel*, ancien gentilhomme de *Lorraine*, qui nous faisoit de vaines offres de service.

Là, se bornèrent nos communications avec les humains. Je ne compte pas le déporté *Billaud Varennes*, auquel on s'efforçoit de nous assimiler. Cette considération nous le fit rencontrer avec d'autant plus de peine. Nous évitâmes de l'humilier et d'aggraver son supplice, mais l'abbé *Brothier* seul

a pu surmonter l'horreur de cette monstrueuse réunion et s'est lié avec *Billaud Varennes.*

Je ne parlerai point de la contrée qui nous environnoit et qu'on nomme proprement le canton de *Sinamary.* J'ai souvent entendu parler de quelques villages Indiens assez considérables qui se trouvent, dit-on, à quelques lieues dans l'intérieur des terres, et dont les habitans venoient quelquefois vendre des fruits et des légumes. Les plantations qui se trouvent plus haut en remontant la rivière, et qui rassemblées forment une espèce de hameau, sont, dit-on, situées sur un terrain fertile, et cependant l'insalubrité du climat a reduit à un petit nombre les François qui s'y établirent dans le siècle dernier. Je ne sais rien de plus, je n'ai vu du haut des remparts d'une prison qu'une forêt

profonde et qui me sembloit impénétrable. Les hurlemens lugubres des tigres qui s'approchoient jusqu'à la portée du fusil; les cris perçans des singes; le chant discordant des perroquets, enfin le croassement des énormes crapauds, dont les fossés et les bords fangeux de la rivière étoient remplis, rendoient cette solitude épouvantable.

Le 15me jour après notre arrivée, le lieutenant *Aimé* vint relever Mr. de * * * et prendre le commandement du fort, ce fut un grand malheur pour nous.

Aimé étoit, au commencement de la révolution, logeais dans une maison de Nismes. Il fut l'un des principaux moteurs des troubles de cette ville, et de la révolte des régimens du *Roi* et de *Chateauvieux* que les gardes nationales réprimèrent; il s'engagea alors dans

dans le régiment *d'Alsace*, où il est parvenu au grade d'officier. *Jeannet* ne pouvoit choisir un plus barbare geolier.

Aimé donna d'abord de nouvelles consignes, et en imagina chaque jour de plus gênantes. Il défendit aux soldats de nous parler sous peine de mort. Il ordonna au tambour de venir tous les matins battre la diane devant nos cases. Jamais nous ne pûmes obtenir qu'il nous délivrât de ce funeste réveil, c'étoit un vrai supplice pour nos malades, il sembloit qu'il vît avec chagrin que le sommeil suspendoit quelquefois nos maux. Le tambour, ou plutôt le vautour, qu'il avoit choisi, ajoutoit l'insulte, poussoit des cris, des éclats de rire quand nous demandions grâce pour nos amis agonisans. Les plus sages d'entre nous, ont plusieurs fois retenu les plus bouillans qui vou-

loient précipiter ce misérable dans les fossés. Les appels furent faits avec une grande rigueur, si quelqu'un de nous ne se fût pas trouvé dans sa case, il eût été mis aux fers.

Peu de jours après l'arrivée du nouveau commandant, Mr. *de Murinais* tomba malade ; c'étoit dans les premiers jours de Décembre, et je crois du deux au trois. Il perdit connoissance presqu'à l'instant même qu'il fut attaqué. Nous ne pûmes lui donner aucun secours. Avant que l'exprès qu'on envoya à *Cayenne* pour prévenir *Jeannet* de sa position y fût arrivé, notre malheureux doyen n'étoit plus. Jusqu'au dernier moment, il nous donna l'exemple du courage et de la résignation. Ce respectable vieillard, entièrement étranger aux intrigues dans lesquelles on avoit feint de l'envelopper pour avoir

à frap-

à frapper une victime plus illustre ou plus pure, ne se plaignoit point de son sort, ni de sa séparation d'une nombreuse famille, ni de la perte d'une grande fortune ; mais il s'indignoit que l'on eût pu douter de sa parole et de la fidélité avec laquelle il étoit résolu de remplir la mission dont il s'étoit chargé. Quel spectacle que celui de cette première séparation ! J'étois moi-même presque mourant, et déjà l'on disoit que le plus jeune suivroit de près le plus vieux ; je recueillis mes forces et me traînai jusqu'à la case du général ; je le trouvai suspendu dans son hamac. Personne n'étoit dans ce moment auprès de lui. Il étoit étendu, la bouche ouverte et désséchée. J'essayai de le faire boire ; il luttoit contre la mort et expira peu d'instans après. Quel affreux abandon pour un père de fa-

tableau mouvant fort intéressant et fort instructif. Je n'entreprendrai point de le fixer. Malgré la confusion que les auteurs du 18 Fructidor durent établir pour créer des motifs de vengeance, on sait assez quelle part différente prirent aux événemens qui précédèrent cette catastrophe, tels et tels membres des deux conseils, et ce n'est pas dans l'état passif d'une commune adversité, que se rapprochent ceux dont les jugemens et les vues ne s'accordèrent pas lorsqu'ils étoient en action. Je me bornerai donc à dire que chacun de nous se fit des occupations, ou chercha des distractions suivant ses goûts et ses habitudes.

Marbois, dont la sérénité d'âme sembloit se proportionner, sans effort, à la multiplicité de nos infortunes, montroit tant de calme, une humeur si égale

égale que ceux qui le connoissoient peu, ceux qui ne l'avoient pas entendu appeler sa femme et sa *chère Sophie*, auroient pu le croire insensible : il savoit mieux qu'aucun de nous employer et varier ses loisirs, il avoit fait acheter des livres et lisoit beaucoup ; mais il travailloit aussi de ses mains, et toujours avec un objet utile ou agréable pour la société commune, il fabriqua lui-même et très-proprement les meubles qui lui étoient les plus nécessaires, il parvint à se faire un violon avec lequel il faisoit danser les nègres, qui l'aimoient beaucoup ; un d'entr'eux qui s'étoit trouvé à *St. Domingue* pendant son administration, avoit beaucoup parlé de lui à ses camarades, et tous le respectoient. *Marbois* entreprit aussi de déblayer et nettoyer les allées d'orangers qui étoient obstruées, il engagea

les

les nègres à y travailler et nous fit ainsi jouir de cette promenade, la seule que nous eussions.

Tronçon Ducoudray, avec autant de courage que son ami, supportoit comme nous tous les maux présens sans se plaindre, et couvroit de son mépris les vils instrumens du supplice : mais il ne pouvoit se calmer ni se posséder, ni se taire sur le 18 Fructidor ; l'audace et l'impunité du crime l'irritoient comme au premier jour, il étoit encore plus blessé de l'injustice que le Directoire avoit impudemment exercée, même dans ses propres suppositions, il leur demandoit son accusation ; il demandoit des juges aux échos de *Sinamary*. *Tronçon* écrivoit des mémoires, il travailloit avec tant d'assiduité qu'il ne se permettoit presque aucune distraction, et sa santé en souffroit beaucoup ; il

composa l'éloge funèbre de son collègue le général *Murinais*, il nous rassembla pour le prononcer devant nous avec la même solemnité, la même grâce, qu'il déployoit à la tribune du Conseil des Anciens : tous les soldats de la garnison, tous les nègres, accoururent pour l'entendre, il avoit pris pour texte : *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus, donec recordamur Sion :* sur les fleuves de Babylone, là nous étions assis, et nous pleurions en nous rappelant Sion.—Sa touchante éloquence, son organe si plein d'harmonie, la vive peinture qu'il fit des malheurs de la France, l'éclat dont il fit briller le courage, la loyauté, la candeur et l'innocence du vieillard nous fit verser des larmes, les soldats et les nègres furent d'abord émus, et puis tellement entraînés, que le fort retentit de leurs gémisse-

gémissemens. *Jeannet*, à qui on rendit compte de cette touchante scène, fit publier que quiconque chercheroit par ses discours à apitoyer les soldats ou les nègres sur le sort des déportés, seroit fusillé sur le champ.

Lafond portoit sur son front l'empreinte du plus sombre chagrin, il étoit profondément occupé du désordre dans lequel son arrestation avoit dû jeter sa maison de commerce, et celles de ses amis et correspondans ; surtout depuis qu'il avoit perdu tous les moyens de correspondre avec eux, et peut-être de former à Cayenne, avec le crédit dont il y pouvoit disposer, de nouvelles entreprises aussi utiles à sa malheureuse patrie qu'à lui-même ; il vivoit très-retiré, il ne parloit que de sa famille, de ses six enfans et de

sa femme dont le portrait étoit toujours entre ses mains.

Pichegru, toujours ferme, montoit cette confiance, cette espèce de pressentiment d'un meilleur avenir qui se communique aux autres et que j'aimois à partager. Sa principale occupation fut d'apprendre l'Anglois. Il conservoit et portoit dans ses distractions les habitudes et le ton militaire pour dissiper ses ennuis, il chantoit, nous chantions ensemble, et de préférence des fragmens applicables à notre situation, non des plaintes et des romances, mais des expressions véhémentes, des chansons guerrières.

Barthélemy, si maladif, si frêle, que son existence étoit un miracle sur lequel il n'avoit pas plus compté que ses proscripteurs, avoit une vie intérieure, une force d'âme que son calme extérieur

rieur laissoit à peine présumer, et qui se développoit avec énergie dans toutes les circonstances. Avant qu'on le transportât à l'hôpital de *Cayenne* dans les premiers temps de notre établissement, il s'étoit chargé avec *Le Tellier* du soin le plus utile à la misérable colonie, il faisoit presque continuellement la chasse aux scorpions et à tous les insectes qui nous dévoroient.

Je voudrois fixer ainsi quelques traits de chacun, mais pour ne pas me laisser entraîner à des détails minutieux qui déjà échappent à ma mémoire, je me suis borné à faire ressortir dans ce triste tableau, nos vieillards et nos capitaines, et me suis contenté d'y placer auprès d'eux tous leurs compagnons d'infortune, qui n'ont sans doute pas plus que moi la prétention d'attirer particulièrement les regards.

Mais

Mais je ne puis passer sous silence la conduite, les propos infâmes de *Brothier* dont j'ai déjà fait remarquer la liaison avec *Billaud-Varennes*. Il faut séparer ici de notre mémoire celui que notre mépris séparoit de notre société. Je peindrai d'un seul trait ce méchant prêtre, et de la main de son collègue *la Vilheurnois*. Celui-ci, à la suite d'une dispute pendant laquelle les injures les plus grossières ne furent point épargnées, battoit et souffletoit l'abbé. Nous accourûmes à la case. . . . „ Laissez, „ Messieurs, laissez-moi corriger ce „ drôle-là, nous dit *la Vilheurnais*, ce „ traitement lui est nécessaire, et quand „ vous le connoîtrez, vous me remer- „ cierez, c'est un démon de discorde, et „ l'abbé *Maury* avoit bien raison quand „ il écrivoit aux princes: *s'il ne s'agit que* „ *de tout brouiller, on ne pouvoit mieux* „ *faire*

patrie, et nous cessâmes d'espérer aucun changement prochain au nôtre.

Il paroît que l'agent général *Jeannet* avoit douté jusqu'à cette dernière époque, que le Directoire pût soutenir l'acte de violence du 18 Fructidor, et qu'après avoir renversé la constitution, il fût possible de dominer la France encore une fois par la terreur. Ces nouvelles levèrent ces derniers doutes, et sa politique ne fut que trop bien expliquée par sa conduite à notre égard.

Il renvoya *Barthélemy* encore convalescent au fort de *Sinamary*.

Il fit publier vers la fin de Février, une proclamation, par laquelle il dénonçoit aux nègres les déportés de *Sinamary* comme des royalistes, qui, avant le 18 Fructidor, vouloient les ramener à l'esclavage. Il paroissoit nous dévouer à leurs poignards.

Il

Il défendit aux habitans sous les peines les plus sévères d'avoir aucune communication avec nous. Mr. *Grimond*, procureur-général du département, qui étoit venu voir *Laffon* même avant la défense, fut destitué peu de temps après. Non content de ces éclatantes persécutions, *Jeannet* rechercha et surprit les correspondances de quelques déportés; il avoit fait annoncer le départ d'un aviso, et avoit prévenu tous les colons qu'ils pouvoient en profiter pour écrire en Europe; quelques-uns d'entre nous l'avoient appris et hasardèrent de faire passer quelques lettres à *Cayenne*; au moment où l'aviso, chargé des paquets de toute la colonie, mettoit à la voile, *Jeannet* fit tirer dessus à boulet, le rappela à terre, et s'empara de toute la correspondance.

„ Les déportés se plaignent de moi," disoit cet inquisiteur, „ mais ils béni- „ roient ma clémence, s'ils connoissoient " les ordres que j'ai reçus."

Cependant, malgré son zèle à servir les vues du Directoire, malgré ses efforts pour se rendre agréable, *Jeannet* avoit de plus sérieuses craintes : il jugeoit que les anarchistes remis en faveur entraîneroient le prétendu gouvernement déjà dirigé par leurs mains, et que les amis de *Robespierre* n'avoient qu'un pas à faire ; les nouvelles apportées par l'aviso *l'Aigle* le confirmèrent tellement dans cette opinion ; il fut si effrayé, qu'il fit proposer à *Billaud Varennes* d'user de sa liberté ; celui-ci refusa cette grâce, en ajoutant que *Jeannet* avoit beau faire, que jamais il n'oublieroit sa conduite à son égard, et qu'il l'en feroit repentir un jour.

A peu près dans le même temps, le commandant *Desvieux*, faisant sa tournée des postes, vint visiter le fort de *Sinamary :* il examina nos cases et entra d'abord dans celle de *Marbois.* Ce court dialogue doit trouver place ici.— Bonjour, déporté *Marbois*, comment vous trouvez-vous ici ? —Fort bien, Monsieur.—Monsieur ! dites-vous, j'aimerois mieux avoir reçu de vous un soufflet que cette injurieuse qualification. Vous manque-t-il quelque chose ? —Rien, Monsieur.—Avez-vous quelque plainte à former ?—Nous ne nous plaignons point.—Au revoir donc.— Au revoir, Monsieur *Desvieux.*—Il fit le tour des cases, et nous trouva tous immobiles, ayant un livre à la main, sans paroître nous apercevoir de sa présence.

Depuis le retour de *Barthélemy*, tout prenoit autour de nous un aspect de plus en plus menaçant. Nos communications devenoient plus difficiles; nous savions que *Jeannet* avoit dit : *s'ils ne sont enlevés par les Anglois, ils sont perdus, ils n'ont rien à attendre de la France.* Le lieutenant *Aimé*, dans une de ses visites, nous avoit donné, pour me servir de son expression, la bonne nouvelle qu'on bâtissoit, dans le quartier de *Conamama*, des cases pour trois mille *déportés*. C'étoit au mois d'Avril, vers l'époque des élections, que nous vîmes quinze cent nègres rassemblés avec trente ou quarante blancs, après avoir reçu une ration de rum, voter par ordre du Directoire la nomination de *Monge*, alors commissaire pour la spoliation de l'Italie, à la place de représentant du peuple de *Cayenne*.

Ce

Ce fut alors que nous arrêtâmes entre nous huit, qui mangions ensemble, non encore le projet, mais la ferme résolution de tout hasarder pour nous soustraire par la fuite, et ravir au moins à nos tyrans le plaisir de nous voir périr lentement sous leurs mains de fer.

Barthélemy et son ami *le Tellier*, qui se déterminèrent à lier leur fortune à la nôtre, ne furent admis que les derniers au nombre des *conjurés :* je me sers de cette expression, parcequ'elle a été consacrée par les révolutionnaires, et qu'aux yeux de ces barbares, les victimes, qui détournent seulement la tête du coup qui doit les frapper, commettent un crime d'état ; et celui-là conspire, qui ose défendre sa liberté !

Nous communiquâmes notre dessein à *Marbois*, à *Laffon* et à *Tronçon Ducoudray*,

dray, qui ne voulurent point s'y associer ; jamais ils ne se départirent de leur manière de voir, ils se reposoient sur leur innocence, comme si elle n'avoit pas été le premier motif de leur proscription : ils croyoient devoir à leur patrie, à leur famille, à eux-mêmes, d'attendre dans les déserts de *Sinamary* le jour où la nation demanderoit justice. " Oui, " disoit *Marbois*, qu'on nous fasse jus- " tice ; justice sévère. Qu'on nous ap- " pelle devant un tribunal quelconque, " qu'on nous juge, et dussions-nous être " immolés, que du moins notre défense " soit entendue par nos commettans."

Plus irrité par l'injustice, plus impatient de briser mes fers, je préférois de courir des dangers peut-être moindres, quoique plus grands en apparence, mais je ne pus m'empêcher d'admirer cette constance et ce respectable aveuglement. Di-

Divers motifs nous engagèrent à borner notre confiance. Aucun autre déporté n'y fut admis, et le secret fut très-bien gardé.

Le plan de cette évasion varia souvent, selon les moyens que chacun de nous imaginoit tour à tour : l'espoir nous soutint jusqu'au moment de l'exécution, nous n'avions plus une autre pensée, une autre occupation. L'idée qui se présentoit le plus naturellement étoit de se réfugier chez les Indiens, et de tâcher de percer ensuite par l'intérieur du continent jusqu'aux établissemens Portugais : mais nous n'avions point de guides, nous ne pouvions espérer d'en trouver, qui connussent l'idiome et les usages de ces peuples, et qui voulussent se hasarder à nous y conduire ; nous savions que la nation des *Galibis*, la plus voisine des établissemens

mens François dans cette partie, avoit conçu pour eux une grande aversion, et que depuis qu'ils avoient appris l'assassinat du roi des François, commis impunément au milieu de la France, les chefs de ces peuplades avoient interrompu leurs communications. Enfin nous n'avions que des renseignemens très-vagues et n'apercevions que des difficultés insurmontables ; ce projet fut donc rejeté.

Avant de détailler ici le plan que nous adoptâmes, je dois rendre compte de ce qui se passoit autour de nous pendant nos conciliabules et nos apprêts ; j'achève de raconter nos plus grands malheurs, nos derniers motifs pour fuir cette terre de désolation, et je n'aurai plus à m'interrompre en reprénant le récit de notre délivrance. —

Le

Le lieutenant *Aimé*, étant tombé malade, fut transporté à *Cayenne* et relevé par Mr. *Fréta*, officier ferme, mais très-honnête ; il fit cesser les impertinences des nègres, nous dispensa des roulemens du tambour à la diane, fit de son mieux pour nous soulager.

Tronçon Ducoudray étoit déjà très-malade, il avoit besoin d'être servi ; il demanda un nègre ; *Jeannet* lui envoya un nommé *Louis*, très-mauvais sujet, qu'il tira de la franchise. Nous savions bien qu'on ne mettroit auprès de nous que des hommes dont on se seroit assuré auparavant ; mais celui-ci étoit d'une impertinence intolérable, il insultoit *Ducoudray*, et le tourmentoit ; celui-ci se plaignit au commandant *Fréta*, qui fit arrêter le nègre et le renvoya à *Cayenne*. Cette conduite irrita *Jeannet*, il rappela sur le champ *Fréta*,

le

le fit de nouveau remplacer par *Aimé*, et ordonna que le nègre seroit reconduit au fort : *Louis* revint donc plus insolent que jamais, et servit le malheureux *Ducoudray* malgré lui.

Nous ne fûmes pas fâchés que Mr. *Fréta* quittât le commandement du fort ; il nous eût été très-pénible de le compromettre par notre fuite.

Voici comment le commandant *Aimé* signala son retour. J'ai déjà fait observer la liaison de l'abbé *Brothier* avec *Billaud Varennes* ; la conduite de ce prêtre nous indignoit chaque jour davantage, il ne parloit que de vengeance, de sang, et de la nouvelle terreur, qui devoit, selon lui, opérer la contre-révolution ; lui faisoit-on quelques observations sur ses cris de vengeance ; il répondoit précisément comme le fameux docteur révolutionnaire : *eh, que m'im-*

n'importe le nombre d'hommes, pourvu que l'espèce reste? Il inventoit d'horribles calomnies et vomissoit des injures contre tout le monde. Nous lui témoignâmes vivement notre mécontentement de sa conduite. Le commandant *Aimé*, pour mettre fin, disoit-il, à nos querelles, nous fit mettre aux fers, vint nous y visiter, et s'apercevant que *Barthélemy* étoit extrêmement souffrant, il lui dit qu'il voyoit bien qu'il n'avoit pas assez de force pour supporter cette punition, qu'il alloit le faire détacher, et l'envoyer aux arrêts dans sa case. Laisse-moi, lui répondit froidement *Barthélemy*, j'ai encore plus de force et de patience que tu n'as de courage, laisse-moi souffrir en paix avec mes compagnons.

L'abbé *Brothier*, très-charitablement, demanda grâce pour nous. Elle lui fut

fut refusée ; heureusement *Jeannet* prit fort mal l'acte arbitraire du commandant *Aimé*, et dès qu'il en fut informé, il envoya le maire du canton *Vagel*, qui se trouvoit à *Cayenne*, lui porter l'ordre de nous faire sortir.

Dans les premiers jours du mois de Mai, *Tronçon Ducoudray* et *Laffon*, qui mangeoient ensemble, se sentirent presqu'en même temps fort incommodés ; quelques heures après, ils commencèrent à vomir avec violence, et les symptômes les plus effrayans éclatèrent également dans l'un et dans l'autre ; ils souffroient des douleurs aiguës, et n'avoient pas un instant de relâche ; on écrivit sur le champ à *Jeannet* pour lui demander la faveur, qui n'étoit jamais refusée au dernier des criminels, il refusa de faire transférer à l'hôpital nos malheureux amis. Nous ne reçûmes d'abord aucune réponse ; le

danger

danger augmentoit ; dénués de tous secours, nos soins ne pouvoient adoucir les angoisses de nos malheureux compagnons : nous insistâmes ; *Tronçon Ducoudray*, déjà enflé et ne pouvant presque pas se remuer, écrivit à *Jeannet* ; cette fois, le monstre répondit par écrit au commandant *Aimé* : " Je ne " sais pourquoi ces Messieurs ne cessent " de m'importuner, ils doivent savoir " qu'ils n'ont pas été envoyés à *Sinamary* " pour y vivre éternellement."

Les deux victimes, pour lesquelles nous avions déjà perdu toute espérance, étoient dans la même case, dans leur hamac, dans leur lit de mort, en face l'un de l'autre. Les cris que la douleur leur arrachoit, retentissoient au-delà de nos cases ; rien ne put calmer leurs affreux vomissemens. *Laffon* surtout hurloit avec force, il levoit les

mains

mains au ciel, appeloit à grands cris sa femme et ses enfans.

Ce supplice dura de 25 à 30 jours; mon cœur se serre toutes les fois que je me rappelle ce triste spectacle : nous nous empressions autour des malheureux ; *Marbois* surtout ne quitta pas un seul instant son ami *Ducoudray*. Je n'oublierai jamais ce zèle ardent de l'amitié, ce courage avec lequel il surmontoit tous les dégoûts, le désespoir qu'on apercevoit dans ses yeux au moment même où il soutenoit les forces de son ami.

Tronçon Ducoudray lutta avec toute l'énergie de son caractère. La veille de sa mort, il se traînoit encore autour du carbet, appuyé sur un nègre. Il entra dans ma case. Je crois voir encore ce spectre ; il s'assit un instant sur mon hamac ; „ je ne me flatte plus

„ de

„ de vivre, me dit-il, mais si votre „ projet s'exécute, et que je sois en- „ core vivant, emportez-moi, je vou- „ drois exhaler mon dernier soupir hors „ de cette affreuse prison, mon cher „ *Ramel*, emportez-moi si vous pouvez." Il me parla ensuite de ses deux amis *Dumas* et *Portalis*, se félicitant de ce qu'ils avoient évité ce funeste sort, et me priant, si je les revoyois, de leur dire, que sa dernière pensée seroit pour eux, et qu'il leur recommandoit ses enfans et sa mémoire.

Ce fut son dernier effort, il succomba le lendemain, 27 Mai. Quelques heures avant sa mort, il fit rassembler autour de lui *Barthélemy*, *le Tellier*, *Pichegru*, *Marbois*, *Willot*, *Aubry*, *Dossonville*, et *moi*.

Voici quelques-unes de ces dernières paroles. „ Fuyez, mes amis,

„ fuyez de *Sinamary*, que le ciel vous „ favorise ! moi, je vais mourir tout à „ l'heure ; si jamais vous revoyez mes „ amis, dites-leur que mon dernier sou- „ pir a été pour eux et pour mon pays : „ n'oubliez pas mes enfans. Si jamais la „ fortune vous favorise, ne troublez „ pas notre pays, bravez plutôt la „ misère." Puis soulevant sa tête, et nous montrant la case de *Brothier* : „ Il ne parle que de guerre civile, il „ la désire ; ah ! mes amis, promettez- „ moi que vous l'empêcherez si vous „ le pouvez, promettez-le-moi." Il souffroit encore dans ces derniers instans des douleurs cruelles, il avoit une soif ardente ; mais tous ses sens, toutes ses facultés étoient présentes. Il partagea avec nous ce qu'il lui restoit d'argent comptant, il nous recommanda de nouveau d'avoir soin de sa mémoire,

il

il vit couler nos larmes. Il nous dit adieu. Quelques momens avant qu'il expirât, l'abbé *Brothier* vint lui offrir ses secours spirituels, il le remercia, et lui dit seulement : „ J'ai toujours cru „ en Dieu, j'ai toujours eu confiance en „ sa justice.". *Marbois* ferma les yeux de son ami.

Laffon, agonisant, et plus affoibli que ne l'avoit été *Ducoudray*, vit cette scène déchirante, et survécut deux jours ; absorbé par la douleur, il pouvoit à peine articuler quelques sons ; mais il avoit toute sa connoissance, il nommoit seulement ses enfans et sa femme, son dernier regard se fixa et s'éteignit sur son portrait.

Je ne saurois exprimer nos regrets, notre désolation après cette perte, ni la douleur de *Marbois*, ni le deuil profond qui nous environnoit pendant les funé-

tailles. Leurs dépouilles mortelles furent ensevelies sur le sentier entre le fort et la redoute.

L'abandon et la mort violente de nos amis, la rage effrénée du commandant, qui, lorsqu'on signaloit des vaisseaux ennemis, s'écriait en prenant les armes: „ Ah! vous comptez sur „ les Anglois; mais vous avez beau „ faire, ils ne vous prendront pas vi„ vans." Tant d'atrocités, et l'approche de la saison mortelle des pluies et des ouragans, nous faisoient soupirer ardemment après le jour où nous pourrions affronter librement d'autres périls, pour nous arracher de ce tombeau.

Déjà, avant que *Tronçon Ducoudray* et *Laffon* tombassent malades, notre parti étoit pris. Nous avions, comme je l'ai dit, renoncé à nous réfugier chez

chez les Indiens, et nous étions décidés à nous confier à la mer. Nous savions que les habitans de *Surinam* prenoient un vif intérêt à notre situation ; ils nous l'avoient fait témoigner, ils avoient même adressé au général *Pichegru*, une petite provision de bière et de vivres frais ; elle ne nous étoit pas parvenue ; mais l'insolence du caboteur François, qui s'en étoit chargé, et qui vint au fort se vanter, devant nous, d'avoir bu et mangé, avec son équipage, ces provisions qui nous étoient destinés par les généraux Hollandois de *Surinam*, nous dévoila ce secret important ; notre espérance en fut d'autant plus fortifiée ; mais nous n'avions aucune connoissance de cette côte immense et inhabitée, nous n'avions aucun moyen d'y naviguer, les goëlettes, les seuls

bâtimens qui fréquentoient la rivière de *Sinamary* mouilloient à la pointe, à une lieue du fort, et nous ne pouvions espérer de nous soustraire à la vigilance du commandant, ni d'atteindre et d'enlever au mouillage un de ces bâtimens; point de secours, point d'armes.

Nous nous promenions souvent sur le rempart le long de la rivière, nous fixions en soupirant la côte de l'Ouest. Notre imagination s'épuisoit, nos regards se fatiguoient sur cette vue monotone, et nous n'apercevions ni sur les eaux, ni dans les bois, rien qui pût nous inspirer une idée secourable. Il y avoit au pied de ce bastion, en dehors du fort et au bord de la rivière, une petite pirogue, qui servoit à transporter, à la redoute de la pointe, la garde montante et à ramener l'ancienne,

cienne. Cette petite pirogue avoit ses agrès, étoit consignée au sentinelle, qui étoit posé sur l'angle flanqué du bastion, dans l'intérieur duquel se trouvoit le corps-de-garde. Nous avions souvent regardé la pirogue avec des yeux d'envie, mais ce ne fut que peu à peu, et poussés par le désespoir, que nous nous accoutumâmes à l'idée de nous hasarder en pleine mer sur un si frêle esquif ; aucun de nous ne savoit conduire un bateau, et surtout une pirogue, dont la manœuvre est difficile et périlleuse au milieu des flots. Nous n'avions point de boussole ; il falloit nous confier à quelque Indien ou à quelque matelot.

Notre première tentative échoua, *Pichegru* ayant essayé de séduire un Indien qui venoit vendre des légumes dans le fort ; celui-ci répandit les

soupçons que cette demi-ouverture lui avoit donnés.

Nous hasardâmes de nous ouvrir sans réserve, à une personne qui se trouvoit alors dans le fort, et que je ne dois pas nommer. Si cet écrit tombe dans ses mains, qu'il reçoive ici en secret ce témoignage public de ma reconnoissance, et de celle de mes compagnons ; qu'il apprécie les vrais motifs de ma discrétion, et mes regrets de ne pouvoir publier son nom comme je publie sa bonne action.

Cette personne fut sensible à notre confiance, et la justifia. Elle connoissoit fort bien la côte, et nous confirma dans l'opinion, que nous ne pouvions aller qu'à Surinam, mais en nous donnant, sur les divers postes des *Hollandois*, les renseignemens dont nous étions avides, elle nous assura qu'il n'étoit pas

possible,

possible, que cette pirogue, si petite et si fragile, pût nous conduire jusques là, que nous avions au moins cent lieues de navigation de la rivière de *Simamary* aux portes du *Fort-Orange* et de *Monte-Krick*, qu'il n'y auroit aucune sûreté à prendre terre avant ce point-là, et quand même nous y serions parvenus, il y avoit dans cette colonie Hollandoise une vigilance si sévère, que nous ne devions pas nous faire connoître ; et d'un autre côté, tous les étrangers, qui n'avoient pas de bons passeports, n'y étoient point admis, et en étoient même repoussés. C'étoit par cette police et une administration également ferme et paternelle, que l'ancien gouverneur de cette heureuse colonie, l'avoit conservée à la métropole ; M. de *Frédéricci* s'étoit ainsi maintenu depuis le commencement de la révolution, dans

dans une égale indépendance et des Anglois dont il avoit refusé la protection, tout prêt à défendre la colonie de *Surinam* contre leurs attaques, et du parti révolutionnaire auquel il refusoit d'abandonner des propriétés si précieuses à ses concitoyens : combien de nouveaux motifs d'espérance, combien de nouvelles difficultés !

Nous avions un ami à Cayenne, un de ces amis si rares dans le temps où nous vivons, qui ne craignoit pas de se compromettre, et qui, si son nom échappoit à mon indiscrète gratitude, braveroit encore avec courage le ressentiment des tyrans ; nous l'instruisîmes de nos projets ; il ne tarda pas huit jours à nous transmettre par une main amie et sûre, huit passeports tous signés de la main de *Jeannet*, et en tout conformes à ceux qu'il avoit coutume

coutume de délivrer aux habitans de la colonie, qui alloient pour leurs affaires dans les colonies voisines.

Ils étoient sous les noms supposés suivans :

celui de *Barthélemy* sous le nom de *Gallois*

Pichegru	-	*Picard*
Dossonville	-	*Daunon*
Aubry	-	*Desailleux*
La Rue	-	*Delvezai*
Tellier	-	*Tollibois*
Villot	-	*Toulouse*
Ramel	-	*Frédérick.*

A mesure que notre projet mûrissoit, nous redoublions de précautions pour que nos geoliers n'en pussent rien apprendre ; mais c'étoit surtout vis-à-vis de ceux des déportés, qui n'étoient pas dans notre secret, que nous étions obligés à une circonspection très-difficile.

cile. L'abbé *Brothier* soupçonna le mystère, mais ne parvint pas à le pénétrer ; il se contentoit de répéter souvent : " On " se cache de moi, on trame quelque " chose que je sais fort bien, et je ferai " prendre les gens sur le fait." Il en étoit capable, nous ne pouvions étendre davantage le cercle de nos confidences, sans compromettre le succès ; quand je comptois les conjurés, et que du haut des remparts je mesurois, d'un œil furtif, cette étroite pirogue, je la trouvois bien insuffisante ; cependant quoique notre troupe fût déjà trop nombreuse, nous fîmes une dernière tentative pour déterminer *Marbois* à venir avec nous, il fut inébranlable dans sa résolution, comme dans ses opinions : il n'eût pas d'ailleurs abandonné ses collègues malades, son ami *Ducoudray*, et depuis leur mort, il sembloit qu'il

qu'il fût retenu par la terre qui les avoit reçus.

Ni l'opinion de *Marbois*, ni la peinture qu'il nous fit des dangers d'une navigation qu'il connoissoit mieux que nous, ni la peine que nous avions à nous séparer de lui, rien ne put nous détourner d'achever notre entreprise: tant étoient profonds nos ennuis, nos dégoûts, notre horreur pour la prison de *Sinamary!*

Il ne nous manquoit plus qu'un pilote; mais où trouver dans ce désert l'homme capable d'un tel dévouement, l'ange qui devoit nous sortir de cet enfer? voici comment la Providence y parvint.

L'ordre, dit-on, donné par le Directoire de courir sur les vaisseaux neutres, fit sortir du port de *Cayenne*, vers le 20 Mai, une foule de petits corsaires

saires, dont *Jeannet* excita la cupidité ; l'un de ces corsaires, commandé par le capitaine *Poisvert*, captura à la hauteur de *Sinamary* un bâtiment Américain commandé par le capitaine *Tilly*, qui lui-même étoit propriétaire de la cargaison ; elle consistoit en farine et en divers comestibles, que le capitaine *Tilly* apportoit précisément à *Cayenne* ; il avoit aussi dans sa cargaison une provision précieuse de 40000 bouteilles de vin de Bordeaux, de vin du Rhin, et de différens vins d'Espagne.

La crainte d'être pris à son tour par quelque frégate ou corsaire Anglois, en louvoyant contre les courans pour remonter jusqu'à *Cayenne*, détermina le capitaine *Poisvert* à venir mouiller avec sa prise dans la rade de *Sinamary*, peut-être aussi craignoit-il pour sa proie, le partage du lion—*Jeannet*.

Poisvert

Poisvert amena lui-même au fort de *Sinamary* l'équipage de la prise, et le capitaine *Tilly* qu'il traita avec beaucoup d'égards. Ce fut un grand événement pour le commandant *Aimé*, qui en attendoit quelques profits, et le plaisir de s'enivrer avec du bon vin de Bordeaux ; les nègres et une partie de la garnison furent aussi très-contens d'être employés au débarquement de la cargaison Américaine ; déjà ce mouvement, ce nouvel intérêt étoit pour nous une diversion favorable.

Mais quel fut notre étonnement, quand le capitaine *Tilly* vint vers nous sans témoins, et nous dit en fondant en larmes : Hélas ! c'est vous, infortunés, c'est vous que je cherchois. Je vous savois ici ; j'ai des nouvelles de vos familles et de vos amis, des paquets que j'ai caché dans des barils de farine

aux

auxquels je ne peux plus toucher ; je ne m'attendois pas à être attaqué par un corsaire François ; je me suis laissé affaler sous le vent de *Cayenne*, pour avoir un prétexte de mouiller dans la rade de *Sinamary*, ou dans celle de *Courou*, d'où j'espérois lier avec vous des intelligences et parvenir à vous enlever : le ciel en a disposé autrement ; je devois être votre libérateur, je suis prisonnier avec vous ; que puis-je faire encore pour vous servir ? Qu'on juge de l'impression que durent faire sur nous, dans de telles circonstances, les premières paroles du capitaine *Tilly*. Sa seule présence étoit pour nous un bienfait du ciel ; c'étoit depuis notre emprisonnement à *Sinamary* la seule personne qui eût pu communiquer librement avec nous, et nous donner des nouvelles sûres de notre malheureuse patrie

patrie et de l'état général des affaires, nous avions appris sans aucun détail, la paix de *Campo Formio*. *Tilly* mit le comble à notre étonnement comme à notre indignation, en nous apprenant l'invasion de la *Suisse*. *Barthélemy* en fut surtout très-affecté. Enfin les violences commises envers les *Américains*, dont il étoit lui-même la preuve trop évidente, achevèrent de nous convaincre, que nos malheureux concitoyens étoient entièrement asservis, et qu'il n'y avoit plus de frein aux usurpations du Directoire.

La loyauté du capitaine *Tilly*, ses manières franches et ouvertes, l'intérêt qu'il nous témoignoit, et que nous pouvions supposer partagé par la généreuse et libre nation, à laquelle il appartenoit, entraînèrent notre confiance. Nous lui communi-

quâmes notre projet, nous le conduisimes sur le rempart en feignant de nous promener, nous lui montrâmes la pirogue, il frémit : " non, non, " Messieurs, non dit-il ; ne vous hasar- " dez pas jusque là, vous périrez certai- " nement. Cette pirogue ne peut ni " vous contenir tous, ni vous conduire " jusqu'à Surinam, croyez-en mon ex- " périence, cela ne se peut pas." Nous lui répondîmes que nous étions résolus à périr, plutôt que de rester entre les mains des barbares, qu'au reste nous ne faisions qu'aller librement au devant d'une mort inévitable, que si nous la rencontrions prompte et violente dans le naufrage, le souvenir de la longue agonie de nos amis en adouciroit les horreurs. " Eh bien, reprit-il, je ne " crois pas que vous puissiez échapper " à tant de dangers, mais ne me refusez

" pas

" pas de les partager, je veux gou-
" verner moi-même la pirogue. J'em-
" menerai mon pilote, mon intrépide
" *Barrick*, et peut-être que le ciel nous
" protégera, que les vents nous servi-
" ront." Dès ce moment, le capitaine *Tilly* se montra aussi ardent que nous-mêmes à protéger notre fuite. Il mit dans notre confidence le brave *Barrick*, qui ne balança pas à se dévouer pour notre salut: nous ne voulûmes jamais consentir à ce que le capitaine *Tilly* s'embarquât avec nous, mais il ne tenoit aucun compte de nos refus, ni des craintes qu'il nous avoit lui-même inspiré sur la petitesse du canot.

Tout étant prêt, il ne nous restoit plus qu'à choisir le moment favorable pour tromper la vigilance du commandant *Aimé*, échapper à celle de *Brethier*, attaquer le poste, ou du moins la

sentinelle qui veilloit sur la pirogue, sortir du fort pour l'enlever, enfin gagner la haute mer, avant que l'alerte fût donnée à la garnison.

En se rappelant ce que j'ai dit des services secrets qui nous furent rendus par quelques personnes, on pourra présumer les soins qu'elles prirent pour nous aider à vaincre ces dernières difficultés, et sans désigner précisément les individus, il suffira qu'on connoisse les moyens qui furent employés.

C'étoit le 1er Juin; nous touchions presque au jour marqué, à la scène préparée pour faciliter notre entreprise, et nous approchions du dénouement sous l'augure sinistre des funérailles de notre ami. Sa perte étoit encore récente, lorsque le capitaine *Tilly* nous annonça, que *Jeannet* avoit donné l'ordre de le transférer *à Cayenne* avec tout son équi-

équipage, et qu'il devoit être embarqué dès le lendemain, ce fût un coup de foudre ; nous en fûmes presqu'abattus : *Tilly* vouloit absolument se sacrifier et se cacher dans les bois jusqu'au lendemain, 3 Juin, dernier terme de notre cruelle attente, et courir à la pirogue, au signal convenu. Nous eûmes beaucoup de peines à obtenir de lui, qu'il cédât au brave *Barrick* l'honneur de cette belle action. Nous lui observâmes que la disparution de *Barrick* au moment où l'on feroit l'appel de l'équipage de la prise, éveilleroit moins les soupçons, que celle du capitaine, dont les visites aux déportés et les promenades avec eux n'avoient été déjà que trop remarquées. *Tilly* ne se rendit encore qu'avec peine à cette dernière considération ; il nous quitta pour aller s'exposer à de plus grands dangers que

nous, et porter tout le poids de la fureur de *Jeannet*, soit que nous fussions assez heureux pour nous échapper, soit que nous eussions le malheur d'être découverts et arrêtés avec *Barrick*. *Tilly* ne songeoit qu'à nous, et s'il nous savoit une fois arrivés à *Surinam*, il lui importoit peu ce qu'on feroit de lui. Quels adieux ! Qui de nous osa se flatter de te revoir, incomparable *Tilly ?*

Barrick disparut à l'instant, et se cacha dans les bois. Il fut convenu que le sur-lendemain, 3 Juin, au coup de neuf heures, il se trouveroit au bord de la rivière sous le bastion, et sauteroit dans la pirogue, au moment où il nous verroit paroître ; mais nous étions fort inquiets du sort de *Barrick*, qui fut presque dévoré par les monstres ; il ne put se défendre du serpent et du terrible

terrible *Cayman*, qu'en demeurant pendant trente-six heures perché sur un arbre, où il n'étoit point à l'abri des tigres.

Le capitaine *Poisvert* avoit invité le commandant du fort à venir dîner le 3 Juin, à bord de la prise Américaine; il vouloit témoigner sa reconnoissance du bon accueil et des secours qu'il avoit reçu de la garnison, qui, deux jours auparavant, avoit fait très-bonne contenance vis-à-vis d'un corsaire Anglois, qui s'étoit approché du mouillage. Pendant qu'il donnoit un beau repas, et présentoit les vins les plus précieux au commandant, il faisoit donner à la garnison du gros vin de Bordeaux. Une jeune fille, qui étoit arrivée de *Cayenne* depuis quelques jours, en faisoit les honneurs, et distribuoit les bouteilles de vin avec profusion aux

soldats dans leurs cazernes, dans le corps-de-garde, aux nègres dans leurs cases; aux sentinelles à leurs postes, aux déportés dans leur hangard; ah! que cette journée nous parut longue! avec quel intérêt nous suivions des yeux cette jeune fille, si joyeuse de verser des rasades aux soldats déjà enivrés, son activité, sa sollicitude nous servirent à souhait.

Tous burent largement, et nous aussi, nous eûmes l'air de prendre part à cette orgie, nous feignîmes une querelle entre nous pendant notre dîner; afin d'éloigner d'autant plus les moindres indices du complot, *Aubry* et *Larue* injurièrent *Barthélemy*, *le Tellier* s'en mêla, *Dossonville* et *Pichegru* se menacèrent; *Willot* et *moi* paroissions vouloir pacifier, les verres et les assiettes voloient, le vacarme fût à tel point

point que les autres déportés accoururent pour les séparer : l'abbé *Brothier* lui-même nous engagea à mettre fin à ce scandale qui s'accrut d'autant plus. *Barthélemy* fut le plus inhabile à feindre, et dans un faux geste de fureur cassant froidement son verre, un éclat de rire manqua de le trahir.

La nuit s'approchoit, nous vîmes rentrer chez lui le commandant *Aimé*, tout à fait ivre et qu'on portoit comme s'il eût été mort. Le silence avoit succédé aux chants, aux cris des buveurs, les soldats et les nègres étoient couchés çà et là, le service oublié, le corps-de-garde abandonné.

Avant de nous retirer dans nos cases, nous fîmes nos adieux à *Marbois*, pour qui cette séparation fut un pénible sacrifice, et qui regarda ce moment comme notre dernière heure.—

Elle

Elle sonna cette dernière heure de notre séjour à *Sinamary*, neuf heures sonnèrent, *Dossonville* qui veilloit, avertit chacun de nous. Nous sortîmes, et nous nous rassemblâmes vers la porte du fort dont le pont n'étoit point encore levé. Tout dormoit d'un sommeil profond. Je monte avec *Pichegru* et *Aubry* sur le bastion du corps-de-garde, et je vais droit au sentinelle, (c'étoit ce misérable tambour qui nous avoit tant tourmenté) je lui demande l'heure qu'il est, il fixe les étoiles. Je lui saute à la gorge, *Pichegru* le désarme, nous l'entraînons en le serrant pour l'empêcher de crier, nous étions sur le parapet, l'homme se débat fortement, nous échappe, et tombe dans la rivière ; nous rejoignons nos camarades au pied du rempart, et n'apercevant personne dans le corps-de-garde, nous courons

y prendre des armes, et des cartouches ; nous sortons du fort, nous volons à la pirogue ; *Barrick* étoit là, il vient au devant de nous, il nous aide, il nous porte dans la pirogue, *Barthélemy* infirme et moins agile que nous, se laisse tomber et s'enfonce dans la vase, *Barrick* le saisit d'un bras vigoureux, le retire, le met dans la pirogue, le cable est coupé. *Barrick* tient le gouvernail, immobiles, silencieux, nous nous laissons aller au fil de l'eau, les courans et la marée entraînent le léger esquif, nous écoutons et n'entendons que le murmure des eaux, et de la brise de terre qui bientôt enfle notre petite voile. Nous cessons de voir le tombeau de *Sinamary*.

Quand nous approchâmes de la redoute de la pointe qu'il falloit passer, nous

nous amenâmes la voile afin d'être moins apperçus. Nous savions que les huit hommes qui étoient de garde à la redoute, avoient reçu leur bonne part des bienfaits du capitaine *Poisvert*, et qu'ils devoient s'être enivrés comme leurs camarades. Nous ne fûmes point hélés; la marée nous porta au delà de la barre, nous laissâmes à notre droite le vaisseau de notre brave ami *Tilly*, nous passâmes tout près de la goëlette *la Victoire* qui venoit d'arriver de *Cayenne*, et que nous savions être commandée par l'honnête capitaine *Brochet*, que notre fuite a dû bien réjouir, et qui certainement ne s'y seroit point opposé.

La brise fraîchit; la mer étoit belle, mais en gagnant le large nous courions le risque de nous égarer; et si nous suivions la côte de trop près, nous pou-

pouvions nous briser sur les écueils dont elle est parsemée jusqu'à *Iraconbo* ; la lune parut tout à coup, comme pour éclairer notre marche, ce moment fût délicieux, nous nous félicitâmes, nous remerciâmes la Providence, et notre généreux pilote *Barrick*, qui étoit dans un état affreux, enflé et meurtri par les piqûres de moustiques.

Nous voguions heureusement depuis environ deux heures, lorsque nous entendîmes trois coups de *canon* ; deux du fort de *Sinamary*, et un de la redoute de la pointe : bientôt après le poste d'*Iraconbo* répéta les trois coups de *canon* : nous ne pûmes douter que notre fuite ne fût découverte, nous ne redoutions déjà plus les poursuites directes de *Sinamary*, où il n'y avoit pas un seul bateau qui peut être armé, nous avions d'ailleurs assez d'avance, les bâti-

bâtimens que nous avions laissé en rade auroient seuls pu nous donner la chasse ; mais les capitaines *Poisvert* et *Brochet*, auxquels le commandant *Aimé* ne pouvoit donner des ordres, n'auroient point appareillé sans un ordre de *Jeannet*.

Nous n'avions donc à redouter que le détachement *d'Iraconho*, que nous savions n'être composé que de 12 hommes, ils ne pouvoient venir à notre rencontre, que dans un bateau à peu près comme le nôtre avec huit ou dix hommes armés ; nous continuâmes à ranger la côte, préparant nos armes, et bien déterminés à nous défendre si nous étions attaqués, ou qu'on cherchât à nous barrer le passage sous le fort d'*Iraconho*.

A quatre heures du matin, deux coups de *canon* se firent entendre dans

l'Est

l'Est, et dans la minute il y fut répondu par un coup qui partit presqu'à nos oreilles, nous étions devant le fort, il étoit nuit encore, rien ne parut, nous marchions bien, et quand le jour se fit nous nous trouvâmes sous le vent d'*Iraconbo*, nous n'avions plus à craindre d'être poursuivis, il nous restoit à vaincre les dangers de la mer.

Notre pirogue étoit si petite, et si rase que les moindres vagues la remplissoient, et nous étions obligés de travailler sans cesse à la vuider avec une calebasse ; la pirogue étoit si légère, que le moindre mouvement pouvoit la faire chavirer : nous fûmes au moment de périr de cette manière par une imprudence dont je fus seul coupable : je ramois, un faux coup ayant engagé mon aviron, mon chapeau tomba dans la mer, je me penchai vivement pour le

le reprendre, mon poids entraîna si subitement la pirogue hors de son équilibre, qu'elle ne se rétablit que fort difficilement, elle fût toute remplie d'eau ; l'adresse de *Barrick* et l'activité avec laquelle nous travaillâmes, nous releva ; je fus sévèrement réprimandé par *Pichegru*, que nous avions fait notre capitaine, *Barthélemy*, encore tout noir de la vase de *Sinamary*, profita de cette occasion pour se laver : j'eus le malheur de perdre mon chapeau, et ne pus défendre ma tête des rayons ardens du soleil, qu'en me faisant un turban de feuilles de *bannaniers*, que les nègres pêcheurs avoient laissé dans le fond de la pirogue.

Nous n'avions ni boussole ni instrument pour prendre hauteur, nous pouvions nous égarer dans la nuit, le moindre coup de vent pouvoit nous arracher

arracher de la côte lorsque nous étions forcés de tenir le large, à cause des rochers, ou des courans qui se trouvent aux embouchures des rivières. Il nous avoit été impossible de nous charger d'aucune provision, nous n'avions pas même du biscuit ni de l'eau : *le Tellier* avoit apporté seulement deux bouteilles de rum : nous étions persuadés que les vents qui soufflent constamment d'Est en Ouest, le long de cette côte, nous porteroient en deux jours à la hauteur de *Monte-Krick*, et qu'il suffiroit de soutenir nos forces jusque là par une liqueur spiritueuse.

Nous souffrîmes beaucoup de la chaleur pendant la journée du quatre, cependant la brise étoit bonne : nous rangions la côte, et quand la nuit nous en déroba la vue, nous nous estimions déjà par le travers de l'embouchure de

la rivière de *Marowni*, dont les deux rives forment les limites respectives des possessions Françoises et Hollandoises, et qui n'est guères qu'à 40 lieues au vent du poste de *Monte-Krick*; à onze heures du soir au lever de la lune, nous n'aperçûmes ni dans la conformation des terres, ni dans le mouvement des eaux, rien qui nous annonçât l'embouchure d'une grande rivière. Le cinq, nous ne fûmes pas plus heureux, nous poursuivîmes notre route jusque à la nuit, sans avoir connoissance de la rivière ni du fort de *Marowni*, nous étions vraisemblablement encore un peu au vent et en deçà de la rivière d'Amaribo, partie de la côte qui se relève un peu vers le Nord-Ouest, et ne permet pas de découvrir fort au loin.

Le 6, un calme plat nous surprit, une faim cruelle nous tourmentoit, nous n'avions

rien mangé depuis trois jours, nous étions desséchés par le soleil, dont l'ardeur n'étoit plus tempérée par la brise, n'étant plus distraits par le mouvement, ni soutenu par l'espoir prochain d'atteindre le terme de notre fatigante navigation, nous vîmes toute l'horreur de notre situation ; nous cherchions à relever notre courage, nous n'avions plus rien à attendre des secours humains, plus rien de nos efforts trompés par les élémens. C'est dans ce jour de désespoir que nous nous excitâmes mutuellement à sacrifier nos justes ressentimens, à ne pas nous laisser entraîner par la vengeance ; nous jurâmes devant Dieu, de ne jamais porter les armes contre notre patrie, nous nous résignâmes à la volonté de la Providence.

Le lendemain 7 Juin, quatrième jour de notre navigation, le vent s'éleva et fraîchit un peu vers huit heures du matin : à dix heures, nous nous trouvâmes en vue du fort de *Marowni* et par le travers de l'embouchure de la rivière, que les bas-fonds, les ressifs, et les courans rendent très-dangereuse. Nous ne franchîmes ces obstacles qu'avec beaucoup de fatigue et de danger ; nous fûmes très-inquiétés par des requins monstrueux, qui entouroient et assailloient notre pirogue, nous les éloignâmes à coup de fusil.

Nous supportions avec patience le tourment de la faim, jusqu'à nous égayer par des plaisanteries, sur les divers symptômes de nos souffrances, nous cherchions des yeux, mais toujours vainement, le fort et la rivière d'Orange,

d'Orange ; sur les 6 heures du soir, nous fûmes encore retenus par le calme.

Le 8 à trois heures du matin, les vents ayant fraîchi de nouveau, nous nous remîmes en route. A une heure, nous aperçûmes le fort *Orange*, nous le doublâmes, dans l'intention de ne mettre à terre qu'au poste de *Monte-Krick*, comme on nous l'avoit recommandé : nous nous trouvions vis-à-vis le fort à une bonne portée de canon, lorsque nous fûmes salués de plusieurs coups à boulet de gros calibre, qui se succédoient si vivement, que nous eussions été infailliblement atteints et coulés bas, si nous n'avions gagnés le large. Cette rigueur nous fit redouter encore plus d'accoster la terre. Nous avons su depuis, qu'on avoit voulu seulement nous forcer d'arborer notre pavillon, nous n'en avions point.

Vers quatre heures après midi, le temps s'obscurcit, le vent augmenta, nous allions très-vîte, et cependant nous avions peine à fuir devant la lame qui nous poussoit vers la côte ; notre brave pilote espéroit pouvoir atteindre *Monte-Krick* avant l'orage, mais nous ne pûmes tenir plus longtemps : nous risquions à chaque instant d'être engloutis, *Barrick* dirige la pirogue vers le rivage ; au moment où nous l'atteignions, une forte vague se brise, et nous fait chavirer ; la marée étoit basse, nous nous enfonçâmes dans la vase et malgré les efforts qu'il fallut faire pour nous dégager, malgré l'orage affreux qui fondoit sur nous, nous n'abandonnâmes point la pirogue et nous parvînmes à la retourner.

Enfin nous prenons terre, ignorant où nous étions, ni s'il nous seroit possible

d'aller

d'aller le long de la côte jusques au fort *Orange*, dont nous nous estimions à huit lieues, quoiqu'il ne fût distant que de quatre.

Nous étions exténués de fatigue et de faim, nos haillons étoient tous mouillés et couverts de fange, nous n'avions d'abri qu'un bois couvert d'insectes et de reptiles ; nous avions perdu dans le naufrage nos armes et nos munitions ; et comme la nuit s'approchoit, nous entendions les hurlemens des tigres dans les intervalles du mugissement des vagues.

Quelle horrible nuit ! les vents déchaînés, une pluie de déluge, un froid pénétrant. Nous recueillîmes le reste de nos forces, et nous travaillâmes toute la nuit à retenir notre pirogue, que les vagues entraînoient, et qui malgré nos efforts fut très-endom-

magée. Croira-t-on qu'il nous resta assez de forces pour une telle manœuvre, après avoir souffert la faim et enduré tant de fatigues, pendant 5 jours et 6 nuits? Nous étions tous nus dans la mer, luttant contre les flots, qui nous arrachoient notre dernière espérance. *Barthélemy*, malgré ses infirmités, travailloit avec nous, et nous donna l'exemple de la patience et du courage, pendant cette nuit épouvantable.

Au point du jour (c'étoit le 9 Juin, et le sixième depuis notre départ de *Sinamary*), nous nous regardions avec une mutuelle pitié, nous étions transis de froid, nous nous sentions tout prêts de succomber, mais nous nous consolions encore, en disant, " du moins nous ne mourrons pas entre leurs mains."

Pichegru avoit sauvé du naufrage sa pipe et son briquet, nous parvînmes à faire

à faire du feu, nous séchâmes nos vêtemens : le ciel redevint serein, mais le vent soufflоit avec furie.

Nous étions couchés à plat ventre sur le sable, ne pouvant nous défendre de la piqûre des insectes, et des morsures des crabes.

Le *Tellier* avoit si bien ménagé la petite provision de rum, qu'il en restoit encore une demi-bouteille, nous avions le cœur si serré, que nous n'avions pas la force d'avaler, nous nous rafraîchissions seulement la bouche et les lèvres.

Pendant cette journée du 9, le *Tellier*, héroïque ami de *Barthélemy*, lui avoit arrangé un petit abri avec des branches d'arbres, et pendant qu'il reposoit ou plutôt qu'il s'éteignoit, le *Tellier*, oubliant ses propres souffrances, chassoit les insectes avec un léger ra-

rameau, et les écartoit du visage et des mains de son maître. Quel dévouement ! quelle part glorieuse le *Tellier* prit à nos malheurs !

Le soir le temps redevint obscur ; nous eûmes encore à travailler une partie de la nuit pendant la marée pour conserver la pirogue, n'ayant aucun autre moyen pour la fixer : comme les tigres nous approchoient beaucoup, nous ranimâmes notre feu, et nous passâmes ainsi le reste de cette seconde nuit depuis notre naufrage, et la septième depuis notre évasion.

Le 10 Juin au point du jour, nous aperçûmes, au loin, un vaisseau que *Barrick* reconnut pour être corsaire Anglois.

Nous étions blottis sous des arbres, où nous avions fait une espèce de cabane : j'en sortis à 6 heures du

matin

matin pour examiner le temps et notre pirogue, j'avois à peine fait quelques pas en me traînant, que j'aperçois sur le rivage à environ deux cents pas, deux hommes armés, qui venoient vers nous, j'accours et crie, *voilà des hommes!* tous nos malheureux se lèvent à la fois, *Barrick*, qui étoit le plus malade, à cause des piqûres des moustiques *de Sinamary*, *Barrick* s'élance, je lui montre les deux hommes, il part comme un trait, nous nous cachons pour ne pas effrayer par le nombre. En voyant accourir le pauvre *Barrick* qui n'avoit plus figure humaine, les deux soldats s'arrêtent et le couchent en joue, il tombe à genoux, lève ses mains suppliantes, pousse des cris, fait des signes, montre la pirogue; les soldats l'écoutent, s'approchent de lui; nous les entourons. C'étoient

deux

deux soldats Allemands de la garnison de *Monte-Krick*. *Pichegru* leur parla, et nous apprîmes que nous n'étions qu'à trois lieues du fort de *Monte-Krick*. Ces soldats étoient envoyés en ordonnance au fort *Orange*, où ils ne pouvoient manquer de rendre compte du nombre et de l'état des naufragés; nous nous décidâmes à députer deux d'entre nous, vers le commandant du fort, pour lui demander des secours, exhiber nos passeports, et lui cacher qui nous étions. . . . . .

Barthélemy et *la Rue* furent choisis, nous leur fîmes boire le reste du rum; ils partirent. Au moment où ils arrivèrent au fort *Orange*, le commandant disposoit un piquet de 50 hommes pour venir nous enlever. Nos envoyés exposèrent les motifs de notre voyage comme marchands, et tous les détails

détails du naufrage, dans lequel nous avions perdu toutes nos provisions et nos effets ; ils ajoutèrent, que le mauvais état de notre pirogue presque brisée, ne nous avoit pas permis de nous remettre en mer après la tempête. Le commandant les accueillit avec beaucoup d'humanité, et pendant qu'il leur fit donner à manger, il envoya des ouvriers et des nègres pour réparer notre pirogue, nous aider à la remettre à flot, et tâcher de retrouver nos prétendues marchandises. Nous vîmes arriver de loin cette troupe d'environ vingt personnes, qui ne laissa pas de nous inquiéter jusqu'à ce que deux de ces ouvriers, qui parloient François, nous eussent expliqué les ordres qu'ils avoient reçus ; nous les menâmes vers la pirogue, ils la tirèrent à terre, et se mirent à la réparer avec le plus

grand

grand zèle, beaucoup d'adresse et d'activité.

A six heures du soir, *Barthélemy* et *le Rue* arrivèrent, ils étoient si joyeux et si troublés, qu'ils ne songèrent pas à nous apporter une bouteille d'eau. Nous ne pouvions comprendre que *Barthélemy* eût retrouvé assez de force, pour fournir une course de huit lieues sur des sables brûlans.

Notre pirogue étoit déjà réparée, les flots paroissoient apaisés, nous aurions bien voulu nous embarquer sur le champ, mais il falloit attendre la marée, les ouvriers que nous récompensâmes de notre mieux, et que nous étions fâchés de retenir pendant la nuit, avoient ordre de ne pas nous quitter que nous ne fussions en mer. L'état de *Barrick* empiroit; cette nuit, que nous devions passer encore au milieu

des

des insectes, pouvoit être la dernière pour *Barrick*: qu'on n'oublie point que ce brave homme, dont la force physique égaloit le courage et la vertu, avoit souffert un cruel supplice, pendant les deux jours qu'il avoit passé dans les bois de *Sinamary* pour attendre le moment de notre évasion. Nous n'avions plus un instant à perdre pour sauver notre sauveur.

Le 11 Juin au point du jour, *Barthélemy*, *la Rue*, *Aubry* et *Dossonville*, s'acheminèrent à pied le long de la plage vers le fort de *Monte-Krick*, pour y demander asile, pour les pauvres marchands naufragés, et nous faire préparer à manger.

Quelques heures après; à la haute marée, *Pichegru*, *Willot*, *le Tellier* et *moi*, nous remontâmes dans la pirogue, que les ouvriers poussèrent vigoureusement

au

au large en nous disant adieu. *Barrick*, mourant, reprit le gouvernail, et un peu avant midi, la pirogue entra heureusement dans la petite rivière de *Monte-Krick*. Nous débarquâmes. *Barrick* triomphant reçut, par ce succès, le prix le plus doux de son généreux dévouement. Le commandant du poste de *Monte-Krick* avoit déjà très-bien accueilli nos compagnons, et nous avoit fait donner une case vaste, propre et commode sur le bord du criçk; quel moment que celui de notre réunion dans cette case! Nos amis nous avoient préparé deux poules, du riz et du pain — — du pain qui, cette fois, fut arrosé de larmes de joie et de reconnoissance: nous vivions, nous avions échappé à nos bourreaux, aux dangers de la mer, à la famine; nous étions libres! — — — —

Après

Après avoir pris un peu de nourriture, avec beaucoup de précautions, nous amarâmes notre pirogue qui nous sembloit un être animé, et pour laquelle nous avions tous conçu une affection reconnoissante.

Nous nous rendîmes ensuite auprès du capitaine qui commandoit au fort, et que notre arrivée avoit jeté dans un grand embarras. Il ne trouvoit aucune vraisemblance dans le rapport que nous lui faisions, comme marchands, notre dénuement, nos haillons démentoient cette fable, et pourtant notre langage démentoit notre misère. Il ne revenoit pas de sa surprise en considérant notre pirogue, et l'audace avec laquelle nous nous étions hasardés en pleine mer. Ce capitaine parloit François, nous fîmes de notre mieux pour le persuader : nous lui montrâmes nos passe-

 ports,

ports, et nous observâmes qu'il avoit, auprès de son miroir, un exemplaire du signalement des déportés que *Jeannet* avoit fait imprimer et répandu dans les colonies voisines et dans tous les postes de la côte. Ce brave commandant, qui, sans s'inquiéter davantage de la vérité de notre histoire, nous traita bien, par cela seul que nous étions malheureux, nous montra lui-même ce signalement sans se douter de rien, comme il nous l'a assuré depuis, et certes il eût été difficile de reconnoître aucun de nous; il nous demanda si nous avions touché à *Sinamary*, nous répondîmes que non. " Eh que font," nous dit-il " ces malheureux *Pichegru* et *Barthélemy*, et leurs compagnons d'infortune ?" Nous lui dîmes qu'ils avoient été bien malheureux, mais que dans ce moment ils espéroient que leur sort alloit changer. Après

Après avoir pourvu à nos premiers besoins, le commandant du poste nous prévint qu'il alloit rendre compte de notre arrivée au gouverneur de la colonie ; il ne nous cacha pas le motif de la surveillance qui lui étoit particulièrement recommandée à l'égard des François. La colonie de *Surinam* étoit préservée, par la vigilance de son chef, des troubles qui avoient ruiné toutes les possessions Françoises. Les nègres esclaves y étoient mieux traités, plus heureux, et par conséquent plus laborieux, que s'ils avoient reçu le funeste présent d'une liberté illusoire. *Jeannet*, mécontent de quelque refus à des demandes indiscrètes d'argent ou de vivres, avoit dit, qu'il sauroit bien se venger de ces *aristocrates*, et *qu'il révolutionneroit Surinam*. Ainsi les commandants des forts de la côte avoient ordre

 d'observer

d'observer de près les François qui aborderoient.

Nous écrivîmes au gouverneur, nous lui exposions en peu de mots les atrocités commises envers nous, tant en France qu'à *Sinamary*, notre évasion, notre naufrage : nous réclamions au nom de l'humanité et de l'honneur, protection et sûreté.

Il y a 24 lieues de *Monte-Krick* à *Paramaribo*, capitale de la colonie de *Surinam*, où le gouverneur fait sa résidence.

Nous passâmes la journée du 12 à nous reposer, à soigner ceux d'entre nous que les premiers rafraîchissemens rappeloient plus difficilement à la vie, *Dossonville* chez qui se développoient les symptômes d'une grave maladie, et le pauvre *Barick* qui avoit une fièvre ardente.

Nous

Nous étions tous hideux, brûlés par le soleil, et par la réverbération de la mer, enflés et déchirés par les piqûres des insectes : nos vêtemens n'étoient pas en meilleur état que nos corps : quelques-uns n'avoient pas de souliers ; nous rajustâmes de notre mieux nos guenilles, nous rougissions, non pour nous, mais pour notre patrie, de paroître en cet état aux yeux des étrangers.

Le 13 au matin, un colon dont l'habitation n'est pas éloignée de *Monte-Krick*, vint nous prier de venir chez lui ; et nous fit les offres les plus obligeantes sans soupçonner qui nous étions ; il insista pour nous emmener chez lui sur le champ, nous nous disposions à le suivre, lorsque *Willot* de qui c'étoit le tour de service pour garder notre chère pirogue, aperçut de loin un cavalier, et

nous appela. *Pichegru* reconnaut les marques distinctives du service de Hollande, et nous assura que c'étoit un officier supérieur. Celui-ci, à la vue de notre case désignée sans doute dans le rapport du commandant, pique des deux, met pied à terre, monte dans la chambre où nous étions rassemblés, et demande avec une extrême agitation, "M. *Gallois*, M. *Picard*, êtes-vous ici ?" *Barthélemy* et *Pichegru* se présentent vêtus d'une mauvaise veste de toile grise, le général Hollandois fit un mouvement de surprise et d'indignation, puis il les embrassa plusieurs fois et nous pressa tour à tour dans ses bras, ne pouvant pendant quelques instans proférer une seule parole.

" Messieurs, nous dit-il, après un " instant de dilatation, vous avez bien " jugé notre gouverneur, il vous attend

" avec

" avec impatience, et tous les habitans " de *Surinam* sont également touchés " de vos malheurs."

Nous fondions en larmes, et l'excès de la joie manqua d'être funeste à quelques-uns de nous. Brave et sensible Hollandois, reçois ici l'hommage d'une reconnoisance dont la prudence enchaîne les expressions.

En quittant *Monte-Krick*, nous nous séparâmes à regret de notre pirogue que nous avions baptisée *San Salvador*, et que nous aurions bien voulu pouvoir emmener avec nous. A quelque distance de la case, nous trouvâmes, sur le canal de *Monte-Krick*, deux gondoles, qui nous attendoient; dans la première, on avoit préparé des rafraîchissemens, dans la seconde des habits, du linge, des souliers. Pour concevoir la sensation délicieuse que nous éprouvâmes,

cèrent dans notre bateau, et vinrent nous embrasser avec une effusion toute fraternelle.

Nous fûmes traités avec une magnificence qui contrastoit honorablement avec nos barbes longues et nos visages calcinés.

La marée nous permit de repartir vers les 4 heures; après une heure de navigation, nous rencontrâmes une belle gondole, c'étoit le gouverneur lui-même qui venoit à notre rencontre. Nous étions impatiens de connoître notre bienfaiteur; il passa dans notre barque, nous considéra, nous embrassa avec une vive émotion, et nous dit: " soyez les bien venus; oubliez, s'il se " peut, vos malheurs, je ferai tout ce qui " sera en mon pouvoir pour en effaçer " la trace. Nous sommes tous heureux " de vous recevoir, disposez de la

" colonie

" colonie toute entière, disposez surtout " de moi."

Nous passâmes sous le fort *Nassau* qui nous salu de 50 coups de canon répétés coup pour coup par le fort *d'Amsterdam* sur la rive droite : les batteries de *Paramaribo* répondoient. Nous n'étions plus qu'à une lieue de la ville, le jour tomboit, il étoit nuit close quand nous entrâmes dans le port.

Toute la ville étoit illuminée, la garnison et les milices coloniales étoient sous les armes, nous débarquâmes au bruit de la mousqueterie et de l'artillerie de la place et de la flotte. Les applaudissemens, les cris d'allégresse retentissoient autour de nous ; le peuple se pressoit sur notre passage, vouloit nous voir, nous porter dans ses bras ; au milieu de cette nombreuse escorte, de ce spectacle ravissant d'un peuple heu-

reux

reux et généreux, nous arrivâmes au palais du gouverneur.

Son épouse nous reçut avec autant de grâce que de sensibilité; l'impression que firent nos malheurs sur cette femme intéressante fut si profonde que nous dûmes plusieurs fois éviter sa présence parce qu'elle en étoit trop émue.

Le gouverneur retint chez lui *Barthélemy* et son fidèle *le Tellier*; les principaux habitans se disputèrent le plaisir de nous loger. Tous nous comblèrent de témoignages d'estime et d'affection. Je devrois décrire les repas, les parties de campagne par lesquelles les habitans de *Paramaribo*, s'empressèrent de nous montrer la joie qu'ils ressentoient de nous voir au milieu d'eux. On connoît la richesse et le luxe des habitans de *Surinam*, l'état florissant de cette colonie, l'aspect riant de ses cultures,

l'agré-

l'agrément de la navigation intérieure, la pompe des établissemens publics et celle des maisons particulières. On peut se représenter aisément des fêtes, mais ce qu'on peut imaginer, ce dont les exemples sont trop rares, c'est cette bienveillante humanité animant tout un peuple, et rendant vivantes, dans toutes les classes d'individus, les vertus du gouvernement. C'étoit ce sentiment, et non point une vaine curiosité, que nous rencontrions dans nos respectables hôtes ; bien loin de nous fatiguer de questions sur les maux que nous avions soufferts, on évitoit au contraire de nous en parler ; mais l'horrible tableau de *Sinamary*, la captivité de ceux de nos compagnons qui y étoient encore détenus, peut-être plus dure à cause de notre évasion, enfin la situation du brave capitaine *Tilly* tombé entre les

mains

mains de *Jeannet*, toutes ces réflexions nous poursuivoient, et si quelquefois elles nous faisoient mieux sentir le prix des bienfaits de la Providence, et la douceur de notre situation présente, souvent aussi de cruels souvenirs troubloient ces riantes images.

Les jours s'écouloient rapidement : le 18 Juin, un caboteur de *Cayenne*, le Cap. *David*, arriva à *Paramaribo*, chargé des dépêches de *Jeannet* pour le gouverneur. Il l'instruisoit de notre évasion, et terminoit ainsi sa lettre :

„ Si ces messieurs n'ont pas été pris
„ par les corsaires Anglois, s'ils n'ont
„ pas péri, ce que je crains, il n'est pas
„ douteux, qu'ils doivent être réfugiés
„ dans votre colonie ; dans ce dernier
„ cas, je dois à ma place de les réclamer,
„ au nom du Directoire, comme pri-
„ sonniers d'état ; si vous parvenez à

„ les

„ les découvrir, je vous prie, et même „ vous requiers de les faire arrêter ; mais „ je vous supplie de n'user envers eux „ d'aucune violence, et de leur accorder „ tous les égards dus à leur malheur."

Le gouverneur répondit qu'il n'avoit point eu connoissance de l'évasion de MM. *Barthélemy*, *Pichegru*, &c.— „ Mais qu'il étoit arrivé depuis quelques „ jours à *Paramaribo*, huit marchands „ et un matelot, qu'il lui envoyoit leur „ signalement et les passeports qu'ils „ avoient produit ; qu'au reste il pouvoit être assuré de ses ménagemens „ pour les déportés, s'ils arrivoient chez „ lui." Le capitaine *David* fut bien traité, et il auroit pu expliquer à *Jeannet* (bien étonné, sans doute, de reconnoître sa signature au bas des huit passeports) le véritable sens de la lettre dont il étoit porteur : il repartit pour *Cayenne*. Nous avions

avions appris, par le capitaine *David*, la fâcheuse nouvelle de l'arrivée de la frégate *la Décade*, qui mouilla à la rade de *Cayenne* le 6 Juin, 3 jours après notre départ, et qui avoit à bord 193 déportés; dans ce nombre étoient deux membres du conseil des 500, *Gilbert Desmolières* et *Job Aimé*, l'un et l'autre étoient presque mourans.

Nous étions loin de concevoir aucune crainte des réclamations officielles du proconsul de la *Guyane*, mais comme s'il on eût voulu nous rassurer par de nouvelles preuves de bienveillance, il n'y a sorte de bons traitemens, et même d'amusemens, qui ne nous fussent prodigués.

Cependant nous désirions vivement de passer quelques jours à la campagne. La plupart d'entre nous n'avoient pu reprendre assez de forces

pour

pour se livrer aux plaisirs qui nous étoient offerts de tous côtés. Nous avions tous besoin d'un profond repos, nous soupirions après le climat d'Europe, et nous étions résolus après avoir rétabli nos malades, et profité pendant quelques jours encore des soins généreux du bon gouverneur et de ses amis, de nous embarquer sous pavillon neutre, pour passer dans le Nord de l'Europe ; *Barthélemy* étoit si languissant, que nous n'espérions pas qu'il pût nous suivre, et le gouverneur jugeant qu'il n'étoit pas en état de soutenir la mer, le pressoit d'y renoncer, et de rester chez lui : *Dossonville* fut aux portes du trépas ; les remèdes, les secours de l'art nous furent prodigués, et quand on connut nos projets, on fit tous les efforts possibles, pour nous en détourner : on vouloit, disoit-on, nous retenir,

nous garder à *Surinam*, jusqu'à ce que nous fussions rappelés dans notre patrie.

Nous retournâmes à la ville le 27, et nous fûmes bien surpris d'y trouver un second envoyé de *Cayenne*, qui apportoit au gouverneur la réponse de *Jeannet* à la sienne.

Dans cette seconde lettre, il avouoit que les passeports des prétendus marchands étoient en effet signés de lui, mais il affirmoit que les négocians *Gallois*, *Picard* et autres, n'avoient jamais existé dans la colonie de la *Guyane*, qu'il n'ignoroit point que *Barthélemy*, *Pichegru*, et six autres déportés étoient à *Paramaribo*, qu'il le sommoit de nous faire arrêter et qu'il en rendoit compte à son gouvernement.

D'après cette lettre, nous offrîmes au gouverneur de disparoître sur le champ,

champ, et de nous tenir cachés jusques au moment de notre départ pour *St. Thomas*, qui étoit déjà arrêté. Mais cet homme loyal auroit considéré cette précaution comme un acte de foiblesse.

Cependant ne voulant pas devenir un sujet de querelle, et peut-être de représailles révolutionnaires de la part de *Jeannet*, nous prîmes le 28 au soir la résolution de nous arracher de *Surinam*. *Dossonville* étoit mieux et voulut partir avec nous. *Barthélemy* nous fit promettre de l'attendre à *St. Thomas*.

Dans la journée du 29, on acheva nos apprêts ; ce fut au nom de la colonie que l'on fit fréter pour nous un petit bâtiment très-commode appartenant à Mr. Sticle ; on le pourvut abondamment de vivres et de rafraîchissemens et le pilote qui le commandoit reçut

ordre de suivre ceux que nous lui donnerions. Nous fîmes nos adieux à *Barrick* qui fut comblé de présens par le gouverneur et par les habitans de *Surinam*; nous n'avions à lui offrir et nous n'aurions pu lui faire accepter que les témoignages de notre reconnoissance: nous lui promîmes de la publier, au milieu de nos concitoyens, et si nous le pouvions dans toute l'Europe, j'ai acquitté une foible partie de cette dette. *Barrick* partit peu de jours après pour *Philadelphie*.

Le 30 Juin, à quatre heures après midi, *Pichegru*, *Willot*, *Larue*, *Aubry*, *Dossonville*, et moi, nous quittâmes *Paramaribo* pour aller coucher à l'habitation de notre brave officier, qui se trouve au fond de l'anse, où notre bâtiment descendit aussi pour nous attendre: nous reçûmes les plus touchans adieux

des

des habitans de *Paramaribo*. Le gouverneur et les principaux officiers se rendirent à ladite habitation : plusieurs habitans s'y réunirent; *Barthélemy*, quoique très-malade ce jour-là, s'y fit transporter avec son inséparable *le Tellier*.

Quand je me rappelle les embrassemens de nos bienfaiteurs, leurs derniers adieux au bord de la mer, je sens couler mes larmes, et je n'essaye point d'exprimer ce que je ressentis en ce moment. Notre patriarche *Barthélemy* ne pouvoit ni parler, ni presque se mouvoir, il nous bénissoit de ses regards, et de ses mains affoiblies. Ce fut vers les huit heures du soir que nous nous arrachâmes des bras de tous ces braves gens, et que nous nous jetâmes dans un canot, pour aller à notre vaisseau. Mr. de *Badenbourg*, ancien officier de cavalerie au service de *Hollande*, frère

du gouverneur de *Berbiche*, s'embarqua avec nous : il retournoit auprès de son frère, et devoit nous quitter à l'entrée de la rivière de *Berbiche*.

On leva l'ancre, nos adieux étoient entendus et répétés par nos amis ; le rivage que nous apercevions à peine, retentit encore pendant quelques instans de ces derniers sons — adieu — soyez heureux — adieu, n'oubliez pas *Surinam*.

La mer étoit très-houleuse. Nous courions à l'Ouest en rangeant la côte, lorsque vers minuit, un coup de canon à boulet nous força d'amener. C'étoit un corsaire Anglois qui s'étoit approché de nous, sans que notre pilote s'en fût aperçu : le corsaire trouvant que nous n'amenions pas assez promptement, tira un second coup, et quand il fût à portée, il nous salua d'une décharge à mitraille ;

mitraille : il nous héla ; nous répondîmes que nous venions de *Surinam*, et que nous allions à *Berbiche* en parlementaires : il ne s'en tint pas là et voulut nous visiter. La nuit étoit noire, les deux bâtimens s'abordèrent ; le capitaine Anglois examina nos dépêches et les passeports qu'on nous avoit fait délivrer ; il avoit compté sur une bonne capture, il enleva nos fruits, retira son escorte, et nous laissa continuer notre route.

Le lendemain, 1er Juillet, à la pointe du jour, nouvelle alerte ; un coup de canon nous avertit d'amener ; nous voulons l'éviter, un second coup part ; et celui-ci fût si bien dirigé que le vent du boulet renversa le pilote qui tenoit le gouvernail. Notre bâtiment, n'étant plus dirigé, fût entraîné par les courans par le travers de la rivière de *Corentin*, dans

laquelle nous nous trouvions ; nous manquâmes chavirer.

Quelles furent notre surprise et nos craintes, quand nous nous entendîmes héler en François ! Je n'aperçus que des nègres sur le pont, et je ne doutai pas que nous ne fussions tombés entre les mains d'un corsaire de *Hugues*, surtout quand je vis le capitaine mettre son canot à la mer manœuvré par six nègres. Mr. de *Badenbourg* qui n'étoit pas plus tranquille que nous, monte sur le pont, et après avoir fixé un instant le canot, s'écrie : " bon jour, capitaine *Anderson*, je vous reconnois, comment vous portez-vous ?" Nous respirâmes. C'étoit en effet le capitaine *Anderson*, qui peu de temps auparavant avoit visité, à la hauteur des *Canaries*, le bâtiment sur lequel se trouvoit Mr. *Badenbourg* en venant d'*Europe* : il fût très-honnête,

et

et, quand il apprit qui nous étions, il nous offrit de nous escorter ; il nous assura que la côte étoit infestée de corsaires de *Hulgues*. Le lendemain, 2 Juillet, à la pointe du jour, notre pilote eut connoissance de la rivière de *Berbiche*, et s'en approcha pour pouvoir mettre à terre Mr. de *Badenbourg*. Comme nous nous disposions à mettre notre canot à la mer, un vaisseau, que nous avions observé depuis quelques heures, nous tira plusieurs coups de canon. Nous avions jugé que c'étoit un vaisseau Anglois ; mais sa manœuvre, et son obstination à nous faire amener, quoique il nous vit louvoyer à l'entrée de la rivière de *Berbiche*, nous persuada que c'étoit un corsaire François : et en effet à peine fûmes-nous sous le canon du fort St. André, qu'il vint mouiller hors de la portée pour bloquer la rivière.

Nous

Nous nous déterminâmes à relâcher nous-mêmes à *Berbiche*, colonie Hollandoise occupée par les Anglois : nous priâmes Mr. *Badenbourg* de demander asile pour nous à son frère, jusqu'à ce que nous pussions repartir en sûreté.

Nous remontâmes la rivière à la faveur de la marée, et peu de temps après que nous fûmes séparés de Mr. de *Babenbourg*, deux voitures d'eau vinrent nous prendre à notre bord, et nous fûmes conduits à la maison du gouverneur ; nous reçûmes le bon accueil que nous devions attendre du frère de notre loyal compagnon de voyage.

Nous lui dîmes que, poursuivis par de corsaires, nous lui demandions asile et protection : voici littéralement sa réponse.

" Soyez

" Soyez tranquilles, Messieurs, vous " êtes ici sous la protection du gouver- " nement Anglois, mais je dois vous de- " mander votre parole d'honneur de ne " point sortir des terres qui sont sous " l'autorité de Sa Majesté Britannique, " sans l'assentiment du gouvernement."

Nous n'étions déjà plus libres de nous retirer. Nous reconnûmes l'impossibilité d'atteindre l'isle Danoise de *St. Thomas*, sans tomber entre les mains des corsaires par lesquels *Victor Hugues*, instruit de notre fuite, nous faisoit poursuivre ; nous donnâmes notre parole, et nous nous livrâmes avec confiance aux soins de Mr. de *Badenbourg*.

Ce gouverneur, et tous les habitans de la colonie s'empressèrent de nous accueillir comme nous l'avions été à *Surinam*, Mad. de *Badenbourg*, l'une des plus intéressantes personnes qu'il soit

soit possible de rencontrer, modèle de grâces et de vertus, au milieu de sa nombreuse et charmante famille, nous prodigua ses soins et ses dons, et n'oublia rien de ce qui pouvoit nous rendre agréable le séjour que nous fîmes à *Berbiche*.

Mr. le Colonel *Hislop*, commandant des forces militaires de Sa Majesté Britannique, dans les colonies de *Berbiche* et de *Démérari*, ayant été prévenu de notre arrivée, se rendit à *Berbiche*. Il nous dit que le Gal. *Boyard*, commandant de toutes les forces de terre aux Isles-du-Vent, venoit de lui expédier l'ordre de nous faire parvenir à la *Martinique*, et que pour nous garantir des corsaires, l'Amiral *Hervey* avoit expédié une frégate qui étoit attendue le 14 : c'étoit le 9 que nous devions être rendus à *Démérari*.

Le

Le colonel ajouta aux offres généreuses de la protection du gouvernement Anglois l'expression de sa sensibilité à nos malheurs, et de son zèle à nous servir.

Nous quittâmes avec beaucoup de regrets Mr. de *Badenbourg* et sa famille; je conserverai toute ma vie l'impression que je reçus du caractère, des qualités aimables, du genre d'esprit, de l'indépendance des opinions de Mr. de *Badenbourg*. C'est un sage occupé du bonheur des hommes, employant sa vie à répandre des bienfaits et de bons exemples.

Le Colonel *Hislop* nous avoit offert de nous faire conduire à *Démérari* par terre; nous préférâmes la voie plus prompte de la mer, et nous nous embarquâmes sur le bricq le *Poisson Volant*, le 9 Juillet, à onze heures du matin;

le

le soir du même jour, nous mouillâmes à l'embouchure de la rivière de *Démérari*.

Nous débarquâmes le lendemain dans cette belle colonie que le gouvernement Anglois s'attache à faire fleurir, et dans laquelle on remarque une plus grande activité que dans toutes celles de cette côte, à cause des fréquentes communications avec les *Antilles*. Mr. *Beaujou*, chef du gouvernement civil, nous accueillit de la manière la plus affectueuse, et tous les habitans montrèrent à l'envi la part qu'ils prenoient à notre évasion miraculeuse. Le Colonel *Hislop* nous reçut chez lui, et nous combla de politesses. Ses manières nobles annoncent une âme élevée. Depuis long-temps je le connoissois de réputation, je m'étois trouvé à la sanglante affaire de la reprise de *Toulon*, où le

le Colonel *Hislop*, alors aide-de-camp du général *O'Hara*, se distingua par un trait d'humanité. On incendioit les vaisseaux qu'on n'avoit pu armer ; le feu gagnoit le Thémistocles, dans lequel étoient renfermés 1600 habitans réputés terroristes, *Hislop* les sauva au péril de sa vie.

Ce fut dans la traversée de *Berbiche* à *Démérari* que *Willot* et *Aubry* se sentirent attaqués de la maladie dangereuse qui les sépara de nous ; ils tombèrent dès le lendemain dans un état de délire ; les médecins nous annoncèrent qu'ils ne pourroient pas s'embarquer avec nous, et qu'il y avoit peu d'espoir qu'on pût les sauver ; quelques jours après, *Aubry* respirant à peine, étoit tenu pour mort et *Willot* étoit agonisant. Quel affreux spectacle ! quel triste départ ! Des huit déportés échappés dans la pirogue

la même chambre que nous, veilloit lui-même aux soins pénibles et dégoûtans qu'exigeoit notre situation; lorsqu'après notre long délire, nous aperçûmes pour la première fois ce héros de l'humanité, nous ne pouvions ni concevoir ni admirer assez une si haute vertu, jamais nous ne pûmes obtenir de lui qu'il s'éloignat de nous, et songeât à sa conversation, après avoir assuré la nôtre.

Depuis le 36me jusqu'au 50me degré, nous eumes une affreuse tempête, pendant laquelle nous vimes périr 4 bâtimens du convoi, et la flûte *l'Etrusio* qui s'engloutit après avoir perdu tous ses mâts.

J'élague les détails de notre fatigante navigation qui dura 64 jours.

Le 20 7bre, on eut vue de la terre; nous entrâmes dans la Manche, où, contre

contre notre attente, nous trouvâmes des vents très-doux, et la mer belle, nous découvrîmes les côtes d'Angleterre, et bientôt après celles de France : je tressaillis en les voyant, et je fus profondément attristé, mon cœur s'échappoit toujours de ce côté, et je ne pouvois comprendre qu'au-delà de cet horizon il n'y eut plus pour moi de patrie.

Le 21 7bre, jour anniversaire de notre départ de *Rochefort*, nous mouillâmes à la rade de *Deal*.

Le capitaine *Lobb* alla prendre les ordres de l'amiral *Peyton*, on ne nous permit pas de descendre à terre. On rendit compte au gouvernement de notre arrivée.

Le 24, la frégate *l'Aimable*, qui avoit été fort avariée pendant la tempête, et qui ne pouvoit tenir plus long-temps en

rade, dut se rendre à *Sheerness*. Nous fîmes nos adieux au capitaine *Lobb* dont l'intérêt et les recommandations nous avoient précédés, et nous suivirent à bord du vaisseau amiral l'Over-Yssel, où nous fûmes transportés ; les officiers Anglois redoublèrent envers nous de soins et de prévenances comme pour nous montrer que les nobles procédés du capitaine *Lobb* n'étoient pas seulement un effet de son caractère particulier, mais encore de la générosité qui distingue les officiers de la marine Angloise.

Le 27, le gouvernement ayant donné ordre de nous faire venir à *Londres*, nous fumes embarqués sur un *cutter*, dont le commandant nous combla d'attentions. Nous mouillâmes à *Sheerness*. Ce jour-là même, le général *Pichegru*, qui étoit très-malade, fût transporté à Londres :

Londres : nous allâmes l'y joindre le lendemain.

Nous fûmes conduits chez Monsieur *Wickam*, chargé sous Mgr. le Duc de *Portland*, dans le département de l'intérieur, de toutes les affaires relatives aux étrangers ; il nous reçut avec beaucoup de politesse, et nous témoigna la part qu'il prenoit à nos malheurs ; il nous assura que nous trouverions auprès du gouvernement Anglois asile, sûreté, et tous les secours dus par l'humanité aux victimes d'une barbarie sans exemple. Mr. *Wickam* exprima dans cette première conversation, et répéta dans plusieurs autres ses vœux pour la paix, et pour l'affranchissement de notre patrie. Il me dit en particulier le lendemain, qu'il étoit instruit du désir que j'avois montré, de passer le plutôt qu'il me seroit possible sur le continent,

et qu'on m'en donneroit les moyens de manière à ce que je ne courusse pas le danger d'être pris.

Le 2 Octobre, 2 jours après notre arrivée à *Londres*, nous avions rendez-vous chez Mr. *Wickam*, lorsqu'en y entrant, nous nous nommâmes pour nous faire annoncer, un homme, ou plutôt un squelette, que nous avions remarqué dans un coin de la salle, étend les bras vers nous, se lève, et s'écrie, *ah ! mes amis, vous êtes sauvés, tous mes maux sont finis, tous mes malheurs sont oubliés.* Il s'avance avec peine, nous l'entourons. Je suis *Tilly*, dit-il. *Tilly, Tilly*, notre libérateur ! et nous n'avions pu le reconnoître, tant il étoit défiguré ; nous restâmes quelques instans confondus dans les bras les uns des autres, sans pouvoir nous parler ; nous arrosions ses mains de nos larmes.

" Hélas,

" Hélas, dit-il, ni moi non plus, si " vous ne vous étiez nommés, je n'au- " rois pu vous reconnoître." Nous nous pressions réciproquement de questions ; il voulut d'abord être instruit de notre sort, et de celui de son brave *Barrick* ; il satisfit ensuite à notre empressement à peu près en ces termes :

" On reçut, nous dit-il, à *Cayenne*, le 5 Juin, la nouvelle de votre évasion, la joie fut universelle, et si vivement manifestée que *Jeannet* n'osa pas heurter l'opinion publique, et répondit aux habitans qui lui en parlèrent : " Que ne sont-ils tous partis ?" On m'avoit laissé libre sur ma parole dans la ville de *Cayenne* ; aucun soupçon ne m'avoit encore atteint.

" Le 6 Juin, la frégate *la Décade* arriva de France. Elle portoit 193 déportés. *Jeannet* reçut ses paquets, rien ne

transpira de leur contenu. On apprit seulement que plusieurs des déportés présens, des écrivains journalistes, et des prêtres étoient à bord; la consternation succéda à la joie qu'avoit causé votre fuite. Vers les 9 heures du soir, *Jeannet* me fit prier de venir prendre le thé chez lui; il avoit, disoit-il, des objets relatifs au commerce à me communiquer. Comme dans l'audience qu'il m'avoit donné à mon arrivée de *Sinamary*, il m'avoit paru blâmer les agressions injustes du Directoire contre les Américains, et qu'il m'avoit assuré que c'étoit à regret qu'il exécutoit de tels ordres, et plus encore les ordres barbares relatifs à votre détention; je me rendis cette fois chez lui avec confiance: il redoubla de politesse, et quand nous fûmes tête à tête, il me dit:

" Vous

" Vous savez les nouvelles de France,
" la tyrannie est à son comble ; voilà
" encore de malheureux déportés que le
" Directoire envoie, à peine 8 des pré-
" miers sont-ils échappés que 193 les
" remplacent. Je ne veux pas être plus
" long-temps le geolier, et le bourreau de
" mes concitoyens, pour soutenir l'impu-
" nité de ces cinq brigands ; je suis déci-
" dé à abandonner la colonie. Je vais
" acheter votre brick, et je vous le ren-
" drai à Philadelphie si vous voulez vous
" charger de m'y transporter."

" Je remerciai *Jeannet* de sa confiance ; je répondis de mon dévouement, et l'encourageai dans sa bonne disposition.

" Je sais que vous êtes un honnête
" homme, reprit-il, je vous connois ; et
" vous avez dû voir par mon silence,
" combien je répugne à faire du mal ;
" je sais que c'est vous qui avez facilité
" l'évasion

" l'évasion des déportés de *Sinamary*, je " ne vous en ai fait aucun reproche, " mais je pense que vous n'auriez pas " dû compromettre ainsi votre pilote."

" Je ne balançai point à répondre loyalement à cette dernière ouverture, et non-seulement j'avouai tout ce que nous avions fait à *Sinamary*, mais je profitai de cette occasion pour prévenir *Jeannet*, qu'outre les paquets que je vous avois remis, il y en avoit d'autres sur mon bâtiment dans un baril de farine dont j'indiquai le numéro.

" A peine avois-je achevé ces indiscrets et funestes aveux, que *Jeannet* se leva furieux, renversa la table qui étoit entre nous, appela sa garde, me fit saisir et enchaîner ; et jura que dès le lendemain il me feroit fusiller. Je fus conduit dans la prison du fort.

J'avois

" J'avois fait le sacrifice de ma vie, mais *Jeannet* n'osa pas consommer son crime, soit que les murmures des habitans l'aient retenu, soit qu'il ait craint de perdre les sommes qu'il a, dit-on, placé en *Amérique*. Je fus jeté dans un cachot avec les fers aux pieds et aux mains, et ne reçus pour toute nourriture, que du pain et de l'eau. Dans cette affreuse prison, où j'ai passé les deux mois de Juin et Juillet, on m'ôta jusqu'à la consolation de m'être utilement sacrifié pour votre salut, en m'assurant que vous aviez été rencontrés et coulés bas par un corsaire de *Cayenne*.

" Dans la nuit du 1er Août, on vint m'enlever de ma prison, mais sans me délivrer de mes fers ; je fus conduit à bord de la frégate la *Décade* qui retournoit en France ; on me jeta avec mes chaînes

chaînes dans la fosse aux lions. Je compris trop bien que *Jeannet* voulant détourner de lui la colère des Directeurs, ne m'avoit conservé que pour me livrer à eux, et que j'étois destiné à assouvir leur vengeance. Le capitaine de la *Décade* eut ordre de me traiter comme vous l'aviez été, je n'eus d'autre nourriture que de l'eau.

" Une fièvre ardente acheva de me consumer; j'étois prêt d'expirer le 3 7bre.; lorsqu'à la hauteur du Cap Finistère, la frégate la *Décade* fût rencontrée, attaquée, enlevée par le commodore *Pecuel*, commandant une frégate de même force : ce brave marin me délivra et me fit transporter à *Portsmouth*; j'obtins la permission de venir à *Londres*, malgré l'état où vous me voyez, je veux aller voir et consoler ma famille qui me croit perdu.

" main-

maintenant que je vous ai vu, je n'ai plus une autre pensée."

Le capitaine *Tilly* avoit déjà fait ses apprêts, et venoit prendre congé de Mr. *Wickam*; il passa trois jours avec nous, et nous eûmes la satisfaction de voir, que la certitude de notre salut, ce prix si doux de ces nobles sacrifices, contribuoit au rétablissement de sa santé.

Il est inutile que j'ajoute que le gouvernement Anglois a disputé aux compatriotes de *Tilly* le plaisir de reconnoître sa belle action, par des témoignages publics d'estime et de considération, et en lui prodiguant les secours qui lui étoient nécessaires.

Pour nous, il n'est point d'égards, de soins délicats dont nous n'ayons été comblés; et il n'est pas possible d'ajouter à ces procédés plus de grâce et de préve-

prévenance ; j'en profitai jusques au moment où ma santé me permit de soutenir la mer.

Je me séparai le 19 au soir de mes compagnons d'infortune.

Je m'embarquai à *Yarmouth* le 21 Octobre et j'arrivai le 29 à *Hambourg*.

Mon récit est terminé, et par conséquent cet écrit. Je n'ai pas la prétention de donner des leçons de politique. Si j'avois des talens, je les consacrerois au rapprochement des partis également intéressées au rétablissement de l'ordre, de la morale et de la foi publique ; je voudrois par cet intérêt, par ce sentiment commun, amortir les haines, et arrêter le cours des dissentions civiles. Les raisons se présentent en foule pour soutenir cette belle cause ; que ceux-là la fassent triompher, qui ont plus que moi le droit de se faire écouter.

écouter. Je ne suis qu'un soldat, et ne puis offrir à ma patrie que mon bras et mon sang ; et l'un et l'autre, tant que je respirerai, seront, je le répète, dévoués à la conquête ou à la conservation de son indépendance et des droits de mes concitoyens.
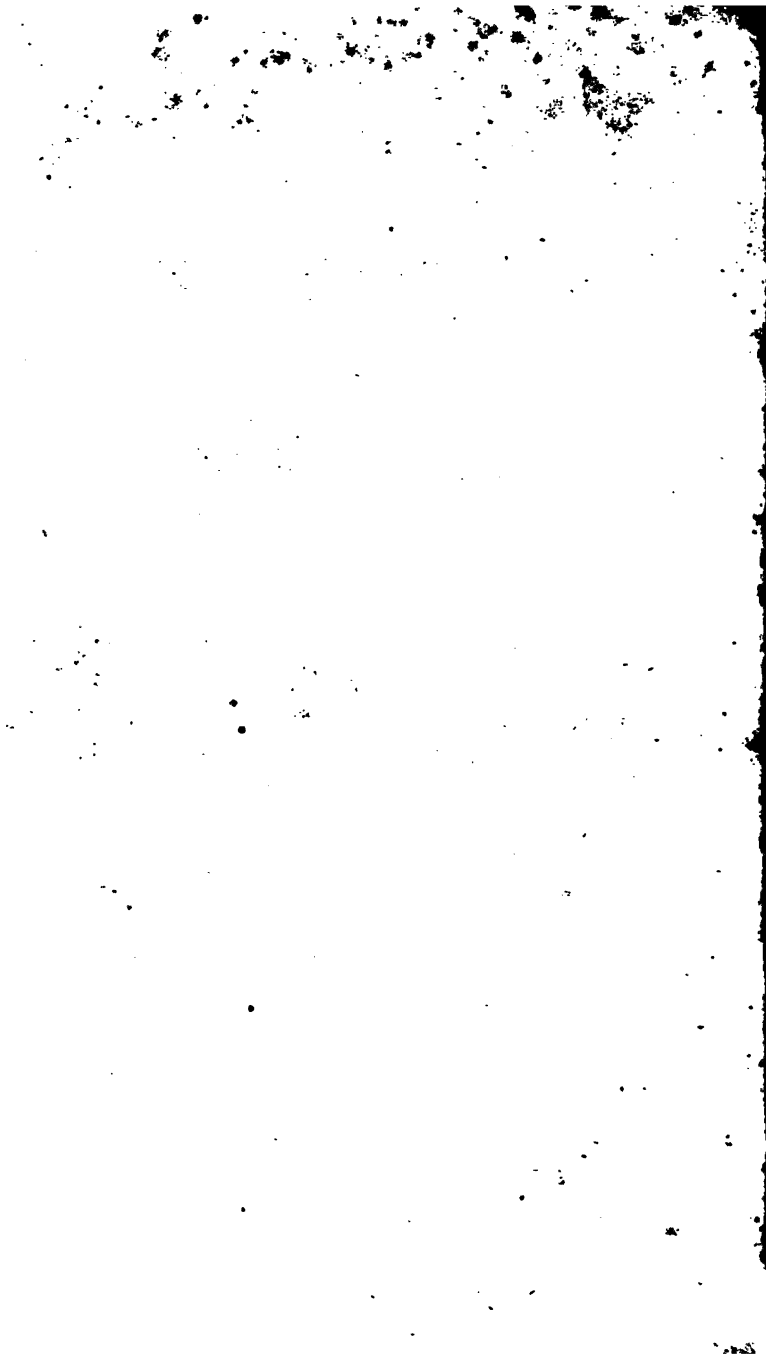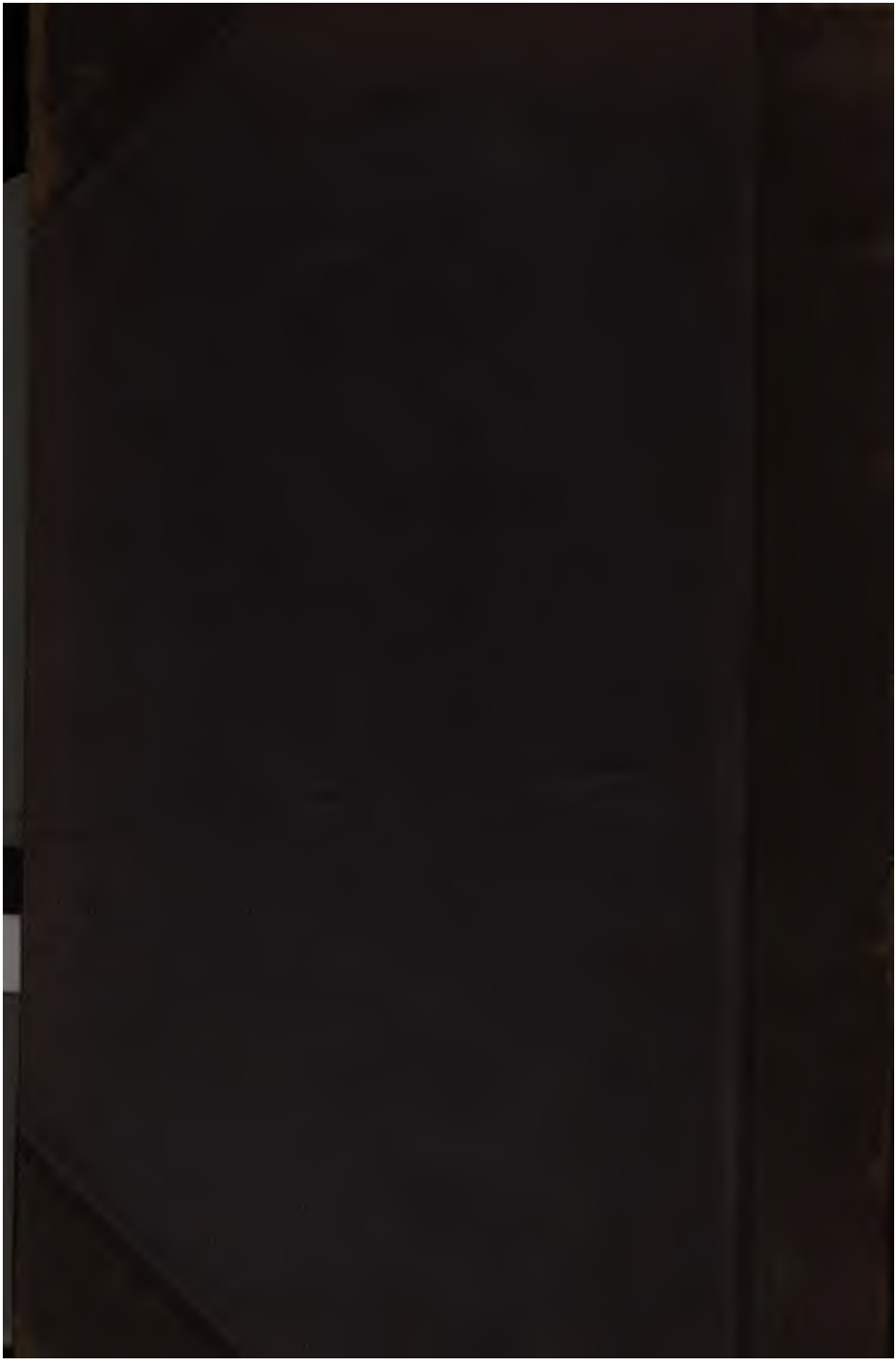
FIN.